



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2015



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2015



SOMMAIRE

TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2015	VIII
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	XV
MESSAGE DU GOUVERNEUR	1
VUE D'ENSEMBLE	3
I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	7
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL	7
1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés	7
1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement	7
1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières.....	8
1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes	12
1.1.5 - Emplois et inflation dans les pays industrialisés.....	14
1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA ..	14
1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA	14
1.2.2 - Evolution des prix	16
1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure.....	17
1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats.....	17
1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure	19
1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements	19
II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE	21
2.1 - OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONETAIRE	21
2.2 - ACTION MONETAIRE	21
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt	21
2.2.2 - Opérations d'open market	21
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement	22
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires	22
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES.....	23
2.3.1 - Avoirs extérieurs nets	23
2.3.2 - Crédit intérieur	23
2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements	23
2.3.2.2 - Crédits à l'économie	23
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques	25
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire	26
2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	26



III - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES	27
3.1 - SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	27
3.2 - MARCHE INTERBANCAIRE	28
3.3 - MARCHE FINANCIER	30
3.3.1 - Mobilisation des ressources par les Etats	30
3.3.1.1- Mobilisation des ressources sur le marché régional.....	30
3.3.1.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations	30
3.3.1.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional	30
3.3.1.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional.....	31
3.4 - ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE	32
3.4.1 - Préservation de la stabilité financière de l'Union	32
3.4.2 - Renforcement de la supervision bancaire et financière	32
3.4.3 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC)	33
3.4.4 - Autres dispositions contribuant à la stabilité financière	34
3.5 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE	35
IV - GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE	37
4.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	37
4.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO	37
4.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire	37
4.1.3 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO	37
4.2 - SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT.....	38
4.2.1 - Fonctionnement des systèmes de paiement	38
4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement	39
4.3 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE.....	40
V - CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE	41
5.1 - ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES.....	41
5.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMOA	41
5.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA	42
5.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO	45

5.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	49
5.1.5 - Comité d'audit de la BCEAO	50
5.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO	50
5.2.1 - Gestion des ressources humaines	50
5.2.1.1 - Effectif	50
5.2.1.2 - Formation	51
5.2.2 - Patrimoine immobilier	54
5.2.3 - Système d'information et de communication.....	54
5.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle.....	54
5.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion.....	56
5.2.6 - Système de management de la qualité de la BCEAO	58
5.3 - COOPERATION INTERNATIONALE	58
5.3.1 - Coopération monétaire et financière	58
5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)	58
5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions	59
5.3.2 - Intégration économique et monétaire	59
ANNEXES	63

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole	9
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc	10
Graphique 3 : évolution des cours du café	10
Graphique 4 : évolution des cours du cacao	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton	11
Graphique 6 : UMOA - situation monétaire intégrée	25
Graphique 7 : évolution des effectifs de la BCEAO	51

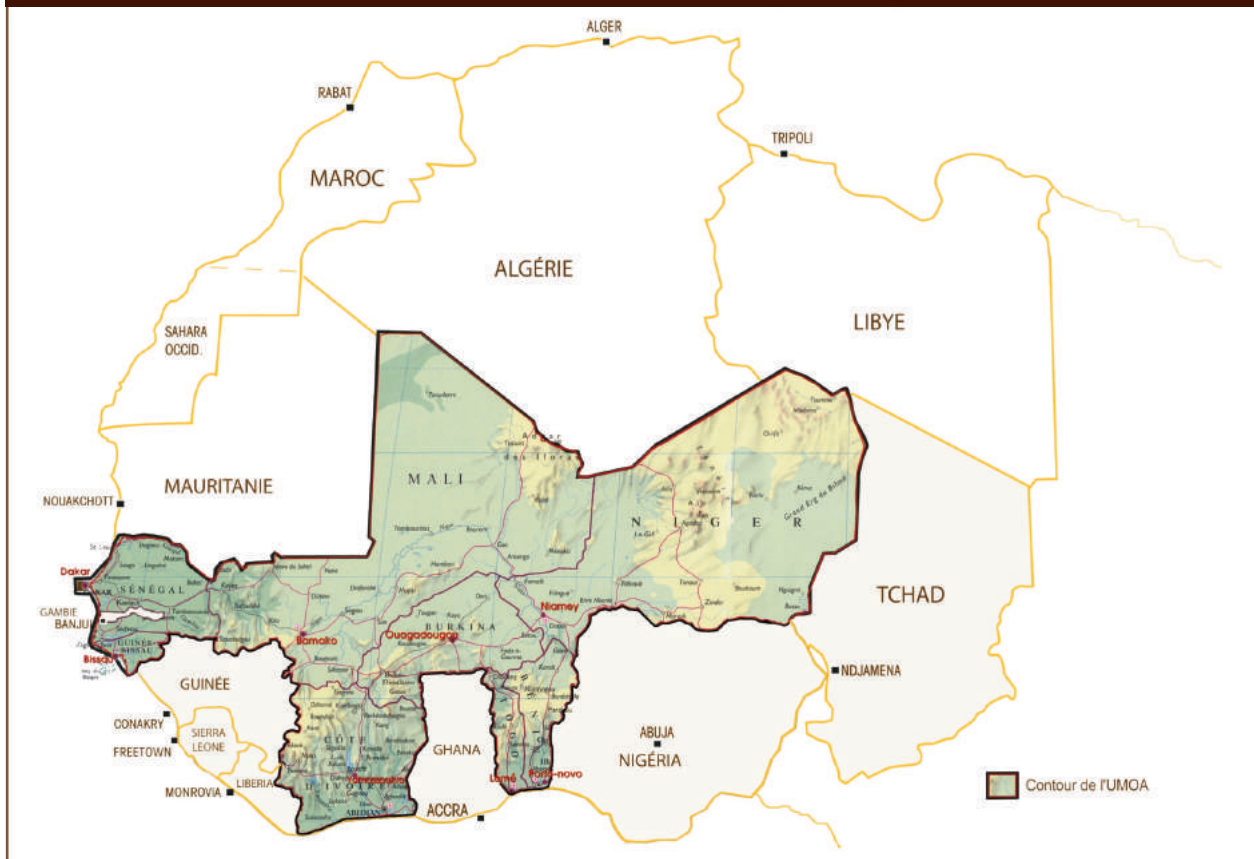
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels.....	13
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels	13
Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2014 et 2015	17
Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2015	18
Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	22
Tableau 6 : situation monétaire intégrée	25



Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2015	29
Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2015	29
Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics.....	30
Tableau 10 : taux d'intérêt moyen des bons du Trésor	31
Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2015	31
Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics	32
Tableau 13 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO	38

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 12 mai 1962 auquel se sont substitués ceux du 14 novembre 1973 et du 20 janvier 2007, regroupe les huit Etats membres suivants :



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le cinquante troisième exercice est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. : - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2015

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les événements ci-après.

AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

Première réunion du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA

Le 4 juin 2015, s'est tenue à Dakar, dans les locaux du Siège de la BCEAO, la première réunion du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA), en prélude au démarrage des activités dudit Fonds. Le FGD-UMOA est une institution communautaire, à caractère économique et financier, dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie financière. Il a pour mission d'assurer la garantie des dépôts des clients des établissements de crédit ou des Systèmes Financiers Décentralisés agréés dans l'Union. Le Fonds participe ainsi à la préservation de la stabilité financière et contribue également à la promotion de la culture financière dans les Etats membres de l'UMOA.

La rencontre a constitué une occasion pour les Administrateurs du FGD-UMOA de prendre d'importantes décisions pour amorcer le démarrage des activités du Fonds.

Ont participé à la réunion, outre le Gouverneur de la BCEAO, Président du Conseil d'Administration du FGD-UMOA, quatre Administrateurs dont deux représentants des Etats membres de l'Union et les deux autres, respectivement la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UEMOA (FAPBEF-UEMOA) et les Systèmes Financiers Décentralisés de l'Union.

Séminaire conjoint BCEAO/HEC-Paris de renforcement des capacités du secteur bancaire de l'UMOA

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme conjoint BCEAO/HEC-Paris de renforcement des capacités, le COFEB a organisé un Parcours de Management Général (PMG) de type « Excellence », au titre de l'année 2015. Ce parcours s'est déroulé au Siège de la BCEAO en deux sessions, du 21 au 24 juillet et du 15 au 22 septembre 2015. Ces sessions ont concerné principalement des responsables d'établissements de crédit de l'UMOA.

Séminaire régional sur l'émission d'obligations islamiques "SUKUK"

Un séminaire sur « *L'émission d'obligations islamiques SUKUK* » s'est tenu les 15 et 16 juin 2015, dans les locaux du Siège de la BCEAO. Ce séminaire a été organisé conjointement par la Banque Centrale et Islamic Research and Training Institute (Institut Islamique de Recherches et de Formation) de la Banque Islamique de Développement. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de promotion de la finance islamique dans l'Union et vise à initier les participants aux techniques d'émission de Sukuk, en vue du financement des besoins en infrastructures des Etats de l'UMOA.

La session a réuni une soixantaine de participants provenant de la BCEAO, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Ministères chargés de l'Economie et des Finances (Directions Générales des Impôts et du Trésor) des Etats membres de l'UMOA, des Structures Nationales chargées de la promotion des investissements, de l'Agence UMOA-



Titres, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ainsi que des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation.

Séminaire conjoint BCEAO/AFRITAC de l'Ouest sur le thème « Surveillance macro-prudentielle, risques systémiques et stabilité financière »

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'actions de formation qualifiante et de renforcement des capacités des cadres et dirigeants des établissements de crédit de l'Union, la BCEAO a organisé, conjointement avec AFRITAC de l'Ouest, un séminaire sur le thème « *Surveillance macro-prudentielle, risques systémiques et stabilité financière* », du 1^{er} au 5 juin 2015, au Siège de l'Institution. La session visait à présenter aux participants les enjeux en matière de stabilité financière, le rôle des autorités de régulation et de supervision ainsi que le lien entre les politiques macro-prudentielles et la supervision au niveau micro-prudentiel. Elle a regroupé trente-trois (33) participants issus des Ministères chargés des Finances des pays couverts par AFRITAC de l'Ouest, de la BCEAO, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Banques Centrales de Mauritanie et de la République de Guinée, du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et de la Commission de l'UEMOA.

Séminaire d'échanges avec la profession bancaire sur les projets de textes réglementaires transposant les dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA

Un séminaire d'échanges sur les projets de textes transposant les règles de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA s'est tenu, du 16 au 18 décembre 2015, au Siège de la BCEAO à Dakar. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'un large processus de consultation de la profession bancaire mené par la BCEAO sur les projets de dispositif prudentiel et de décision sur la supervision sur base consolidée. Ce séminaire a permis de présenter les évolutions réglementaires envisagées et de recueillir les observations de toutes les parties prenantes à cette réforme en vue de la finalisation desdits projets de textes avant leur transmission aux Autorités de la BCEAO.

Les travaux ont enregistré la participation de soixante-douze représentants issus du Comité scientifique de la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Établissements Financiers de l'UEMOA (APBEF-UEMOA), des maisons-mères de groupes bancaires dont les filiales opèrent dans l'UMOA et de la profession comptable. La rencontre a également été marquée par la présence des partenaires techniques de la BCEAO (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale et Bank Al-Maghrib) et de l'institut de formation français spécialiste des règles de Bâle (AFGES).

AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE

Visite de travail de la Directrice Générale du FMI au Siège de la BCEAO

Le 30 janvier 2015, Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI), a effectué une visite de travail au Siège de la Banque Centrale. A cette occasion, elle a animé une Conférence sur le thème « *L'intégration financière au service d'une croissance inclusive* ».

Cette rencontre a été marquée par la participation des responsables des Organes et Institutions de l'UEMOA ainsi que des Directeurs Généraux des établissements de crédit et

des dirigeants d'institutions de microfinance du Sénégal. Etaient également présents, des chercheurs et enseignants des Universités, Centres de Recherche et Grandes Ecoles du Sénégal ainsi que les membres du Management de la BCEAO.

Troisième réunion de la TASK Force Présidentielle sur le programme de coopération monétaire de la CEDEAO

Une délégation de la BCEAO a pris part, du 4 au 6 février 2015 à Niamey, à la troisième réunion de la TASK Force Présidentielle sur le programme de coopération monétaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette rencontre visait à examiner le programme d'activité de la feuille de route révisée sur la monnaie unique de la CEDEAO d'ici 2020 et les responsabilités confiées aux institutions régionales impliquées dans le mécanisme de la surveillance multilatérale pour l'achèvement de chaque activité. A cette occasion, les Ministres chargés des Finances de l'espace CEDEAO et les Gouverneurs des banques centrales représentées ont discuté des modalités de fusion de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et de l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Oues (IMAO) dans un Institut Monétaire de la CEDEAO en 2018 et étudié la préoccupation soulevée par le Conseil de convergence de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) sur les critères de convergence macroéconomique révisés et adoptés par le 45^e sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu à Accra le 10 juillet 2014.

Première réunion du Groupe de travail des banques centrales des pays francophones sur l'inclusion financière

Les 5 et 6 février 2015, s'est tenue au Siège de la BCEAO à Dakar, la première réunion technique du Groupe de travail des Banques Centrales des pays francophones sur l'inclusion financière. Ce Groupe de travail a été mis en place au terme de la 21^e Conférence des Gouverneurs des banques centrales des pays francophones, tenue à Dakar du 14 au 16 mai 2014. La rencontre qui a enregistré la participation des représentants de treize banques centrales, a permis aux participants de s'imprégner des initiatives entreprises par les pays du G20 en matière d'inclusion financière, dans le cadre du Partenariat Global pour l'Inclusion Financière (GPII), et de partager leurs expériences dans ce domaine.

Les échanges ont notamment porté sur les problématiques de l'inclusion financière, l'identification des thématiques à traiter par chaque banque centrale, la détermination des contributions attendues de chacune d'elles et la définition du calendrier de travail. Au terme des discussions, les participants ont convenu d'élaborer un projet de rapport d'étape ainsi qu'un rapport définitif, à soumettre aux Gouverneurs des banques centrales des pays francophones, au cours de leurs réunions prévues en 2015 et 2016.

Atelier de restitution des résultats de l'étude relative à la mise en place de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA

Les 6 et 7 juillet 2015 s'est tenu, au Siège de la BCEAO à Dakar, un atelier régional de restitution des résultats de l'étude relative à la mise en place de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, organisé en partenariat avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF). Cette rencontre fait suite à l'atelier de réflexion sur l'inclusion financière organisé en avril 2014 et aux concertations nationales sur le rapport provisoire de la stratégie, organisées du 27 au 29 mai 2015 dans les Directions Nationales.

L'atelier avait pour objectifs, d'une part, de restituer à l'ensemble des acteurs, la synthèse des observations issues de ces concertations, et, d'autre part, d'analyser les propositions



faites par les consultants sur les principaux points du rapport provisoire, à savoir la vision, les objectifs et les axes de la stratégie. Il a enregistré la participation d'une soixantaine de personnes provenant des Etats membres de l'UEMOA, de la BCEAO et de UNCDF. Des responsables du secteur financier de l'Union, des experts en inclusion financière et des bailleurs de fonds ont également pris part à la rencontre. Les travaux, en séances plénières et en groupes, ont permis d'échanger sur la vision de l'UEMOA en matière d'inclusion financière, les objectifs et axes stratégiques ainsi que le budget et le cadre de suivi et de coordination. Ils ont également permis d'approfondir les réflexions sur la synergie à assurer entre la stratégie régionale d'inclusion financière et les stratégies nationales en cours dans les Etats membres.

Signature d'une Convention-cadre de coopération entre la BCEAO et l'INSEE

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a effectué une visite le 6 février 2015 au Siège de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) à Paris. Au cours de la séance de travail qu'il a eue avec Monsieur Jean-Luc TAVERNIER, Directeur Général de cette institution, une Convention-cadre de coopération technique a été signée entre la BCEAO et l'INSEE.

La coopération avec l'INSEE devrait permettre à la BCEAO d'améliorer son dispositif d'analyse conjoncturelle et de l'étendre à la collecte de données sur la situation financière des ménages et la demande globale. Elle devrait également favoriser la mise en place de bases de données intégrées et performantes et profiter aux Instituts Nationaux de Statistiques des Etats membres de l'Union.

Douzième réunion annuelle du Groupe des superviseurs bancaires francophones

La douzième réunion annuelle du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF), dont la présidence est assurée par le Gouverneur de la BCEAO, Président de la Commission Bancaire de l'UMOA, s'est tenue à Casablanca le 5 mars 2015, dans les locaux de la Direction de la Supervision Bancaire de Bank Al-Maghrib. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur de la BCEAO.

La réunion, qui a enregistré la participation d'une vingtaine de représentants d'organismes de contrôle et de banques centrales, a été l'occasion d'échanges sur les sujets d'intérêt commun comme les moyens de renforcement de l'efficacité de la supervision bancaire, la mise en place de l'Union Bancaire Européenne, l'inclusion financière et la supervision des groupes bancaires transfrontaliers.

La rencontre a été suivie, le 6 mars 2015, d'un séminaire animé par un représentant de l'Institut pour la Stabilité Financière (ISFI) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Elle a essentiellement porté sur les travaux récents du Comité de Bâle, en particulier la réduction des risques ainsi que l'identification et le traitement des banques en difficulté.

Rencontre annuelle de coopération entre la BCEAO et la Banque de France

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur, a été reçue le 21 avril 2015 à Paris dans les locaux de la Banque de France par son Gouverneur, Monsieur Christian NOYER. Cette rencontre a été l'occasion pour la BCEAO de faire le bilan de la mise en œuvre de l'Accord de coopération signé le 5 octobre 2012 et de partager les perspectives pour 2015 et 2016 de la coopération avec la Banque de France.

Vingt-deuxième Conférence des Gouverneurs des banques centrales des pays francophones

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur, a pris part, du 13 au 15 mai 2015, à Fort-de-France en Martinique à la 22^e Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales des Pays Francophones. Cette édition a été consacrée au thème « *La banque centrale et les risques* ». Elle a permis de débattre du paradoxe entre, d'une part, une trop faible prise de risque économique, à la fois cause et conséquence de l'atonie de la reprise de l'investissement et, d'autre part, la maîtrise d'un possible risque financier excessif.

Participation aux Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Une délégation de la BCEAO conduite par le Gouverneur a pris part, du 25 au 29 mai 2015, à Abidjan, aux Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur le thème « *L'Afrique et le nouveau paysage mondial* ». Ces rencontres s'inscrivaient dans le cadre de l'élection du 8^e Président de la BAD et de la célébration du 50^e anniversaire de l'Institution. Elles ont permis d'examiner les opérations de cette banque, au titre de l'année 2014, ainsi que son portefeuille de financement dédié au développement en 2015. Ces rencontres ont été l'occasion de réfléchir sur les défis que l'Afrique doit relever dans des secteurs clés, tels que le changement climatique, les infrastructures, le secteur privé et la gouvernance.

Table ronde des leaders de l'Initiative Africaine sur les Politiques de Services Financiers via la Téléphonie Mobile (AMPI)

Du 23 au 24 juillet 2015 s'est tenue à Yamoussoukro, sous la présidence de Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, une Table Ronde des Leaders de l'Initiative Africaine sur les Politiques de Services Financiers via la Téléphonie Mobile (AMPI), à laquelle a participé Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO.

La Table ronde portant sur le thème : « *La prochaine génération des services financiers via la téléphonie mobile : convergence et développement* » a regroupé environ cent cinquante participants, dont des Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de banques centrales africaines membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI). Des représentants des Administrations publiques d'Etats africains, du secteur bancaire et de la microfinance, des fournisseurs de services de paiement ainsi que des partenaires au développement ont également participé à cette rencontre. L'accent a été mis sur les changements intervenus dans l'industrie des services financiers numériques et les moyens par lesquels la région pourrait maintenir son leadership mondial dans ce domaine à travers l'AMPI. Cette troisième rencontre a été particulièrement marquée par la reconduite du Gouverneur de la BCEAO à la tête de cette institution jusqu'en février 2016.

Visite au Siège de la BCEAO de l'Ambassadeur des Etats-Unis

Son Excellence Monsieur James P. ZUMWALT, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Sénégal et en Guinée-Bissau, a été reçu en audience le 4 août 2015 par le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE.

Monsieur ZUMWALT était accompagné du Conseiller Economique de l'Ambassade des Etats-Unis et du Représentant du Trésor Américain, en mission de conseil auprès de l'Agence



UMOA-Titres. Cette visite au Gouverneur de la BCEAO, a permis à l'Ambassadeur des Etats-Unis de s'informer de la situation économique des Etats membres de l'Union. A l'issue des échanges, l'Ambassadeur américain a félicité la Banque Centrale pour le rôle important qu'elle joue au sein de l'UEMOA.

Cérémonie de remise du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique

Le Prix Abdoulaye FADIGA pour la Promotion de la Recherche Economique, institué en 2008 par la BCEAO, vise à favoriser l'émergence de travaux de recherche de qualité sur la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques pertinentes pour le développement des Etats membres de l'UEMOA. Il récompense, tous les deux ans, de jeunes chercheurs ressortissants de l'UEMOA, dont les travaux apportent un éclairage nouveau et permettent un élargissement des limites de la connaissance économique des pays de l'Union.

La cérémonie officielle de remise du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, au titre de l'année 2014, s'est tenue le 10 septembre 2015, dans la salle de Conférence du Siège de la BCEAO, à Dakar. Cette cérémonie, placée sous le haut parrainage de Messieurs Daniel Kablan DUNCAN et de Mahammed Boun Abdallah DIONNE, respectivement Premiers Ministres de Côte d'Ivoire et du Sénégal, a été retransmise par visioconférence sur l'ensemble des sites de la Banque Centrale.

A l'issue de la cérémonie, le Prix Abdoulaye FADIGA 2014 a été attribué à Monsieur Yao Dossa TADENYO, de nationalité togolaise, doctorant en sciences économiques à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et auteur de l'article intitulé « *Chocs de taux d'intérêt de la BCEAO et évolution de l'inflation dans la Zone UMOA : implications pour la poursuite d'un objectif de stabilité des prix* ».

Le Prix d'encouragement a été décerné à Messieurs Charlemagne Babatoundé IGUE et Mathieu Gbêmèho TRINNOU, de nationalité béninoise, co-auteurs de l'article intitulé « *Risque de crédit bancaire et politique monétaire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)* ». Monsieur IGUE est Maître de Conférences Agrégé des Sciences Economiques et Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin. Monsieur TRINNOU est Assistant de recherche et doctorant au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Développement (CEFRED) de la même Faculté.

A cette même occasion, l'édition 2016 du Prix Abdoulaye FADIGA, la cinquième du genre, a été lancée par Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

Neuvième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

La neuvième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA s'est tenue au Siège de la Banque Centrale les 14 et 15 septembre 2015. Elle a réuni les participants en provenance des administrations statistiques et douanières des Etats membres de l'Union, de la Commission de l'UEMOA et des Directions Nationales de la BCEAO.

L'objet de cette rencontre était de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des don-

nées intra-UEMOA sur les échanges commerciaux, les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers. Les résultats ont révélé un maintien de la tendance haussière des échanges intra-UEMOA, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique.

La rencontre a, en outre, été l'occasion d'assurer une convergence de vues sur les modalités de mise en œuvre de la méthodologie d'actualisation du taux de fret par groupe de produits et par partenaire dans les Etats membres de l'UEMOA.

AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO

Rencontre des responsables en charge de la gestion des ressources humaines de la BCEAO

Le Siège de la BCEAO a abrité, les 25 et 26 juin 2015, une importante rencontre des responsables en charge de la gestion des ressources humaines de l'ensemble des sites de la Banque Centrale (Siège, Directions Nationales et Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA). Cette rencontre visait principalement le renforcement du cadre de collaboration entre les gestionnaires RH, en vue d'une dynamisation continue de l'animation de la fonction. Elle a également permis d'échanger sur les travaux du chantier de modernisation de la gestion des ressources humaines de la Banque et d'évoquer plusieurs sujets d'intérêt commun.

Séminaire résidentiel de la BCEAO à la Somone

Les 13 et 14 novembre 2015, la BCEAO a organisé à la Somone (Sénégal), un séminaire résidentiel pour faire le point de la réalisation du projet de modernisation de la gestion des ressources humaines de la Banque Centrale et de l'élaboration du Plan Stratégique 2016-2018 de l'Institution. Présidé par Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, le séminaire a connu la participation de l'ensemble du personnel de direction de l'Institut d'émission.

Les participants ont passé en revue les principales avancées réalisées dans le cadre du projet de modernisation des ressources humaines, dont l'un des objectifs est de permettre l'évolution du rôle de responsable de structure vers celui de manager de proximité qui sait motiver ses équipes et contribuer au développement de leurs compétences, dans un environnement de travail convivial. Les échanges ont notamment porté sur les systèmes de classification et de rémunération, les règles de gestion des carrières, le référentiel des compétences et le catalogue de formations.

La rencontre a, en outre, donné lieu à des échanges autour du bilan de la première campagne d'évaluation des performances du personnel, suite à la réforme du système d'évaluation. Les participants ont également examiné et approfondi la portée et la cohérence des propositions retenues au titre du Plan Stratégique 2016-2018 de la BCEAO.

A la suite de ce séminaire, une réunion de réflexion et d'information sur la modernisation de la gestion des ressources humaines de la Banque a été organisée le 30 novembre 2015. Elle a regroupé les responsables en charge de la gestion des ressources humaines de l'ensemble des sites de la Banque Centrale et des délégués des Commissions Consultatives.

COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO



COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2015

PRESIDENT : Son Excellence Docteur **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence Docteur **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Roch Marc Christian KABORE**,
Président du Faso.

Son Excellence Docteur **Alassane OUATTARA**,
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **José Mario VAZ**,
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence **Ibrahim Boubacar KEÏTA**,
Président de la République du Mali.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU**,
Président de la République du Niger.

Son Excellence **Macky SALL**,
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2015

PRESIDENT : M. Saidou SIDIBE,

Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger.

République du Bénin

MM. Komi KOUTCHE, Ministre d'Etat, chargé de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;

Pocoun Damè KOMBIENOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Burkina Faso

MM. Jean Gustave SANON, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Bédializoun Moussa NEBIE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale.

République de Côte d'Ivoire

M^{me} Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;

M. Abdourahmane CISSE, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget.

République de Guinée-Bissau

MM. Geraldo João MARTINS, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Degol MENDES, Secrétaire d'Etat chargé du Plan et de l'Intégration Régionale.

République du Mali

MM. Mamadou Igor DIARRA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Abdel Karim KONATE, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

République du Niger

MM. Saidou SIDIBE, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mohamed BOUCHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République du Sénégal

MM. Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Birima MANGARA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget.

République Togolaise

MM. Adji Otèth AYASSOR, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement ;

Kossi ASSIMAÏDOU, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de la Planification du Développement.



COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2015

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la BCEAO.

Vice-Gouverneurs de la BCEAO

M. Jean-Baptiste COMPAORE ;

M. Mamadou DIOP.

MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

République du Bénin

M. Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO, ancien Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Mama OUATTARA, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Directeur du Groupe de Politique Economique (GPE).

République de Guinée-Bissau

M. Rui Duarte FERREIRA, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé des Affaires Internationales.

République du Mali

M. Bangaly N'Ko TRAORE, Direction Générale de la Dette Publique.

République du Niger

M. Mahamane ANNOU MALLAM, ancien Président du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES).

République du Sénégal

M. Aliou FAYE, Directeur du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD).

République Togolaise

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

République Française

M^{me} Françoise DRUMETZ, Directeur des Etudes Microéconomiques et Structurelles de la Banque de France.

MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE

M. Lansina BAKARY, Expert Consultant, ancien Conseiller Economique du Gouverneur de la BCEAO, Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ;

M. Maïna Boukar MOUSSA, Vice-Président du Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Développement Economique et Social (GERDES), Niamey (République du Niger) ;

M. Adama DIAW, Professeur Titulaire de Sciences Economiques, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis (République du Sénégal).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2015

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,

Gouverneur de la BCEAO.

République du Bénin

M. Job OLOU, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Burkina Faso

M. Naby Abraham OUATTARA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Guinée-Bissau

M. Wilson Espírito Santo ALVES CARDOSO, Directeur Général du Trésor.

République du Mali

M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Sénégal

M. Adama Racine SOW, Trésorier général, Agent Comptable Central de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

République Togolaise

M. Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

République Française

M. Cyril ROUSSEAU, Sous-Directeur des Affaires Financières Multilatérales et du Développement à la Direction Générale du Trésor.

COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2015

Président : M. Taher HASSANE,

Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances du Niger

République du Mali

M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

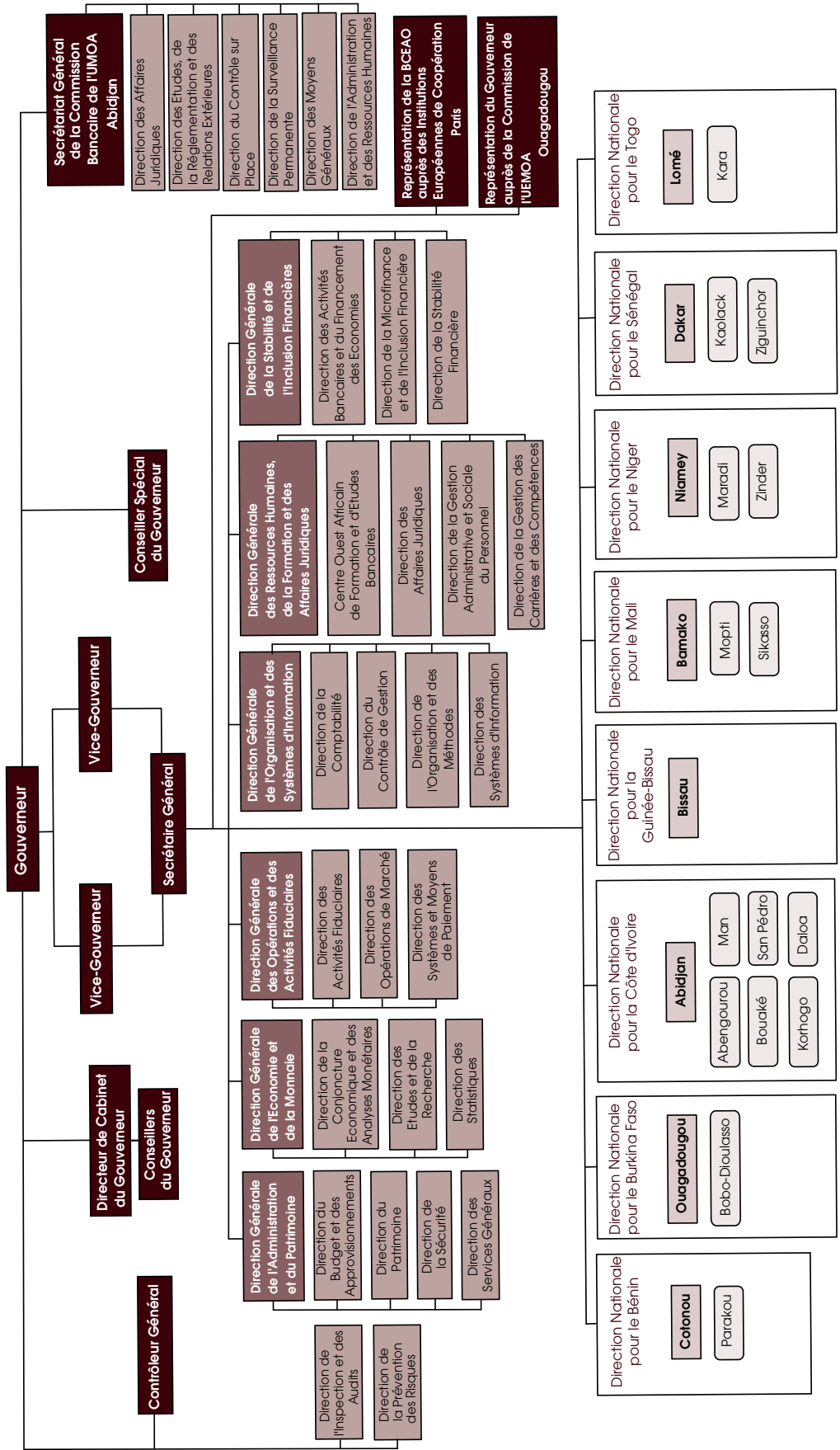
République du Sénégal

M. Adama Racine SOW, Trésorier Général, Agent Comptable à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

République Togolaise

M. Kodjo Sévon-Tépé ADEDZE, Commissaire des Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2015



BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2015

GOUVERNEUR	: M. Tiémoko Meyliet KONE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Mamadou DIOP
Secrétaire Général	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de Cabinet	: M. Siriki KONE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Oumar Tatam LY
Conseiller du Gouverneur	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Conseiller du Gouverneur	: M. João Alage Mamadu FADIA

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Conseillers du Contrôleur Général	: M. Cheick Ahmed Tidiany DIAKITE M. Kadjémna Guy GO-MARO

DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Alioune Blondin BEYE
Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Ismaila DEM
Directeur Général des Opérations et des Activités Fiduciaires	: M. Armand BADIEL
Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M. Ahmadou Al Aminou LO
Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M ^{me} Akouélé Sylviane MENSAH
Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU

CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Ibrahima SYLLA
Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Bassambié BATIONO
Conseiller du Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M. Coulibaly HORO
Conseiller du Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M. Abdoulaye TRAORE
Conseiller du Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: M ^{me} Aminata FALL NIANG

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur du Budget et des Approvisionnements	: M. Fama Adama KEÏTA
Directeur du Patrimoine	: M. Hadama YBIA

Directeur de la Sécurité
Directeur des Services Généraux
Directeur de la Conjoncture Economique
et des Analyses Monétaires
Directeur des Etudes et de la Recherche
Directeur des Statistiques
Directeur des Activités Fiduciaires
Directeur des Opérations de Marché
Directeur des Systèmes et des Moyens
de Paiement
Directeur de la Comptabilité
Directeur du Contrôle de Gestion
Directeur de l'Organisation et des Méthodes
Directeur des Systèmes d'Information
Directeur du Centre Ouest Africain
de Formation et d'Etudes Bancaires
Directeur des Affaires Juridiques
Directeur de la Gestion Administrative
et Sociale du Personnel
Directeur de la Gestion des Carrières
et des Compétences
Directeur des Activités Bancaires
et du Financement des Economies
Directeur de la Microfinance et de
l'Inclusion Financière
Directeur de la Stabilité Financière
Directeur de l'Inspection et des Audits
Directeur de la Prévention des Risques

: M^{me} Flora Madja ZOHOUN
: M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO

: M. Issa DJIBO
: M. Clément ADOBY
: M. Madani TOURE
: M. Djibril CAMARA
: M. Habib THIAM

: M. Bwaki KWASSI
: M. Ekoué DJRO GLOKPOR
: M. Kora LILIOU
: M. Mohamed Almountaka ALFIDJA
: M. Tiéguélé Abdoul F. COULIBALY

: M^{me} Aminata HAIDARA
: vacant

: M^{me} Marie Evelyne SEABE

: M^{me} Helena Maria José NOSOLINI EMBALO

: M. Antoine TRAORE

: M. Patrick KODJO
: M. Thierry TOFFA
: M. Kadjemna Guy GO-MARO
: M. Diaffra HAROUNA

REPRESENTATIONS

Représentant Résident du Gouverneur auprès
de la Commission de l'Union Economique et
Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Représentant de la BCEAO auprès des
Institutions Européennes de Coopération

: M. Charles Luanga KI-ZERBO

: vacant

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin
Directeur National pour le Burkina Faso
Directeur National pour la Côte d'Ivoire
Directeur National pour la Guinée-Bissau
Directeur National pour le Mali
Directeur National pour le Niger
Directeur National pour le Sénégal
Directeur National pour le Togo

: M. Gbégnon Alain Michel KOMACLO
: M. Charles Luanga KI-ZERBO
: M. Chalouho COULIBALY
: M. João Alage Mamadu FADIA
: M. Konzo TRAORE
: M. Maman Laouane KARIM
: M. Mamadou CAMARA
: M. Kossi TENOU

SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)

Secrétaire Général
Secrétaire Général Adjoint

: M^{me} Séna Elda Afiwa KPOTSRA
: M. Amadou DIARRA

ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou

Avenue Jean-Paul II
01 Boîte Postale : n° 325 RP
Téléphone : (229) 21 36 46 00/21 31 24 66/21 31 24 67
Télécopie : (229) 21 31 24 65
Courriel : courrier.BDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Aliyou OUMOROU

Parakou

Boîte Postale : n° 201
Téléphone : (229) 23 61 03 25/29
Télécopie : (229) 23 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire DAGBA

BURKINA

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 01 BP 356
Téléphone : (226) 25 49 05 00/01 et 25 30 60 15
Télécopie : (226) 25 31 01 22
Courriel : courrier.CDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Adama SANKARA

Bobo-Dioulasso

Avenue Mamadou KONATE
Boîte Postale : n° 603
Téléphone : (226) 20 97 04 44
Télécopie : (226) 20 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahim DIABY-KASSAMBA

COTE D'IVOIRE

Abidjan

Av. Abdoulaye FADIGA angle Bd. Roussel
Boîte Postale : 01 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52
Courriel : courrier.ADN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Yao Magloire KONAN

Abengourou

Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15
Télécopie : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Georges DIAW

Bouaké

Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
Télécopie : (225) 31 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

Daloa

Boîte Postale : n° 46
Téléphone : (225) 32 78 38 85
Télécopie : (225) 32 78 13 10
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ningou Jacques HLYH GNELBIN

Korhogo

Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
Télécopie : (225) 36 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

Man

Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 33 79 02 67
Télécopie : (225) 33 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

San Pedro

Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 34 71 21 84
Télécopie : (225) 34 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouf OUATTARA

GUINEE-BISSAU

Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria
Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 / 321 41 73
Télécopie : (245) 325 63 00
Courriel : courrier.SDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Adrião Spencer CARVALHO

MALI

Bamako

94, Avenue Moussa TRAVELE
Boîte Postale : n° 206
Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41 / 2022 54 06
Télécopie : (223) 20 22 47 86

Courriel : courrier.DDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Youssouf B.
COULIBALY

Mopti

Komoguel II, route de Sévaré
Boîte Postale : n° 180
Téléphone : (223) 20 21 01 02
Télécopie : (223) 21 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSE

Sikasso

Rue Mamadou TRAORE
Boîte Postale : n° 453
Téléphone : (223) 21 62 00 77
Télécopie : (223) 21 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

NIGER

Niamey

Rue de l'Uranium
Boîte Postale : n° 487
Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40
Télécopie : (227) 20 73 47 43
Courriel : courrier.HDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Achirou DAN
MAGARIA

Maradi

Boîte Postale : n° 265
Téléphone : (227) 20 41 00 96
Télécopie : (227) 20 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Daouda BOUKARI

Zinder

Boîte Postale : n° 133
Téléphone : (227) 20 51 00 94
Télécopie : (227) 20 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abibou MOUSSA

SENEGAL

Dakar

Boulevard du Général De Gaulle x Triangle Sud
Boîte Postale : n° 3159
Téléphone : (221) 33 889 45 45
Télécopie : (221) 33 823 57 57
Courriel : courrier.KDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. François Etienne
Déthié SENE

Kaolack

Boîte Postale : n° 79
Téléphone : (221) 33 938 40 00

Télécopie : (221) 33 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Babacar SENE

Ziguinchor

Boîte Postale : n° 317
Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35
Télécopie : (221) 33 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : M^{me} Awa BA CAMARA

TOGO

Lomé

Rue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : n° 120
Téléphone : (228) 22 21 53 84
Télécopie : (228) 22 21 76 02
Courriel : courrier.TDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

Kara

Boîte Postale : n° 75
Téléphone : (228) 26 60 60 79
Télécopie : (228) 26 60 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Komi Denyo KOWU

REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou,
Burkina Faso
Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01
Téléphone : (226) 50 31 61 01 / 50 30 60 15 / 14
Télécopie : (226) 50 30 63 76
Courriel : courrier.Z03@bceao.int

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITU- TIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France
Téléphone : (33) 1 42 25 71 60
Télécopie : (33) 1 42 56 00 37
Courriel : bceao@paris-bceao.org

SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)

Boulevard Botreau Roussel (rue privée CRRAE-
UMOA) 01 BP 7125 Abidjan - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 25 57 57
Fax : (225) 20 22 45 52
Site web : www.bceao.int
Email : courrier.z02sg@bceao.int



Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest



MESSAGE DU GOUVERNEUR

L'activité économique des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est demeurée forte en 2015. Le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union est ressorti, en termes réels, à 7,0% en 2015, après une progression de 6,5% en 2014, poursuivant la bonne tendance observée depuis quatre ans.

Cette croissance a été portée par le dynamisme de l'ensemble des secteurs économiques ainsi que des investissements publics et privés soutenus. Le taux d'inflation s'est, pour sa part, établi, en moyenne, à 1,0% en 2015 contre -0,1% enregistré un an plus tôt.

Pour maintenir durablement ces performances, les pays de l'Union devraient accélérer les réformes structurelles pour renforcer l'attractivité des économies et accroître le niveau et la qualité des investissements. En outre, la stabilité macroéconomique et un secteur financier sain demeurent nécessaires pour la mobilisation des ressources internes et externes indispensables au financement de l'activité.

Dans cette perspective, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a poursuivi en 2015 une politique monétaire accommodante, tout en veillant à préserver un environnement macroéconomique stable, propice à une croissance forte et durable.

L'Institut d'émission a également mis en œuvre des réformes significatives, notamment pour améliorer l'efficacité de la politique monétaire, renforcer la réglementation et la supervision bancaires et moderniser le secteur financier.

Ces actions prennent appui sur le relèvement du capital social minimum des établissements de crédit, l'accélération de la migration du dispositif prudentiel vers les normes de Bâle II et III, la mise en place d'un mécanisme de résolution des crises bancaires et la promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC). En outre, le Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA) a tenu la première réunion de son Conseil d'Administration le 4 juin 2015, au Siège de la BCEAO. Doté de la personnalité juridique et d'une autonomie financière, le FGD-UMOA a pour mission d'assurer la garantie des dépôts des clients des établissements de crédit et des Systèmes Financiers Décentralisés agréés dans l'Union. Le Fonds est ainsi appelé à contribuer à la préservation de la stabilité financière, autant qu'à la promotion de la culture financière dans les Etats membres de l'UMOA.

Par ailleurs, la Banque Centrale a érigé en priorité, la mise en place d'un dispositif dédié au soutien du financement des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) par les établissements de crédit. Issu du plan d'actions pour le financement des économies, impulsé par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, le nouveau mécanisme a été adopté par le Conseil des Ministres de l'Union, réuni en sa session du 29 septembre 2015, à Dakar.

Fruit d'une large concertation avec l'ensemble des partenaires, notamment la profession bancaire et les acteurs non bancaires engagés dans la promotion des PME/PMI, cette initiative vise à créer un environnement favorable au développement d'une masse critique de PME performantes. Le but est d'augmenter la contribution de cette catégorie



d'entreprises à la création de richesses ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de croissance durable et inclusive, que les Etats membres se sont fixés, et de renforcer la lutte contre le chômage.

Conformément à ses missions, la Banque Centrale entend continuer à œuvrer pour la création de conditions propices au développement d'un environnement financier sain et au maintien de la croissance.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,**

Président du Conseil d'Administration

VUE D'ENSEMBLE

En 2015, l'environnement économique international s'est caractérisé par un rythme de progression de l'activité moins élevé que prévu. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), établies en avril 2016, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% en 2015 contre 3,4% en 2014.

Au sein des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée résiliente. Les dernières estimations établies à fin avril 2016 tablent sur une hausse du produit intérieur brut de l'Union, en volume, de 7,0% en 2015, après une progression de 6,5% en 2014.

La croissance économique a été soutenue principalement par l'augmentation de la production manufacturière et le dynamisme de la branche « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP). Elle a également été impulsée par la hausse de la production agricole ainsi que l'essor des services, en liaison avec la vulgarisation de nouveaux produits, notamment dans les télécommunications et le domaine bancaire.

Le taux d'inflation s'est établi, en moyenne dans l'Union, à 1,0% en 2015 contre -0,1% enregistré l'année précédente. Cette évolution résulte du renchérissement des produits alimentaires locaux ainsi que des matériaux de construction et des services liés au logement.

L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union s'est soldée en 2015 par une augmentation du déficit global, base caisse, dons compris, par rapport à l'année 2014. En effet, ce déficit est ressorti, en pourcentage du PIB, à 4,4% en 2015 contre 3,0% en 2014. Cette évolution porte l'empreinte de la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics, notamment dans les infrastructures.

L'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2015, est ressorti à 13.328,1 milliards de francs CFA contre 11.347,2 milliards de FCFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 17,5%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.947,0 milliards de francs CFA en 2015, en hausse de 53,7% par rapport à 2014.

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2015 se sont soldés par un déficit global de 191,5 milliards, contre un excédent de 74,5 milliards en 2014. La détérioration du solde global résulte essentiellement d'une baisse des entrées nettes de capitaux étrangers en faveur des Etats membres de l'Union. Les effets de cette évolution ont toutefois été atténués par le repli du déficit courant, qui est passé de 7,2% du PIB en 2014 à 6,3% du PIB en 2015.

A fin décembre 2015, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 4.725,6 milliards, en baisse de 115,0 milliards ou 2,4% par rapport à décembre 2014. Les réserves officielles de change de la BCEAO ont augmenté de 453,4 milliards, pour se situer à 7.487,0 milliards. Le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale est ressorti à 80,2% contre 84,3% en décembre 2014.

L'encours du crédit intérieur a augmenté de 2.899,0 milliards ou 17,7%, par rapport à son niveau à fin décembre 2014, pour atteindre 19.306,9 milliards à fin décembre 2015. Cette

évolution est portée par la dégradation de 1.082,6 milliards de la position nette débitrice des Gouvernements qui s'est située à 5.798,1 milliards et par la hausse des crédits à l'économie, ressortis en progression de 15,5% pour s'établir à 13.508,8 milliards à fin décembre 2015. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 14,4% pour ressortir à 21.689,7 milliards.

Dans un contexte marqué par une inflation faible et des incertitudes sur les perspectives de croissance économique dans l'Union, la BCEAO a maintenu ses taux d'intérêt directeurs inchangés, afin de soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations régulières d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal sont ainsi demeurés respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union a été également maintenu à son niveau de 5,0%, fixé depuis le 16 mars 2012.

Au cours de l'année 2015, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé de cinq (5) unités par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 137 unités.

L'activité a été globalement bien orientée sur les marchés des capitaux de l'Union. Au niveau du marché monétaire, l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 2.570,0 milliards à fin décembre 2015 contre 2.450,0 milliards à fin décembre 2014, soit une hausse de 120,0 milliards (+4,9%) d'une année à l'autre. Sur le marché régional de la dette publique, l'encours global des titres est estimé à 6.511,8 milliards ou 12,5% du PIB à fin décembre 2015 contre 5.068,8 milliards ou 10,5% du PIB un an plus tôt.

Au plan de la gestion des signes monétaires, les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2015, ont porté sur un total de 4.819,8 millions de billets et pièces de monnaie, contre 4.389,2 millions d'unités au cours de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,8%. Comparée à 2014, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,1%.

Au niveau de la coopération internationale, les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2015, par des entrées nettes de ressources de 62,3 millions de DTS, contre 126,4 millions de DTS un an plus tôt. Les charges supportées par la BCEAO en 2015, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à 0,4 million de DTS (350,7 millions FCFA) contre 0,8 million de DTS (578,4 millions FCFA) l'année précédente.

Sur le plan du fonctionnement de la Banque Centrale, au cours de l'exercice 2015, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a tenu sa 18^e session ordinaire le 19 janvier 2015 à Cotonou, en République du Bénin. Le Conseil des Ministres a tenu quatre (4) sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires. Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre (4) réunions ordinaires. Le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu deux (2) sessions ordinaires ainsi qu'une session extraordinaire.



Au cours de l'année 2015, la Banque Centrale a procédé à l'élaboration d'un Plan Stratégique couvrant la période 2016-2018, en s'appuyant sur une démarche méthodologique de planification s'inspirant des meilleures pratiques en la matière. Cette nouvelle approche a permis, sur la base de l'identification des enjeux internes et externes sur un horizon d'une dizaine d'années, de décliner les principaux axes et les objectifs stratégiques à réaliser au cours des trois prochaines années.

Au titre du renforcement de la gouvernance de son système d'information, la BCEAO a initié des actions, afin de se conformer aux normes PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) de sécurité de l'industrie des cartes de paiement et au référentiel ITIL (Information Technology Infrastructure Library) des meilleures pratiques de gestion des services informatiques. De plus, le chantier pour l'alignement de la gouvernance et du management du système d'information de la Banque sur le référentiel COBIT (Control Objectives for Information and related Technology) des meilleures pratiques en la matière a été entamé.

Par ailleurs, les travaux visant le renforcement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Banque Centrale, afin de les aligner sur les standards internationaux en la matière, se sont poursuivis. Ainsi, le réaménagement de la gestion des risques de la BCEAO a abouti à la mise en œuvre d'un nouveau cadre méthodologique dénommé « Démarche de Maîtrise des Risques (DMAR) ». Le dispositif réaménagé, déployé sur l'ensemble des sites de la Banque en 2014, est entré dans sa phase opérationnelle avec l'élaboration de la cartographie des risques consolidée et la mise en place du cadre de gouvernance.

Au 31 décembre 2015, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'est établi à 3.545 agents contre 3.571 agents à fin décembre 2014. Cet effectif est constitué de 3.497 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 48 agents en position de détachement ou de disponibilité.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2015, l'environnement économique et financier international a été marqué par la volatilité des marchés financiers et la baisse des cours des matières premières de base, qui ont induit un rythme de progression de l'activité économique mondiale moins soutenu que prévu. La croissance a poursuivi son ralentissement dans les pays émergents et en développement, tandis que les pays avancés ont connu une reprise modérée. Globalement, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), établies en avril 2016, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% en 2015 contre 3,4% en 2014.

1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés

Dans les pays industrialisés, la croissance économique s'est légèrement accélérée, soutenue par les politiques monétaires accommodantes des banques centrales, l'amélioration des conditions financières et la baisse des prix du pétrole. Selon le FMI, le taux de croissance est estimé à 1,9% en 2015, contre 1,8% en 2014. Aux Etats-Unis, le produit intérieur brut (PIB) s'est accru de 2,4% en 2015, tout comme en 2014, en liaison avec le dynamisme de la demande intérieure privée. Au Japon, après s'être contractée de 0,1% en 2014, la croissance de l'économie est redevenue positive en 2015, ressortant à 0,5%, sous l'effet des politiques d'assouplissement monétaire et budgétaire ainsi que de la reprise des investissements qui ont permis de relancer les activités des entreprises et la demande intérieure. Dans la Zone euro, le rythme d'évolution de l'activité économique est resté dynamique, passant de 0,9% en 2014 à 1,6% en 2015, en liaison avec la vigueur de la demande intérieure et extérieure, consécutive à la baisse des prix du pétrole, au redressement de l'investissement privé, au maintien d'une politique monétaire accommodante par la

Banque Centrale Européenne (BCE) ainsi qu'à la dépréciation de l'euro.

1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement

Au niveau des pays émergents et en développement, la croissance économique s'est affaiblie en 2015. Elle a été affectée par le ralentissement de l'économie chinoise, la volatilité des marchés financiers, la persistance des tensions géopolitiques et l'impact négatif de la baisse des cours des matières premières pour les pays exportateurs. Selon les estimations du FMI, le produit intérieur brut des économies émergentes et en développement a augmenté de 4,0% en 2015, contre 4,6% l'année précédente. L'économie chinoise a ralenti, évoluant à un rythme de 6,9% sur l'année, soit son niveau le plus faible depuis 2009, après 7,3% un an plus tôt, sous l'effet de l'atonie de la demande interne et internationale, des turbulences des marchés boursiers et de la stagnation persistante du secteur immobilier. Le Brésil et la Russie ont, quant à eux, connu une contraction du rythme d'expansion de leur économie, du fait notamment de la chute des cours des matières premières de base, des tensions sociales et géopolitiques. En 2015, l'activité économique s'est repliée au Brésil et en Russie de 3,8% et 3,7% respectivement, après avoir progressé de 0,1% et 0,6% en 2014. Toutefois, la morosité d'ensemble des pays émergents a été quelque peu atténuée par le dynamisme de l'économie indienne, portée par la bonne tenue de l'investissement et le bas niveau des coûts de production du fait de la baisse des prix des matières premières. La croissance est ressortie à 7,3% en 2015, stable par rapport au niveau de 2014.

En Afrique subsaharienne, la croissance a décéléré pour s'établir à 3,4% en 2015, après 5,0% en 2014, sous l'effet de la baisse des prix des produits de base qui a pesé sur les grandes économies de la région, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigeria. La croissance de l'économie sud

africaine est ressortie à 1,3% en 2015, contre 1,5% en 2014. L'activité économique a été, plus particulièrement, affectée par la morosité du secteur minier, la faiblesse des infrastructures, notamment dans la fourniture d'électricité, et la situation politique et sociale tendue du pays. Au Nigeria, la croissance du produit intérieur brut a ralenti à 2,7% en 2015, après 6,3% un an plus tôt. Les difficultés du secteur pétrolier, ébranlé par l'effondrement des cours du pétrole sur le marché international, expliquent pour l'essentiel ce ralentissement.

1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières

Au cours de l'année 2015, les principales places boursières ont évolué de manière contrastée. Sur le premier semestre 2015, les indices boursiers ont été orientés à la hausse, sous l'effet de la poursuite de la reprise économique dans les pays avancés. En revanche, le deuxième semestre de l'année a été caractérisé par une volatilité des marchés financiers, liée aux évolutions défavorables de l'économie chinoise et du marché des matières premières. En moyenne, en 2015, les principaux indices de la bourse de New York, aux Etats-Unis, le Dow Jones et le Nasdaq, se sont renforcés, respectivement de 4,9% et 13,0% par rapport à l'année précédente. Au Japon, l'indice Nikkei a progressé de 23,9%, en passant de 15.470,2 points en 2014 à 19.163,3 points en 2015. Dans la Zone euro, l'indice EuroStoxx 50 a gagné 300,4 points par rapport à son niveau de 2014 pour s'établir à 3.445,7 points en 2015. En revanche, au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 s'est replié de 1,0% en 2015 pour ressortir à 6.614,8 points.

Au niveau des marchés boursiers africains, les principaux indices ont connu des évolutions différentes suivant l'orientation de l'activité économique dans les principaux secteurs. Ainsi, les indices des bourses de Lagos et d'Accra se sont contractés respectivement de 21,5% et 5,7%. En revanche, l'indice phare de l'Afrique du Sud, le FTSE/JSE All Share, de la bourse de Johannesburg, s'est bonifié de 5,4%, en dépit de la morosité du secteur minier et des difficultés dans la fourniture d'énergie électrique. Dans la Zone

UEMOA, les indices BRVM₁₀ et BRVM_{Composite} qui étaient respectivement de 267,53 et 258,08 points à fin 2014, se sont bonifiés de 8,54% et de 17,17% pour s'établir à 290,38 et 303,93 points à fin décembre 2015.

S'agissant des produits de base, leurs cours se sont, pour la plupart, orientés à la baisse, en raison d'une demande mondiale atone en relation avec le ralentissement de la croissance dans les pays émergents, en particulier la Chine, et de l'appréciation du dollar. Les indices calculés par le FMI indiquent, en moyenne annuelle, un repli des prix des produits énergétiques de 44,8%, de ceux des produits industriels de 19,5% et des produits alimentaires de 17,2%.

La baisse la plus significative a été observée au niveau du pétrole. En effet, en 2015, le cours moyen du pétrole Brent s'est établi en moyenne à 53 dollars le baril, contre près de 100 dollars en 2014, soit un repli de 47%. Cette chute des cours est liée principalement à l'excès de l'offre de pétrole brut sur le marché du fait notamment de l'afflux du pétrole de schiste en provenance des Etats-Unis, dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale et de l'abandon du système de quotas régulateur de production par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Les inquiétudes sur la demande chinoise, l'appréciation du dollar face aux principales monnaies internationales et la perspective d'un retour du pétrole iranien sur les marchés internationaux, à la suite de la levée des sanctions occidentales ont accentué la baisse des cours vers la fin de l'année 2015 où le prix du Brent est passé en dessous de 40 dollars.

De même, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union ont évolué à la baisse sur une base annuelle, à l'exception de ceux du cacao et de la noix de cajou qui ont enregistré des hausses. Les baisses les plus significatives concernent l'huile de palme (-24,3%), le coton (-15,0%), le café robusta (-12,8%) et l'or (-8,4%).

Le fléchissement des cours de l'huile de palme est imputable principalement à la demande mondiale atone ainsi qu'à

l'abondance de la production en Asie du Sud-Est, notamment en Malaisie. La chute des cours du pétrole, qui rend moins rentable la production des biocarburants dont l'huile de palme constitue une des matières premières, a également contribué à faire baisser les prix.

Les cours du coton ont été affectés par l'accroissement de la production et des stocks mondiaux dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale, notamment celle en provenance de la Chine.

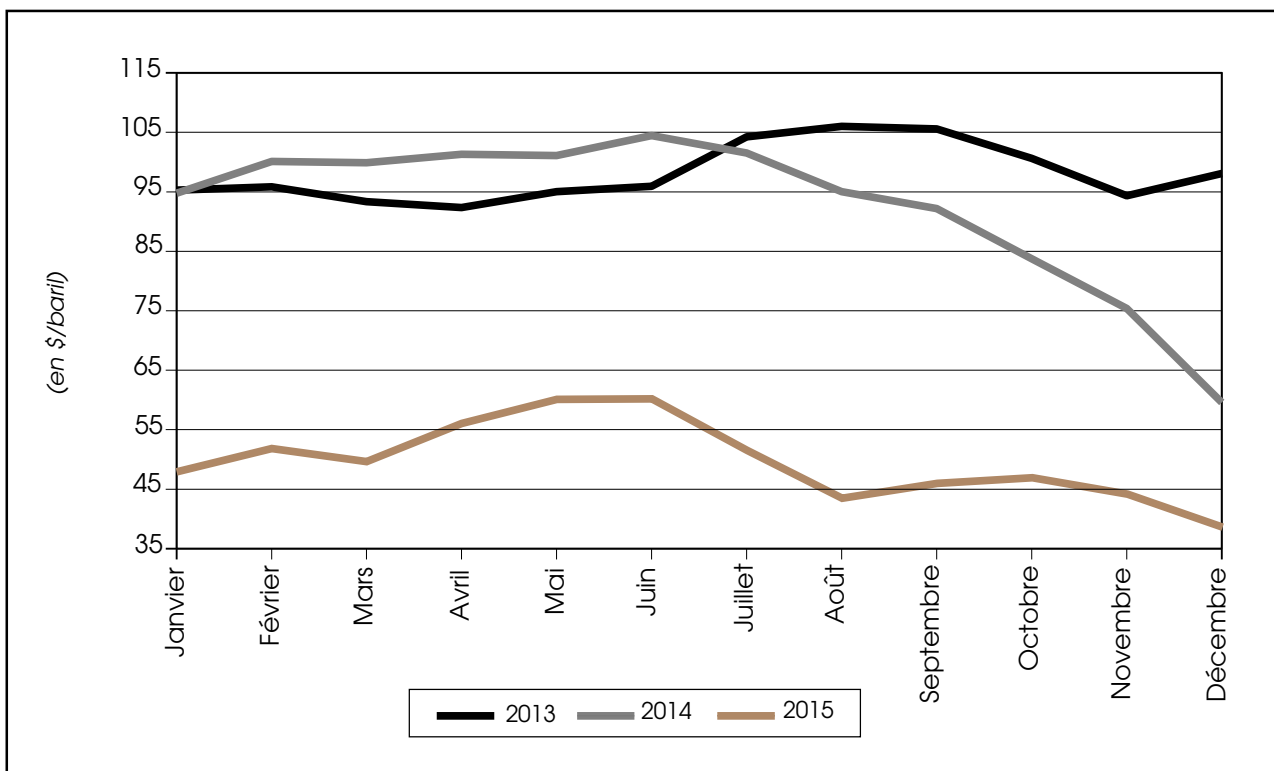
La baisse des cours du café robusta s'explique essentiellement par l'atonie de la demande mondiale face aux meilleures perspectives de l'offre, notamment en provenance du Brésil et de la Colombie. Par ailleurs, la dépréciation du réal brésilien vis-à-vis du dollar a pesé sur les prix, en poussant les producteurs brésiliens à vendre leurs stocks, afin de recevoir plus de réals pour du café vendu à l'extérieur en dollar, augmentant ainsi l'offre mondiale.

Les cours de l'or ont baissé, en raison principalement de l'appréciation du dollar qui lui est mécaniquement défavorable, en affaiblissant l'attrait du métal jaune pour les investisseurs. Les cours de l'or se sont également ressentis de la baisse de la demande provenant de l'Inde et de la Chine, principaux clients au niveau mondial.

En revanche, l'accroissement des prix du cacao reflète le dynamisme de la demande, notamment celle liée à l'accroissement de la consommation du chocolat en Asie. Cette tendance haussière a été renforcée par la baisse de la production au Ghana, deuxième producteur mondial, ainsi que les craintes sur les récoltes de la Malaisie et de l'Indonésie, du fait de conditions météorologiques défavorables.

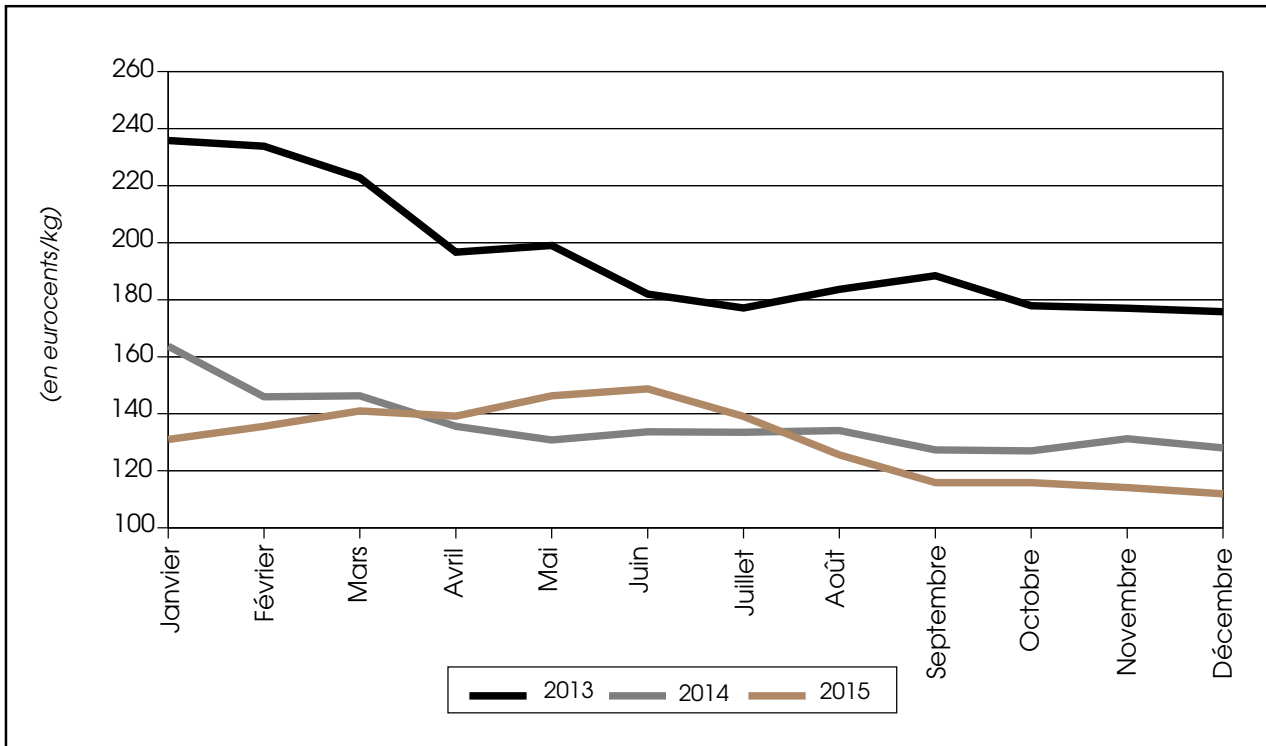
La fermeté des prix de la noix de cajou a été, pour sa part, induite par la forte demande mondiale, notamment celle en provenance d'Asie, d'Europe et des Etats-Unis.

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole (NYMEX)



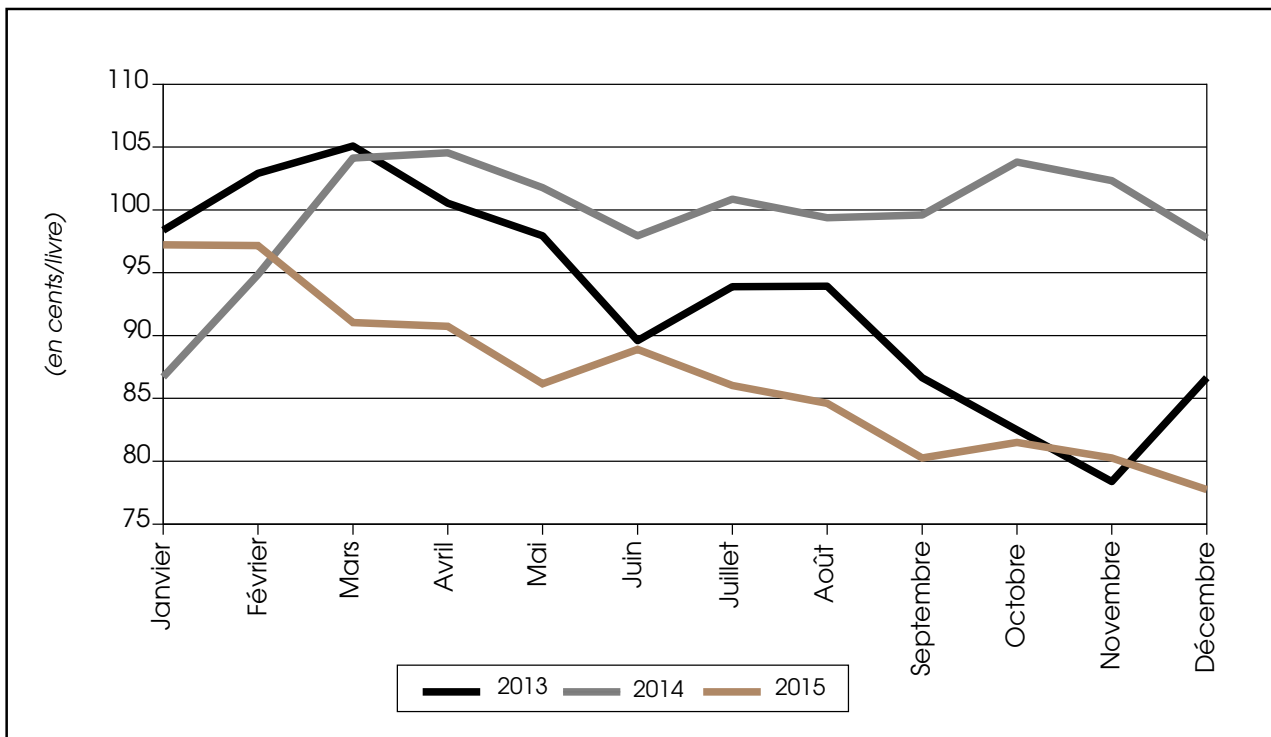
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



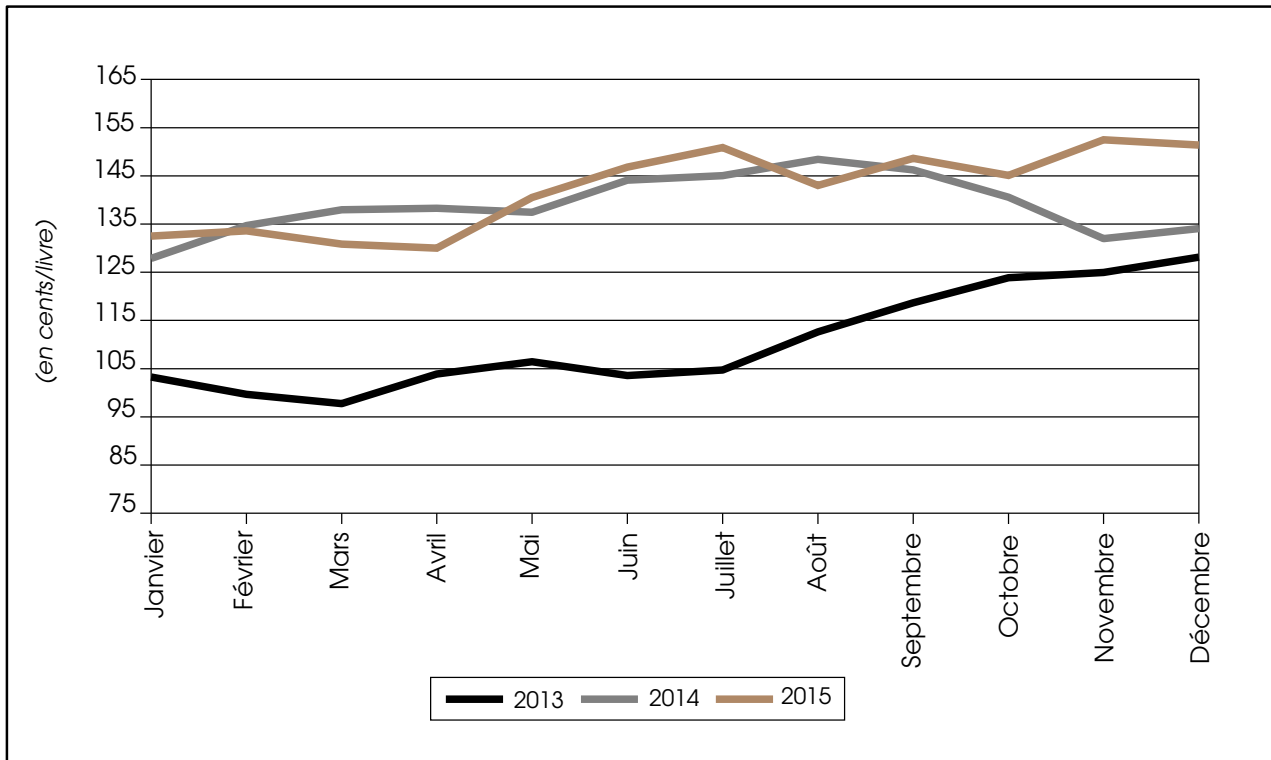
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 3 : évolution des cours du café



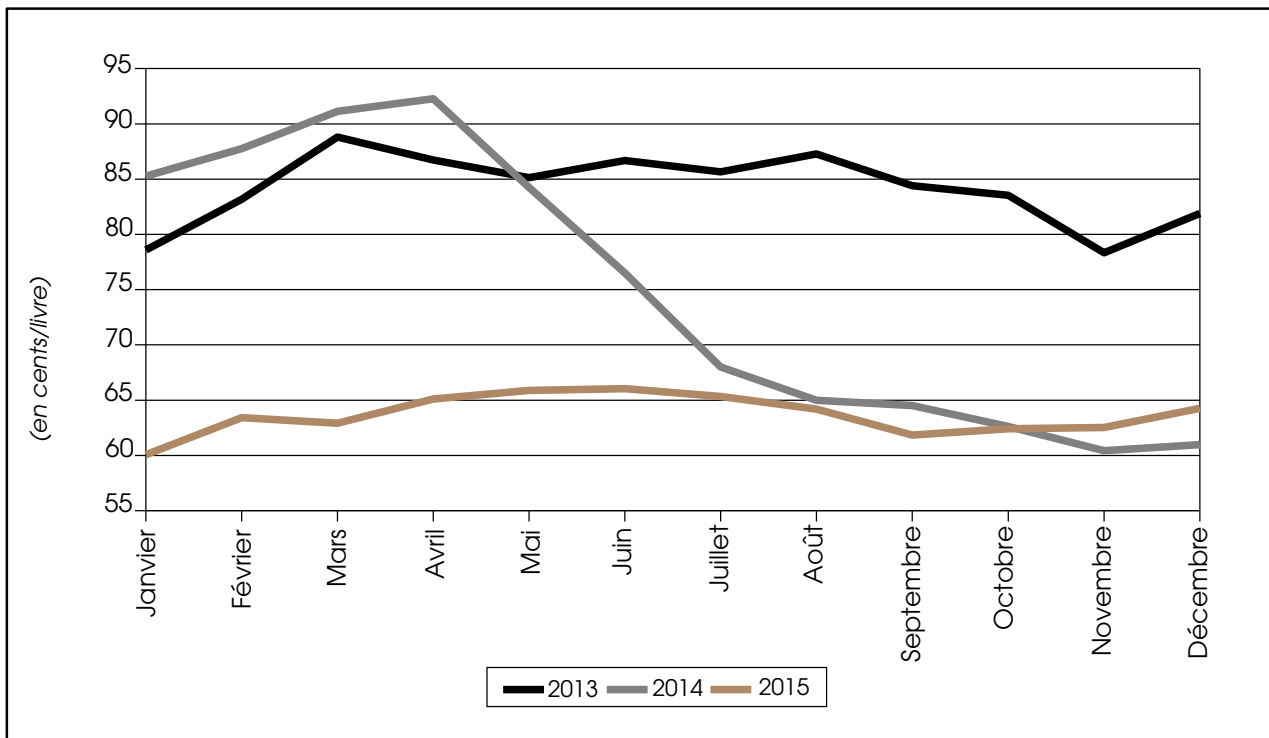
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Source : Reuters, BCEAO.

1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes

Au plan de la politique monétaire, la persistance de la faiblesse de l'inflation a conduit les banques centrales des principaux pays industrialisés à maintenir ou renforcer l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires, à l'exception de la Fed qui a entamé un resserrement progressif de sa politique monétaire vers la fin de l'année.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangés ses taux directeurs durant l'année 2015 et entamé la mise en œuvre de son programme d'assouplissement quantitatif pour tenter de relancer l'activité économique et lutter contre le risque de déflation en Zone euro. A cet égard, elle a décidé d'étendre ses achats d'actifs aux titres d'Etat des agences et des institutions européennes. Ce programme de rachat d'actifs publics et privés sur le marché secondaire a démarré le 9 mars 2015 et porte sur un montant de 60 milliards d'euros par mois jusqu'au mois de mars 2017, soit une valeur totale d'environ 1.500 milliards d'euros. Par ailleurs, la BCE a décidé, le 3 décembre 2015, d'abaisser son taux de dépôt de 10 points de base à -0,30%, contre -0,20% auparavant. En outre, Elle s'est engagée à élargir la palette des actifs qu'elle entend racheter pour éviter d'assécher le marché.

Dans le contexte d'une reprise résiliente de l'activité économique américaine, d'une remontée de l'inflation et d'un faible taux de chômage, la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) a changé l'orientation de sa politique monétaire en fin d'année. La Fed a ainsi relevé, le 16 décembre 2015, de 25 points de base sa fourchette d'objectif des taux des fonds fédéraux ou « Fed Funds » entre 0,25% et 0,50%, pour la première fois depuis près de 10 ans. La Banque Centrale américaine a souligné que cette hausse de taux n'est qu'une première étape d'un resserrement progressif de sa politique moné-

taire, dont elle a conditionné la poursuite à l'évolution de l'inflation.

La Banque du Japon (BoJ) a maintenu inchangés ses taux directeurs et son dispositif d'assouplissement quantitatif visant à augmenter la base monétaire de 80.000 milliards de yens par an, soit près de 600,0 milliards d'euros, via un important programme de rachat d'actifs. La BoJ a, en outre, maintenu la bande de fluctuation de son principal taux directeur entre 0,00% et 0,10%.

Au sein des pays émergents, pour lutter contre la persistance des tensions inflationnistes et géopolitiques ainsi que les fortes dépréciations monétaires, la plupart des banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire. La Banque Centrale de l'Inde (Reserve Bank of India) a poursuivi sa politique d'assouplissement monétaire entamée en janvier 2015, en réduisant son principal taux directeur de 50,0 points de base à 6,75% sur la période, dans un contexte de faible inflation et de risque de ralentissement de la croissance. La Banque Centrale de Russie a également baissé son taux directeur de 11,50% à 11,00% le 31 juillet 2015 pour relancer son économie en récession. En Chine, dans un contexte d'inflation faible et de baisse de l'activité, la Banque Centrale a procédé à plusieurs reprises à la baisse de ses principaux taux directeurs, à la dévaluation de sa monnaie et à la réduction de ses taux de réserves obligatoires applicables aux banques, afin de stimuler l'emprunt et soutenir l'économie. Le taux de prêt à un an et le taux de dépôt à un an ont été abaissés d'un quart de point, respectivement à 4,35% et 1,50%. Le taux de réserves obligatoires imposé aux principales banques du pays a été réduit de 50,0 points de base, à 17,50%. En août 2015, les Autorités monétaires chinoises ont procédé à trois dévaluations successives du yuan qui a perdu 3,6% de sa valeur face au dollar.

En revanche, au Brésil, la Banque Centrale a poursuivi le resserrement de sa politique

monétaire pour contenir l'inflation et soutenir sa devise, en dépit de la récession économique que connaît le pays depuis plus d'un an. Le taux d'intérêt directeur a été ainsi relevé d'un demi-point, à 14,25%, son

plus haut niveau depuis neuf ans. En Afrique du Sud, la Banque Centrale a augmenté, le 19 novembre 2015, son taux directeur de 25 points de base, à 6,25%, pour tenter d'enrayer la chute du rand.

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)

	Unité monétaire	2014	2015	Variation (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	750,7451	820,1188	9,24
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	493,6307	591,1520	19,76
Franc suisse	(1 CHF)	540,0490	614,4077	13,77
Livre sterling	(1 GBP)	813,4219	903,5117	11,08
Yen japonais	(1 JPY)	4,6728	4,8848	4,54
Dalasi gambien	(1 DALASI)	12,0124	13,8656	15,43
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	171,1236	159,3542	-6,88
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0704	0,0792	12,45
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	5,8112	6,5522	12,75
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,1568	3,0742	-2,62
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1096	0,1171	6,77

Sources : BdF, AMAO, FMI, BCEAO.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)

ANNEE 2014		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	737,9265	739,3047	753,7720	771,9772
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	478,8939	478,3701	494,9872	525,1017
Franc suisse	(1 CHF)	536,1170	538,0519	541,4569	544,6489
Livre sterling	(1 GBP)	792,3781	804,9869	826,3158	831,2372
Yen japonais	(1 JPY)	4,6600	4,6845	4,7623	4,5878
Dalasi gambien	(1 DALASI)	12,3451	12,1748	11,6786	11,8733
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	197,6344	167,4782	160,0238	164,0669
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0685	0,0684	0,0708	0,0742
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	5,7670	5,4723	5,7927	6,2674
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,0849	3,0799	3,1848	3,2863
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1100	0,1096	0,1100	0,1090
ANNEE 2015		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	821,1003	829,2365	827,1184	803,0201
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	582,0554	593,7695	589,9601	599,0840
Franc suisse	(1 CHF)	611,7860	630,2229	611,4819	604,7173
Livre sterling	(1 GBP)	882,0974	909,6196	914,3107	908,7375
Yen japonais	(1 JPY)	4,8883	4,8901	4,8273	4,9346
Dalasi gambien	(1 DALASI)	12,1858	13,9551	14,8767	14,8052
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	171,9493	150,1421	158,8986	157,9289
Franc guinéen	(1 FNG)	0,0802	0,0804	0,0785	0,0777
Dollar libérien	(1 DOLLAR)	5,7940	7,0088	6,7563	6,7933
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,2459	3,0230	3,0044	3,0355
Leone sierra-léonais	(1 LEONE)	0,1187	0,1223	0,1177	0,1102

Sources : BdF, AMAO, FMI, BCEAO.

Au niveau des pays voisins de ceux de l'UEMOA, la Banque Centrale du Ghana a relevé, le 16 novembre 2015, son principal taux directeur de 100,0 points de base à 26,0%, son niveau le plus élevé depuis 12 ans. Pour stimuler la croissance, en légère reprise au troisième trimestre 2015, la Banque Centrale du Nigeria (BCN) a, le 24 novembre 2015, baissé de 200,0 points de base son taux directeur à 11,0% et réduit de 500,0 points de base le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques à 20,0%.

Sur les marchés des changes, la monnaie européenne s'est dépréciée face aux principales devises, notamment sur la deuxième partie de l'année 2015, en liaison avec le renforcement des mesures d'assouplissement de politique monétaire prises par la BCE et le début de normalisation de la politique monétaire de la Fed. Le cours de l'euro s'est établi à 1,0862 dollar à fin décembre 2015 contre 1,2098 dollar un an plus tôt, soit une variation de 11,4%. Le cours de la monnaie unique européenne a également reculé par rapport au yen japonais, au franc suisse, au yuan et à la livre sterling, respectivement, de 10,9%, 10,5%, 6,3% et 5,4%.

Sur le marché ouest-africain, la monnaie des pays de la Zone UEMOA s'est valorisée par rapport au cedi ghanéen (+7,4%) et au naira nigérian (+2,7%). En revanche, le franc CFA a reculé face au dalasi gambien (-13,4%), au dollar libérien (-11,3%), au franc guinéen (-11,1%) et au leone sierra-leonais (-6,3%). En moyenne sur l'année 2015, 1.000 FCFA s'échangeaient contre 6,3 cedis ghanéens, 72,1 dalasis gambiens, 8.542,7 leones sierra-leonais, 152,6 dollars libériens, 12.629,5 francs guinéens et 325,3 nairas nigériens.

1.1.5 – Emplois et inflation dans les pays industrialisés

Les demandes d'emplois ont globalement baissé en 2015 dans les pays industrialisés. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a recu-

lé pour s'établir à 5% en décembre 2015 contre 5,6% au 31 décembre 2014. En Zone euro, il s'est établi 10,4% au 31 décembre 2015 contre 11,3% une année auparavant. De même, au Japon, le taux de chômage est ressorti en baisse de 0,1 point de pourcentage sur la période, passant à 3,3% en décembre 2015.

L'inflation globale a poursuivi sa tendance baissière au cours de l'année 2015, sous l'effet notamment du repli des prix du pétrole. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation est ressorti à 0,3% en 2015, contre 1,4% en 2014, en deçà des objectifs fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il s'est établi en moyenne à 4,7% en 2015 après 5,4% en 2014.

1.2 – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

L'activité économique au sein de l'Union est demeurée résiliente, en dépit de la morosité de la conjoncture internationale, consécutive à la persistance du ralentissement dans les grands pays émergents, notamment en Chine, au Brésil et en Russie. Au plan intérieur, elle a bénéficié d'un climat sociopolitique en amélioration.

1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA

Les dernières estimations établies à fin avril 2016 tablent sur une hausse du **produit intérieur brut** de l'Union, en volume, de 7,0% en 2015, après une progression de 6,5% en 2014. L'activité économique au sein de l'Union est demeurée résiliente, en dépit de la morosité de la conjoncture internationale, consécutive à la persistance du ralentissement dans les grands pays émergents, notamment en Chine, au Brésil et en Russie. Au plan intérieur, elle a bénéficié d'un climat sociopolitique en amélioration.

La croissance économique de l'UEMOA a été impulsée par l'augmentation de la production manufacturière, soutenue par l'accroissement de l'offre d'énergie, et le dynamisme de la branche « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP), consécutif à la poursuite des investissements publics et privés dans la plupart des Etats membres de l'Union. Elle a également résulté de la progression de la production agricole au cours de la campagne 2015/2016 et de l'essor de l'activité des services, en raison de la vulgarisation de nouveaux produits, notamment dans le domaine des télécommunications et du développement du mobile banking.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance avec une contribution de 3,9 points, en liaison avec le dynamisme des activités commerciales, de communication et de services. Il est suivi du secteur secondaire avec un apport de 1,7 point, soit 0,9 point de plus qu'en 2014, à la faveur du maintien du rythme soutenu des investissements dans les BTP et du regain d'activités dans les industries extractives. L'apport du secteur primaire à l'expansion économique s'est élevé à 1,4 point.

Concernant la **production agricole**, eu égard à la bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie dans la région, excepté le nord du Bénin et du Togo, le retard du démarrage de la campagne 2015/2016 n'a quasiment pas affecté le niveau des récoltes. Les dernières estimations des services officiels disponibles sur les récoltes laissent transparaître des résultats globalement satisfaisants au niveau régional.

En effet, la **production vivrière** dans l'Union a augmenté de 6,9%, par rapport à la campagne précédente. Cet accroissement est porté principalement par les céréales (+11,2%) et, dans une moindre mesure, par les autres cultures (+8,1%) y compris les tubercules (+2,0%). Les hausses les plus importantes ont été enregistrées

au Sénégal (+71,7%), en Guinée-Bissau (+31,8%), au Mali (+15,3%), au Niger (+14,8%) et en Côte d'Ivoire (+8,9%). Au Bénin, au Togo et au Burkina Faso, la production vivrière s'est repliée respectivement de 8,6%, 4,3% et 3,5%.

Au titre des **cultures de rente**, les récentes estimations indiquent une augmentation des productions par rapport aux réalisations de la campagne agricole 2014/2015 pour toutes les spéculations, à l'exception du coton dont les récoltes sont passées de 2.198.983 tonnes au cours de la campagne 2014/2015 à 2.062.093 tonnes la campagne suivante. Cette évolution s'explique principalement par la baisse au Burkina Faso (-18,3%) et au Bénin (-22,9%), respectivement premier et quatrième producteurs au sein de l'Union, du fait d'une pluviométrie défavorable dans les zones de culture.

La production d'**arachide** s'est redressée, en augmentant de 26,8% pour se situer à 2.609.785 tonnes, portée essentiellement par les bonnes récoltes au Sénégal (+67,6%), au Niger (+14,9%), au Burkina Faso (+9,1%) et au Mali (+3,9%), principaux pays producteurs de l'Union. Celle de **café** a enregistré une augmentation de 16,6%, en liaison notamment avec la poursuite des actions gouvernementales en faveur de la filière et d'une pluviométrie satisfaisante.

La récolte de **cacao** est estimée à 1.769.429 tonnes, en hausse de 4,9% par rapport à la campagne 2014/2015. Cette consolidation serait essentiellement en liaison avec les retombées positives des actions de redynamisation de la filière, entreprises par les Autorités ivoiriennes depuis bientôt cinq ans.

Comparativement à la campagne agricole 2014/2015, les productions de **noix de cajou** et de **caoutchouc** se sont raffermies respectivement de 9,9% et 0,8%, pour s'élever à 1.073.606 tonnes et 320.000 tonnes durant la campagne 2015/2016.

La **production minière** dans l'Union a, dans l'ensemble, été satisfaisante. L'indice de la production de la branche « activités extractives » a progressé en 2015 par rapport à 2014, en raison principalement d'un regain d'activités en Côte d'Ivoire.

L'**extraction d'or** a connu une hausse de 4,0%, en s'élevant à 104,2 tonnes en 2015, sous l'effet de l'accroissement de la production dans tous les pays producteurs de l'Union. Au Burkina Faso, la quantité de minerai produite s'est élevée à 36,4 tonnes en 2015, soit une hausse de 0,2% par rapport à 2014. En Côte d'Ivoire, 20,1 tonnes d'or ont été extraites en 2015, soit une hausse de 15,7% par rapport à 2014. La production malienne d'or est ressortie à 46,5 tonnes, en progression de 1,4% par rapport à l'année précédente. Au Niger, les quantités produites se sont élevées à 1,2 tonne en 2015, soit 79,2% de plus qu'en 2014.

La production des **phosphates** dans l'Union, s'est élevée à 2.156.194 tonnes en 2015, en augmentation de 15,9% par rapport à 2014. Cette hausse reflète les résultats des mesures prises par les deux principaux producteurs, à savoir le Sénégal et le Togo, pour redynamiser la filière. Dans ces pays, les quantités extraites se sont accrues respectivement de 33,7% et 3,7% pour se situer à 1.006.000 tonnes et 1.150.194 tonnes.

Par ailleurs, 4.115,2 tonnes d'**uranium** ont été produites en 2015 contre 3.991,7 tonnes en 2014, soit une augmentation de 3,1%.

Quant à la production de **pétrole brut**, elle a augmenté globalement de 1,6% dans l'Union. En Côte d'Ivoire, les données disponibles font état d'une hausse de 15,7% de la production qui est estimée à 7.347,0 milliers de barils. Au Niger, la production de pétrole a fléchi de 12,7%, en se chiffrant à 5.459,0 milliers de barils en 2015, en liaison avec les perturbations intervenues sur les sites d'extraction.

1.2.2 - Evolution des prix

Au cours de l'année 2015, l'inflation a été orientée à la hausse, tout en restant dans les limites compatibles avec la stabilité des prix. Le taux d'inflation en moyenne dans l'Union s'est établi à 1,0% en 2015 contre une réalisation de -0,1% l'année précédente. Le relèvement du niveau général des prix à la consommation en 2015 est imputable principalement aux produits alimentaires locaux, notamment les légumes, les céréales, les tubercules et les produits de la pêche. Ainsi, au Bénin et au Togo, les prix des céréales se sont accrus, sous l'effet de la baisse de la production de ces denrées lors de la dernière campagne agricole. En 2015, l'évolution du niveau général des prix a également été sensible au renchérissement des matériaux de construction, en particulier le ciment, notamment en Côte d'Ivoire, en liaison avec l'accroissement de la demande de logements neufs.

Nonobstant les évolutions haussières susmentionnées, la progression du niveau général des prix a été contenue dans des proportions compatibles avec l'objectif de stabilité des prix. Cette situation reflète l'absence de tension sur les prix domestiques des carburants. En effet, dans la plupart des pays de l'Union, les prix des hydrocarbures ont été ajustés à la baisse, notamment au cours du deuxième semestre 2015, dans le sillage du repli des cours internationaux du pétrole. A la fin de l'année 2015, la moyenne des prix des carburants est ressortie en baisse globale de 9,0% en glissement annuel.

L'inflation sous-jacente calculée en excluant les prix les plus volatils, s'est également inscrite en hausse, passant d'une moyenne annuelle de 0,4% en 2014 à 0,6% en 2015. Cette orientation haussière reflète le renchérissement des services.

En 2015, le différentiel d'inflation entre l'UEMOA et l'ensemble de ses principaux partenaires est resté favorable à la Zone. Ce

différentiel est ressorti à 1,4 point de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires de l'Union. Vis-à-vis du Ghana et du Nigeria, le différentiel d'inflation s'est établi

respectivement à 16,1 et 8,0 points de pourcentage. En revanche, un différentiel défavorable de 1,0 point de pourcentage a été observé vis-à-vis de la Zone euro.

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2014 et 2015 (en pourcentage)

	2014		2015	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	-1,1	-0,7	0,3	2,3
Burkina Faso	-0,2	-0,2	1,0	1,3
Côte d'Ivoire	0,5	0,9	1,2	1,4
Guinée-Bissau	-1,0	-0,1	1,5	2,4
Mali	0,9	1,1	1,4	1,0
Niger	-0,9	-0,6	1,0	2,2
Sénégal	-1,1	-0,8	0,1	0,4
Togo	0,2	1,8	1,8	1,6
UEMOA	-0,1	0,3	1,0	1,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure

1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats

En 2015, le profil des finances publiques des Etats membres de l'Union a globalement porté l'empreinte de la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les infrastructures, en vue de créer les conditions d'une croissance durable. Dans ce contexte, les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit budgétaire en dégradation par rapport à l'année 2014. Le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 2.185,1 milliards à fin décembre 2015, contre 1.590,9 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est situé à 4,1% en 2015 contre 3,2% en 2014.

Au titre des recettes budgétaires, les recouvrements se sont élevés à 10.203,1 milliards

(19,1% du PIB) à fin décembre 2015, en hausse de 830,3 milliards ou 12,6% par rapport à l'année précédente. Une progression a été enregistrée dans tous les pays de l'Union. Les plus fortes hausses des recettes budgétaires, d'une année à l'autre, ont été notées en Côte d'Ivoire (+21,2%), au Mali (+20,4%), au Togo (+10,4%) et au Sénégal (+7,2%). Le Bénin, la Guinée-Bissau et le Niger ont enregistré des hausses respectives de 5,0%, 3,8% et 5,1%. Au Burkina Faso, les recettes ont affiché un repli de 1,6%.

En dépit de cette amélioration du recouvrement des recettes, le taux de pression fiscale reste faible. Il est passé de 16,1% en 2014 à 16,4% en 2015, demeurant en deçà de l'objectif communautaire de 20% au minimum visé à l'horizon 2019.

Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 1.217,0 milliards en 2015, contre 917,8 milliards un an plus tôt.

Quant aux dons budgétaires, ils se sont élevés à 1.283,5 milliards à fin décembre 2015, en baisse de 4,1% par rapport à fin décembre 2014. Les appuis budgétaires ont représenté 36,3% du total des dons.

S'agissant des dépenses et prêts nets, ils se sont accrus de 14,0%, en passant de 11.991,0 milliards (24,3% du PIB) à fin décembre 2014 à 13.671,6 milliards à fin décembre 2015 (25,5% du PIB). Cette évolution des dépenses publiques reflète le rythme de progression des dépenses courantes et un accroissement significatif des dépenses d'investissement au cours de l'année. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 13,1% en 2015 pour ressortir à 8.490,3 milliards, en liaison avec l'augmentation des traitements et salaires (+11,3%), des subventions et transferts (+9,4%) ainsi que des charges d'intérêt (+32,1%).

Quant aux dépenses en capital, elles se sont élevées à 4.786,7 milliards à fin décembre 2015, soit une augmentation de 520,1 milliards, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans le domaine des infrastructures. En pourcentage du PIB,

elles sont ressorties à 8,9% en 2015, contre 8,7% en 2014. Les dépenses en capital financées sur ressources internes ont représenté 60,3% en 2015 contre 59,0% en 2014.

Par pays, les efforts d'investissement les plus significatifs ont été observés au Niger (21,7% du PIB en 2015 contre 21,3% en 2014), au Togo (11,7% du PIB en 2015 contre 9,4% en 2014), au Sénégal (11,3% du PIB en 2015 contre 11,9% en 2014), au Bénin (7,5% du PIB en 2015, contre 5,3% en 2014) et au Mali (7,3% du PIB en 2015 contre 6,5% en 2014). Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ont enregistré, respectivement, un taux d'investissement de 6,9%, 6,6% et 6,2% du PIB en 2015 contre 8,8%, 5,9% et 7,6% un an plus tôt.

En rapport avec ces évolutions, le déficit global, base caisse, dons compris à fin décembre 2015, s'est aggravé de 881,0 milliards pour s'établir à 2.363,5 milliards, soit 4,4% du PIB contre un déficit de 1.482,5 milliards ou 3,0% du PIB à la même période de l'année précédente. Ce déficit a été financé, en termes nets, à hauteur de 71,5% par des ressources extérieures, soit 1.689,5 milliards, et de 28,5% par des ressources intérieures, soit 674,0 milliards.

Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2015

	Décembre 2014	Décembre 2015	Ecart (2)-(1)	
			(En milliards FCFA)	(En %)
	(1)	(2)		
Recettes totales	9 062,3	10 203,1	1 140,8	12,6
dont Recettes fiscales	7 924,2	8 754,5	830,3	10,5
<i>Recettes non fiscales</i>	917,8	1 217,0	299,2	32,6
Dons	1 337,9	1 283,5	-54,4	-4,1
Dépenses totales et prêts nets	11 991,0	13 671,6	1 680,6	14,0
dont Dépenses courantes	7 508,3	8 490,3	982,1	13,1
<i>Masse salariale</i>	3 126,1	3 479,5	353,4	11,3
<i>Transferts et subventions</i>	1 816,0	1 987,1	171,0	9,4
<i>Intérêts sur la dette publique</i>	497,2	657,1	159,9	32,1
Dépenses en capital	4 266,6	4 786,7	520,1	12,2
Autres dépenses	239,0	363,3	124,3	52,0
Prêts nets	-22,8	31,2	54,1	-236,8
Solde global, base engagements, y compris dons	-1 590,9	-2 185,1	-594,2	37,4
(en % du PIB)	-3,2	-4,1		
Solde global, base caisse, y compris dons	-1 482,5	-2 363,5	-881,0	59,4
(en % du PIB)	-3,0	-4,4		

Sources : Services nationaux, BCEAO.

1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

En 2015, seule la Côte d'Ivoire est intervenue sur les **marchés internationaux** en vue de mobiliser des ressources, à travers des émissions d'euro-obligations, pour un montant de 1.000 millions de dollars des Etats-Unis sur 13 ans (environ 579,0 milliards FCFA au cours du dollar à la date du 24 février 2015). L'opération a enregistré à la clôture, des ordres d'un montant global dépassant 4.000 millions de dollars américains.

Le taux de coupon est ressorti à 6,375% en 2015 contre 5,375% pour l'émission d'eurobonds effectuée en 2014. Le prix des obligations s'est établi à 97,955%, soit un taux de rendement de 6,625% à l'émission. Le taux de rendement à fin décembre 2015 est ressorti à 7,561%.

Sur la base des dernières données disponibles, l'encours global de la **dette extérieure** des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2015, est ressorti à 13.328,1 milliards de francs CFA contre 11.347,2 milliards de francs CFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 17,5%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.947,0 milliards de francs CFA en 2015, en hausse de 53,7% par rapport à 2014.

Le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB est ressorti à 24,9% en 2015 contre 23,0% un an plus tôt. Par pays, il s'est établi à 20,8% contre 18,2% en 2014 au Bénin, 24,6% contre 22,8% au Burkina Faso, 20,1% contre 19,6% en Côte d'Ivoire, 32,2% contre 34,5% en Guinée-Bissau, 22,7% contre 20,9% au Mali, 26,6% contre 18,6% au Niger, 39,5% contre 38,0% au Sénégal et 25,5% contre 21,2% au Togo. Aucun pays de l'Union n'a accumulé d'arriérés de paiement sur sa dette extérieure.

Ainsi, à la faveur de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTe) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration du profil

des indicateurs d'endettement. La mise à jour des analyses de viabilité de la dette effectuées dans la plupart des pays indique un risque de surendettement faible ou modéré. Cependant, d'année en année, les ratios de dette ont tendance à augmenter pour certains pays.

En perspective, les Etats doivent poursuivre les réformes structurelles pour accroître leur potentiel de croissance et mettre en œuvre des stratégies d'endettement public compatibles avec la préservation de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements

Les échanges extérieurs de l'Union au titre de l'année 2015 se sont soldés par un déficit global de 191,5 milliards, contre un excédent de 74,5 milliards en 2014. La détérioration du solde global résulte essentiellement d'une baisse des entrées nettes de capitaux étrangers en faveur des Etats membres de l'Union. Les effets de cette évolution ont toutefois été atténués par le repli du déficit courant.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 6,3% du PIB en 2015, contre 7,2% une année plus tôt, soit une réduction de 0,9 point de pourcentage, en ligne principalement avec l'atténuation du déficit de la balance des biens et la hausse de l'excédent du solde du revenu secondaire (hors transferts officiels). Cette évolution a été atténuée par la hausse du déficit des services et de celui du compte du revenu primaire.

Le déficit de la balance des biens s'est atténué d'environ 25,8%, sous l'effet d'une progression des exportations (+5,7%) plus forte que celle des importations (+2,6%).

L'augmentation des exportations provient essentiellement de l'accroissement du volume et des prix en francs CFA sur les marchés internationaux des produits tels que la noix de cajou (+63,3%), le café (+39,4%), le cacao (+25,7%), le coton

(+14,9%) et l'or (+14,1%). L'effet-prix favorable a été renforcé par l'appréciation du dollar par rapport à l'euro. La dynamique des exportations a toutefois été ralentie par l'orientation à la baisse des recettes issues des ventes de pétrole (-22,3%), d'uranium (-1,1%) et de bois (-4,8%), en liaison principalement avec le recul des cours internationaux de ces produits et l'arrêt de la commercialisation du minerai d'uranium par les principales sociétés exportatrices au cours du premier trimestre 2015.

La hausse des importations de biens en 2015 (+2,6%) est imputable, pour l'essentiel, aux approvisionnements en produits alimentaires (+5,1%) et autres biens de consommation courante (+8,7%) ainsi qu'aux biens d'équipement et intermédiaires (+8,6%). La poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre des plans nationaux de développement est à l'origine de l'accroissement des achats de biens intermédiaires et d'équipements. Le rythme de progression des importations a été toutefois atténué par le repli de la facture pétrolière (-17,8%), en raison de la chute d'environ 30,0% des cours du baril de pétrole brut.

Le déficit de la balance des services s'est accentué (+8,7%), à cause principalement de l'alourdissement des factures au titre du fret (+6,1%) et des autres prestations de services (études, engineering), rendus notamment aux sociétés minières et pétrolières.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est aggravé de 5,7%, sous l'effet de la hausse des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. L'évolution du solde de ce compte a été atténuée par la baisse des versements de dividendes aux actionnaires

étrangers des principales entreprises exportatrices de l'Union (or, uranium et pétrole), en relation notamment avec le recul des bénéfices des entreprises exportatrices de produits miniers en 2014.

S'agissant de l'excédent du compte du revenu secondaire, il s'est accru de 7,1% en 2015, sous l'effet de la hausse des aides budgétaires (+9,4%) et des transferts de fonds des migrants (+11,1%).

L'excédent du compte de capital s'est situé à 1.261,1 milliards, contre une réalisation de 1.161,5 milliards un an plus tôt, en raison principalement de la hausse des dons-projets dans le cadre du financement des projets de construction d'infrastructures publiques.

Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 2.156,6 milliards en 2015, en baisse de 9,5% par rapport à 2014. Cette évolution traduit essentiellement le recul des investissements directs étrangers (IDE) et des « autres investissements », les flux nets d'investissements de portefeuille étant en hausse. Le recul des flux nets d'IDE est notamment lié à l'attentisme des investisseurs dans les secteurs minier et pétrolier face aux perspectives peu favorables d'évolution des cours de ces matières premières. La baisse des flux nets au titre des « autres investissements » s'explique notamment par une diminution des engagements nets au titre des crédits commerciaux contractés en 2014, dans le cadre du financement du déficit des biens et services. Quant à la hausse des flux nets d'investissements de portefeuille, elle est le fait essentiellement de l'émission au cours de l'année 2015 d'euro-bonds par l'Etat de Côte d'Ivoire.

II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

2.1 - OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle, le 1^{er} avril 2010, l'objectif principal assigné à la politique monétaire de la Banque Centrale est la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins un point de pourcentage (1%) autour d'une valeur centrale de 2% à l'horizon de 24 mois. Les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance sont appréhendés, lors de l'exercice de cadrage macroéconomique qui permet de fournir aux membres du Comité de Politique Monétaire des repères sur l'évolution future des économies de l'Union.

2.2 - ACTION MONÉTAIRE

L'action monétaire de la Banque Centrale au cours de l'année 2015 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité bancaire notamment le taux directeur, les opérations de refinancement et le dispositif des réserves obligatoires.

2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte marqué par une inflation faible et des incertitudes sur les perspectives de croissance économique, la BCEAO a maintenu ses taux d'intérêt directeurs inchangés, afin de soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations régulières d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal sont ainsi demeurés respectivement à 2,50% et à 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013.

2.2.2 - Opérations d'open market

La BCEAO a poursuivi au cours de l'année 2015 ses opérations d'injection de liquidités

sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois. Sur ces deux guichets, les montants mis en adjudication ont évolué au rythme des prévisions des besoins de liquidités des banques de l'Union.

Sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres, les montants mis en adjudication au cours de l'année 2015 sont passés de 1.600 milliards en janvier 2015 à 1.730,0 milliards en décembre 2015, soit une progression de 8,1% contre 39,0% en 2014. Globalement, la hausse a été observée à partir du deuxième trimestre 2015, avec des montants passant de 1.250,0 milliards en avril à 1.730,0 milliards depuis le 27 octobre 2015. En moyenne hebdomadaire, les avances accordées par la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire se sont élevées à 1.466,9 milliards.

Sur le guichet mensuel des appels d'offres, les montants mis en adjudication sont passés de 950,0 milliards en janvier 2015 à 975,0 milliards à fin avril 2015, leur plus haut niveau de l'année, avant de s'inscrire dans une tendance baissière pour ressortir à 840,0 milliards à fin décembre 2015. La progression sur l'année 2015 est de 8,4% contre 41,7% un an plus tôt. Sur ce compartiment, les demandes satisfaites se sont situées en moyenne par mois à 865,4 milliards contre 693,0 milliards en 2014.

L'analyse des évolutions des taux d'intérêt sur les deux guichets des appels d'offres fait apparaître une évolution d'ensemble haussière.

Sur le guichet hebdomadaire, le taux marginal a évolué de façon continue au cours des neuf premiers mois de l'année, dans un intervalle compris entre 2,5000% et 2,5307%. A compter d'octobre 2015, ce taux a connu des hausses continues pour se situer à 2,6900% à fin décembre 2015. Le taux marginal des adjudications sur le guichet mensuel a, quant à lui, fluctué entre 2,5010% et 2,5911%, sur l'année 2015.

Au total, l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 2.570,0 milliards à fin décembre 2015 contre 2.450,0 milliards à fin décembre 2014, soit une hausse de 120,0 milliards (+4,9%) d'une année à l'autre.

Les bons et les obligations émis par les trésors des huit pays de l'Union ont représenté l'essentiel des titres présentés par les établissements de crédit comme supports aux opérations de refinancement. Par ailleurs, aucune opération de reprise de liquidités n'a été réalisée par la Banque Centrale depuis janvier 2002.

2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

D'un niveau de 113,6 milliards à fin décembre 2014, les avances accordées par l'Institut d'émission sur le guichet de prêt marginal, à l'initiative des banques, sont ressorties à 720,9 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec une hausse des sollicitations au dernier trimestre 2015. En effet, les encours

au quatrième trimestre 2015 se sont situés en moyenne hebdomadaire à 149,0 milliards contre 33,8 milliards sur les neuf premiers mois de l'année 2015. Cette hausse s'explique par le maintien à 1.730,0 milliards des offres de liquidités sur les guichets des appels d'offres, ce qui a entraîné un recours accru au guichet de prêt marginal par les banques.

S'agissant du guichet spécial de refinancement¹, l'encours des opérations enregistrées au cours de la période sous revue s'est établi à 74,7 milliards à fin décembre 2015 contre 60,6 milliards à fin décembre 2014.

2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UEMOA est fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012. En 2015, le déficit moyen de constitution des réserves obligatoires est ressorti à 8,6 milliards contre 8,7 milliards en 2014 et a concerné en moyenne sept (7) banques par période de constitution de ces réserves.

Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu'au 15 nov. 1998	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 2000 au 15 avril 2002	16 avril 2002 au 15 mars 2004	16 mars 2004 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
	(en pourcentage)												
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée- Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

1. Le guichet spécial de refinancement a été mis en place par la Décision n° 24/2013/CPM modifiant et complétant la Décision n° 397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est le guichet sur lequel les établissements de crédit admissibles au refinancement peuvent solliciter des avances sur des maturités allant de trois à douze mois. Ces avances sont adossées à des titres publics ou privés ayant une durée de vie résiduelle comprise entre cinq et vingt ans maximum. Ce guichet est entré en vigueur en janvier 2014 et a enregistré ses premières opérations en juillet 2014.

2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2015, comparée à fin décembre 2014, a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire consécutif à la progression du crédit intérieur. La baisse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires a exercé un effet modérateur.

2.3.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont baissé de 115,0 milliards ou 2,4%, au terme des douze mois de l'année 2015 pour ressortir à 4.725,6 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique par le reflux de 338,1 milliards des avoirs extérieurs nets des banques que n'a pu compenser la hausse de 223,1 milliards de ceux de la Banque Centrale.

Les réserves officielles de change de la BCEAO ont augmenté de 453,4 milliards, pour se situer à 7.487,0 milliards à fin décembre 2015. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 80,2% contre 84,3% en décembre 2014. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 230,4 milliards, en s'établissant à 2.055,5 milliards.

2.3.2 - Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur a augmenté de 2.899,0 milliards ou 17,7%, par rapport à son niveau à fin décembre 2014, pour se situer à 19.306,9 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la hausse des concours bancaires au secteur privé et des créances nettes des institutions monétaires sur les Etats.

2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est établie à 5.798,1 milliards au 31 décembre 2015, en détérioration de 1.082,5 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Cette évolution résulte

essentiellement de l'accroissement des dettes des Etats à l'égard des banques (1.477,0 milliards), en liaison avec la hausse des émissions nettes de titres publics (+1.443,9 milliards en 2015).

2.3.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 1.816,4 milliards ou 15,5%, pour s'établir à 13.508,8 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec l'accroissement de 1.747,3 milliards des crédits ordinaires et celui de 69,1 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications, des transports, des mines, du commerce général et des services. Cette progression des concours bancaires au secteur privé fait suite à la croissance de 922,1 milliards ou 18,6% des crédits à moyen et long terme et celle de 894,3 milliards ou 13,3% des créances à court terme.

Au Bénin, l'encours des crédits au secteur privé, au terme des douze mois de l'année 2015, a diminué de 19,8 milliards ou 1,8%, pour ressortir à 1.064,5 milliards. Cette évolution est imputable au dégonflement des crédits de campagne (-41,6 milliards) dont l'impact a été atténué par l'expansion des crédits ordinaires (21,9 milliards). La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement de mises en place de prêts en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), du commerce général et des services. Les crédits à court terme ont baissé de 5,7 milliards, tandis que ceux à moyen et long terme se sont accrus de 13,9 milliards.

Au Burkina, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.897,5 milliards, enregistrant une hausse de 9,2% par rapport à décembre 2014, en liaison avec la progression de 171,7 milliards ou 10,2% des crédits ordinaires, les crédits de campagne étant ressortis en baisse de 12,7 milliards. L'évolution des crédits ordinaires est impu-

table aux nouvelles mises en place de concours bancaires en faveur des sociétés minières et cotonnières ainsi qu'aux crédits accordés aux entreprises intervenant dans les secteurs des hydrocarbures, des BTP, de l'agro-industrie et du commerce général. Les crédits à court terme se sont contractés de 10,1 milliards, tandis que ceux à moyen et long terme se sont accrus de 169,2 milliards.

En Côte d'Ivoire, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 4.466,6 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 29,6% par rapport à son niveau de 3.446,7 milliards atteint à fin décembre 2014. Cette augmentation des concours bancaires au secteur privé est le reflet de la hausse de 906,1 milliards ou 28,6% des crédits ordinaires et de 113,9 milliards ou 41,3% des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des BTP, des télécommunications, des hydrocarbures et des transports. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 584,8 milliards et 435,1 milliards.

En Guinée-Bissau, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 62,6 milliards à fin décembre 2015, en hausse de 1,5 milliard sur douze mois, du fait notamment de la hausse de 1,9 milliard (3,0%) des crédits ordinaires. Les nouvelles mises en place de concours bancaires ont bénéficié aux entreprises intervenant dans la collecte de la noix de cajou. Les crédits à court terme se sont consolidés de 4,8 milliards, alors que ceux à moyen et long terme ont fléchi de 3,3 milliards.

Au Mali, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 289,4 milliards ou 19,9%, pour atteindre 1.747,5 milliards, à la suite notamment de la hausse de 288,4 milliards ou 19,8% des crédits ordinaires accordés aux entreprises exerçant dans les domaines des hydrocarbures, des transports, de l'agro-industrie et des mines. Les crédits de campagne ont également progressé de 1,0 mil-

liard. Les prêts à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 148,5 milliards et de 140,9 milliards.

Au Niger, l'encours des crédits à l'économie s'est situé à 649,1 milliards, en hausse de 75,5 milliards ou 13,2% par rapport à leur niveau de décembre 2014. Cette évolution résulte essentiellement des avances de trésorerie octroyées notamment à des sociétés pétrolières, aux entreprises exerçant dans les domaines des télécommunications, de l'énergie, des transports et des services. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 49,1 milliards ou 16,4% et 26,4 milliards ou 9,6%.

Au Sénégal, les crédits à l'économie ont augmenté de 6,5% en un an pour s'établir à 2.735,1 milliards à fin décembre 2015. Cette hausse est liée à l'accroissement des crédits ordinaires qui ont progressé de 159,1 milliards et des crédits de campagne (+8,3 milliards). L'évolution des crédits ordinaires s'explique principalement par l'accroissement des mises en place de concours bancaires au profit des opérateurs du secteur privé exerçant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, du commerce général et des services. L'expansion des crédits est portée par l'augmentation de 123,5 milliards des crédits à court terme et de 43,8 milliards de ceux à moyen et long terme.

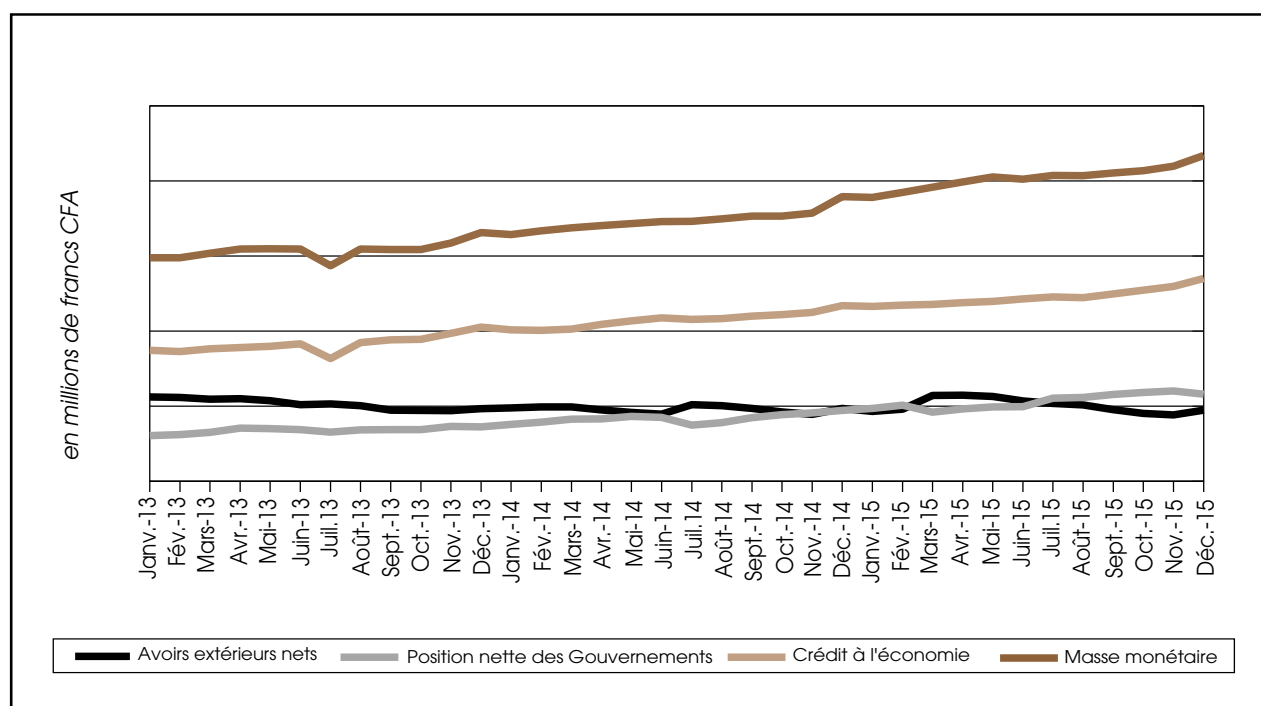
Au Togo, l'encours des crédits à l'économie a progressé de 123,4 milliards pour ressortir à 886,0 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est liée essentiellement à la hausse de 123,3 milliards ou 16,2% des crédits ordinaires. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont progressé respectivement de 27,4 milliards et 96,0 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, du transport, du commerce et de l'industrie chimique liée aux phosphates.

Tableau 6 : UMOA - situation monétaire intégrée (en milliards FCFA)

	2013	2014	2015	Variation en 2015	
				Absolute	en %
Avoirs extérieurs nets	4 830,2	4 840,6	4 725,6	-115,0	-2,4
Banque Centrale	4 950,4	5 208,4	5 431,5	223,1	4,3
Banques	-120,2	-367,8	-705,9	-338,1	91,9
Crédit intérieur	13 883,0	16 407,9	19 306,9	2 899,0	17,7
Position nette des Gouvernements	3 614,2	4 715,6	5 798,1	1 082,5	23,0
Crédits à l'économie	10 268,8	11 692,4	13 508,8	1 816,4	15,5
ACTIF = PASSIF	18 713,1	21 248,5	24 032,5	2 784,0	13,1
Masse monétaire	16 568,1	18 958,3	21 689,7	2 731,4	14,4
Circulation fiduciaire	4 235,0	4 666,5	5 226,7	560,2	12,0
Dépôts en banque	12 206,7	14 125,7	16 267,2	2 141,5	15,2
Dépôts en CNE et CCP	126,4	166,1	195,7	29,6	17,9
Autres postes nets	2 145,0	2 290,2	2 342,8	52,6	2,3

Source : BCEAO.

Graphique 6 : UMOA - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques s'est établi à 10.548,6 milliards à fin décembre 2015 contre 8.957,2 milliards au

31 décembre 2014, soit une hausse de 1.591,4 milliards (17,8%). Sur la période, les crédits à court terme ont augmenté de 19,0% et les crédits à moyen et long termes de 15,1%.

L'accroissement de l'encours global des crédits recensés en 2015 à la Centrale des

risques provient notamment de la hausse des concours consentis aux branches « Commerce de gros » (+661,8 milliards), « Industries manufacturières » (+228,0 milliards), « Bâtiments et travaux publics » (+191,5 milliards), « Transports et communications » (+144,8 milliards), « Agriculture, sylviculture et pêche » (+61,1 milliards) ainsi qu'à la branche « Electricité, gaz et eau » (+45,7 milliards)".

2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la **masse monétaire** s'est consolidée de 2.731,4 milliards ou 14,4%, pour ressortir à 21.689,7 milliards à fin décembre 2015. Ce renforcement s'est reflété à travers le raffermissement des dépôts en banque de 2.141,5 milliards ou 15,2% et l'augmentation de la circulation fiduciaire de 560,3 milliards ou 12,0%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2014, la **base monétaire** s'est élargie de 13,6%, en se situant à 8.072,9 milliards au 31 décembre 2015, en raison essentiellement de la hausse de 729,4 milliards des concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit et de la baisse de 51,2 milliards des dépôts des Etats à la Banque Centrale.

2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'Union est évaluée à 7.008,4 milliards au 31 décembre 2015, en hausse de 825,9 milliards ou 13,4% par rapport au niveau enregistré à fin décembre 2014. Cette évolution est principalement attribuable aux dépôts à terme et aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 485,1 milliards ou 14,6%, et de 316,5 milliards ou 11,6%.



III – EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

3.1 – SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Au cours de l'année 2015, le **réseau bancaire** de l'UEMOA s'est consolidé de cinq (5) unités par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre d'établissements de crédit agréés est ressorti à 137 unités contre 132 au 31 décembre 2014.

Au titre des activités, entre décembre 2014 et décembre 2015, l'évolution du système bancaire de l'Union a été caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 17,0% et de 18,6% respectivement. Les ressources des établissements de crédit se sont établies à 22.242,3 milliards à fin décembre 2015 contre 19.008,2 milliards en décembre 2014, enregistrant ainsi une hausse de 3.234,1 milliards. Cette évolution est essentiellement liée à un accroissement de 2.812,1 milliards (+17,6%) des dépôts et emprunts, de 141,2 milliards (+11,6%) des diverses ressources et de 280,9 milliards (+15,6%) des fonds propres nets.

Les emplois se sont accrus de 3.690,3 milliards (+18,6%). Cette évolution résulte essentiellement d'une hausse des crédits (+1.908,7 milliards ; +14,7%) et des autres emplois (+1.781,6 milliards ; +25,9%).

Les crédits à court terme ont progressé de 876,5 milliards (+13,1%), et les crédits à moyen et long terme de 929,1 milliards (+17,3%). De même, les crédits en souffrance se sont accrus de 77,8 milliards (+9,7%) et les opérations de crédit-bail et assimilés de 25,3 milliards (+19,6%).

S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières se sont accrus respectivement de 1.142,5 milliards (+24,6%) et de 298,0 milliards (+43,4%) pour s'établir respectivement à 5.783,4 milliards et 985,2 milliards.

Le déficit de trésorerie des banques et établissements financiers s'est creusé de 456,2

milliards, pour se situer à 1.336,8 milliards à fin décembre 2015, en liaison avec un accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources. Cette situation a induit au cours de la période sous revue, un recours plus important des établissements de crédit aux concours monétaires de l'Institut d'émission.

La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers à caractère bancaire de l'Union s'est améliorée au 31 décembre 2015, par rapport à l'année précédente. En effet, les taux brut et net de dégradation du portefeuille sont ressortis respectivement à 14,4% et 5,9% contre 15,0% et 6,2% en décembre 2014.

Au plan prudentiel, sur la base des données disponibles au 30 septembre 2015, les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UEMOA se sont chiffrés à 1.270,8 milliards, dont 1.205,2 milliards pour les banques. Les risques pondérés sont évalués à 14.125,3 milliards, dont 99,0% sont portés par les banques. Il en ressort un ratio moyen « *fonds propres effectifs sur risques* » pour l'ensemble du système bancaire de 9,0%, pour une norme minimale fixée à 8,0%, en baisse de 0,66 point de pourcentage par rapport à celui enregistré à fin décembre 2014. Ce ratio se situe à 8,62% pour les banques et 47,04% pour les établissements financiers. Environ 73% des établissements de crédit respectent ce ratio.

Par ailleurs, au 30 septembre 2015, 76% des banques et établissements financiers à caractère bancaire respectaient la norme de liquidité, contre 75% à fin décembre 2014 d'où une progression de 1,0 point de pourcentage.

Au total, sur le plan prudentiel, la situation du système bancaire de l'Union au regard de la norme de solvabilité a connu une légère détérioration à fin septembre 2015, en rapport avec une augmentation des risques pondérés plus rapide que celle des fonds propres.

Dans le **secteur de la microfinance**, le dynamisme observé au cours de ces dernières années, s'est poursuivi en 2015, nonobstant la baisse de dix-sept (17) unités du nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) qui s'est établi à six cent soixante-dix-neuf (679) à fin décembre 2015 contre six cent quatre-vingt-seize (696) à fin décembre 2014. En effet, l'accès des populations aux services financiers offerts s'est accru de 10,4% au cours de la période sous revue. Ainsi, le nombre de bénéficiaires des prestations de ces institutions est ressorti à 15,7 millions, à fin décembre 2015, contre 14,2 millions un an plus tôt.

Au plan de l'intermédiation financière, une augmentation concomitante des dépôts et des crédits octroyés a été observée. Les dépôts collectés par les SFD de l'Union se sont accrus de 14,2%, pour se situer à 975,7 milliards FCFA à fin décembre 2015 contre 855,7 milliards FCFA à fin décembre 2014. Ils représentaient 6,2% des dépôts collectés par les établissements de crédit à cette date. Les encours de crédit, pour leur part, ont progressé de 11,8%, pour ressortir à 934,2 milliards FCFA sur la même période. Ils constituaient 6,9% des concours accordés par les établissements de crédit de l'Union.

Durant la période sous revue, la qualité du portefeuille des SFD de l'Union s'est légèrement améliorée. Le taux brut de dégradation du portefeuille, mesuré par le ratio des créances en souffrance sur l'encours des crédits, s'est établi à 6,1% à fin décembre 2015 contre 6,2% un an plus tôt, pour une norme généralement admise de 3,0% dans le secteur.

En 2015, la Banque Centrale a poursuivi, aux côtés des Autorités de tutelle, les actions visant l'assainissement du secteur de la microfinance. Ainsi, outre le suivi des autorisations d'exercice et des retraits d'agrément, elle a contribué à la poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues dans le Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance (PAPCVSM), adopté par le Conseil des Ministres, en décembre 2012. Elle a, dans ce cadre, procédé à des travaux d'évaluation à mi-parcours, qui ont

laissé apparaître, à fin décembre 2015, une relative amélioration de la viabilité financière des SFD et de la qualité de leur portefeuille, dans un contexte d'ensemble caractérisé par un suivi plus rigoureux des institutions confrontées à des difficultés.

Dans le cadre de l'amélioration de l'information financière du secteur de la microfinance, la Banque Centrale a, le 2 novembre 2015, mis en production la « Solution Informatique Centralisée de Suivi des SFD » (SICS-SFD). Cet applicatif modulaire et sécurisé de gestion de l'information financière et de base de données documentaire vise, entre autres, la collecte des informations financières et non financières des SFD, le traitement des données, notamment pour le calcul des indicateurs financiers et non financiers ainsi que la consultation des informations financières et non financières des institutions de la finance décentralisée. Il facilitera l'exercice d'un contrôle à distance des SFD, compatible avec les nouvelles normes de reporting, et permettra aux institutions de microfinance et aux Autorités de supervision d'assurer une plus grande célérité dans la production et le traitement des informations relatives au secteur.

3.2 - MARCHÉ INTERBANCAIRE

L'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par un léger recul du volume des échanges de liquidités et la hausse du taux d'intérêt moyen pondéré des opérations à une semaine.

Le volume moyen des transactions s'est élevé à 107,2 milliards FCFA en 2015 contre 109,0 milliards FCFA en 2014. Les opérations ont couvert des maturités allant d'un (1) jour à douze (12) mois. Les compartiments à une et deux semaines ont été les plus actifs, représentant respectivement 39,9% et 31,2% du volume moyen des transactions contre 50% et 25% en 2014. Ces guichets ont cumulé en moyenne des prêts d'un montant de 42,8 milliards et 33,5 milliards en 2015 contre 54,0 milliards et 26,8 milliards en 2014.

Rapporté au montant moyen des injections de liquidités, le volume des opérations

interbancaires est ressorti en baisse à 4,5% en 2015 contre 5,8% en 2014.

S'agissant des taux d'intérêt, ils ont évolué à la hausse. Sur le compartiment principal à une semaine, le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 3,68% en 2015 contre 3,35% en 2014.

Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. La place d'Abidjan a été la plus active (44,4%) en terme d'offres de ressources, suivie de celles de Cotonou (13,0%) et Ouagadougou (10,7%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Dakar (36,7%), Ouagadougou (13,3%) et Lomé (12,9%).

Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2015 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	3,48	3,53	5,06	5,21	5,24	4,91		3,80
Février	4,08	3,42	5,06	5,31	4,43	3,80		3,78
Mars	3,83	3,63	4,99	5,25	5,15			
Avril	3,88	4,13	4,99	5,19	5,10	5,00		4,28
Mai	3,69	4,21	4,99	4,83	5,41			
Juin	3,87	3,87	5,02	5,12	4,47			
Juillet	3,49	4,32	5,09	4,87	4,72	4,53		
Août	3,89	3,82	5,11	4,99	3,99	4,00		
Septembre	3,02	3,53	4,95	4,93	5,22			
Octobre	3,61	3,64	4,91	4,33	4,81	4,35		
Novembre	4,16	3,22	4,74	5,04	3,75			6,00
Décembre	3,65	3,58	4,70	3,80	4,33	5,50		3,81
Moyenne	3,74	3,68	4,95	4,79	4,50	4,73		4,54

Source : BCEAO.

Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2015 (en millions FCFA)

	Montants moyens		Encours moyens des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	105 695	75 115	272 426	2,50 à 6,00	1 jour à 12 mois
Février	111 550	87 288	306 913	2,50 à 5,75	1 jour à 6 mois
Mars	101 854	79 513	300 654	2,53 à 6,45	1 jour à 12 mois
Avril	103 511	84 611	260 693	2,55 à 6,00	1 jour à 12 mois
Mai	95 950	69 450	282 890	2,60 à 6,00	1 jour à 6 mois
Juin	76 045	50 770	291 391	2,50 à 6,00	1 jour à 3 mois
Juillet	90 655	63 596	307 931	2,50 à 5,75	1 jour à 6 mois
Août	100 515	65 509	300 302	2,50 à 5,75	1 jour à 6 mois
Septembre	102 528	78 896	342 781	2,50 à 7,00	1 jour à 3 mois
Octobre	136 413	109 511	363 096	2,50 à 7,00	1 jour à 6 mois
Novembre	117 853	86 741	339 771	2,50 à 6,50	1 jour à 12 mois
Décembre	144 367	112 725	360 116	2,50 à 6,00	1 jour à 12 mois
Moyenne	107 245	80 310	310 747		

Source : BCEAO.

3.3 – MARCHÉ FINANCIER

3.3.1 - Mobilisation des ressources par les Etats

3.3.1.1 - Mobilisation des ressources sur le marché régional

Le marché régional de la dette publique est resté la principale source de financement interne des Etats durant l'année 2015. Les émissions nettes de titres publics se sont situées à 1.443,9 milliards, contre 1.324,9 milliards en 2014. Les émissions brutes se sont élevées à 3.304,3 milliards, dont 1.127,3 milliards de bons du Trésor et 2.177,0 milliards d'obligations².

3.3.1.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations

Sur l'ensemble de l'année, trente-quatre (34) émissions de bons du Trésor ont été réalisées pour un montant total de 1.127,3 milliards, contre 1.466,7 milliards un an auparavant.

Les maturités de 12 et 24 mois ont été les plus sollicitées avec vingt-cinq (25) émissions d'une valeur globale de 808,9 milliards, soit 71,8% de la valeur totale des bons émis.

Au cours de l'année 2015, les taux sur le compartiment des bons du Trésor ont été globalement orientés à la baisse. Le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 4,93% au cours de la période sous revue contre 5,29% un an auparavant. Les replis les plus significatifs sont enregistrés au niveau des échéances de 6 mois (-29 points de base) et de 24 mois (-65 points de base).

En 2015, les émissions par adjudication sur le compartiment des obligations du Trésor sont ressorties à 1.636,50 milliards, en augmentation de 587,5 milliards par rapport à l'année 2014. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 3 et 5 ans sur lesquelles des montants respectifs de 428,8 milliards et 713,5 milliards ont été mobilisés, représentant au total 69,8% du volume total des émissions d'obligations par adjudication.

Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics (en milliards FCFA)

	2013	2014				Total 2014	2015				Total 2015
		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
Bons	1 411,5	399,0	457,2	304,4	306,0	1 466,7	447,7	259,8	185,9	234,0	1 127,3
Obligations	860,9	306,0	316,4	305,3	676,1	1 603,8	221,9	568,8	403,3	983,0	2 177,0
Par adjudication	455,8	306,0	255,4	205,3	282,3	1 049,0	221,9	435,5	403,3	575,8	1 636,5
Par syndication	405,2	-	61,0	100,0	393,8	554,8	-	133,3	-	407,2	540,5
Total	2 272,4	705,0	773,6	609,7	982,1	3 070,5	669,6	828,6	589,2	1 227,0	3 304,3

Source : BCEAO.

3.3.1.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional

Les émissions par syndication sur le compartiment des obligations du Trésor se sont élevées à 540,5 milliards en 2015, en baisse de

14,3 milliards par rapport à 2014. La préférence des Etats s'est portée sur la maturité de 10 ans sur laquelle un montant de 233,5 milliards a été mobilisé, soit 43,2% du volume total des émissions d'obligations par syndication. Ces émissions par syndication ont été effectuées par la Côte d'Ivoire (440,3 milliards dont 150,0 milliards au titre des obligations islamiques « Sukuk ») et le Sénégal (100,2 milliards).

2. Ce montant inclut les 150 milliards d'obligations islamiques « Sukuk » émis par le Trésor de la Côte d'Ivoire.

Tableau 10 : taux d'intérêt moyen des bons du Trésor (en pourcentage)

	2014					2015				
					Année					Année
	T1	T2	T3	T4	2014	T1	T2	T3	T4	2015
3 mois	4,48	3,91	-	-	4,29	4,92	-	-	-	4,92
6 mois	4,41	4,79	4,48	5,51	4,92	5,11	4,59	4,32	4,59	4,63
9 mois	-	4,81	-	-	4,81	-	-	-	-	-
12 mois	4,90	5,53	5,97	5,56	5,29	5,36	5,07	4,30	4,69	5,06
24 mois	5,40	5,60	5,74	6,08	5,67	5,27	5,04	4,65	4,72	5,02
Taux moyen	4,87	5,19	5,24	5,61	5,29	5,27	4,93	4,43	4,67	4,93

Source : BCEAO.

3.3.1.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional

L'encours global des titres publics est estimé à 6.511,8 milliards ou 12,5% du PIB à fin décembre 2015, contre 5.068,8 milliards ou 10,5% du PIB un an plus tôt. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent 79,7% du total.

La hausse de plus de 1.400 milliards, d'une année à l'autre, de l'encours des titres publics serait imputable à la forte sollicitation du compartiment long du marché régional par les Etats de l'Union, en vue de financer leurs projets d'investissements, notamment dans le domaine des infrastructures.

Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2015^(*) (en milliards FCFA)

	Bons	Obligations	Total	Part relative par pays (%)
Bénin	231,7	624,8	856,5	13,2
Burkina	119,9	348,0	467,9	7,2
Côte d'Ivoire	261,6	2 327,7	2 589,3	39,8
Guinée-Bissau	26,0	0,0	26,0	0,4
Mali	242,8	347,7	590,5	9,1
Niger	78,5	238,5	317,0	4,9
Sénégal	199,7	949,5	1 149,2	17,6
Togo	159,0	356,4	515,4	7,9
UEMOA	1 319,2	5 193,5	6 511,8	100,0

(*) : Ces chiffres concernent uniquement les émissions sur le marché financier régional.

Source : BCEAO.

Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics (en milliards FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Encours	1 946,9	2 601,7	3 023,9	3 743,9	5 068,8	6 511,8
(en % du PIB)	5,6	7,1	7,5	8,3	10,5	12,5
Part relative (en %)						
- bons	51,8	36,7	39,0	36,3	30,5	20,3
- obligations	48,2	63,3	61,0	63,7	69,5	79,7

Source : BCEAO.

3.4 – ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE

Les actions menées en 2015 par la BCEAO en matière de stabilité financière ont visé essentiellement :

- la préservation de la stabilité financière de l'Union ;
- le renforcement de la supervision bancaire et financière ;
- la promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit ;
- les autres dispositions contribuant à la stabilité financière.

3.4.1. Préservation de la stabilité financière de l'Union

Les travaux réalisés en 2015 sont relatifs à la mise en place des organes de gouvernance du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA). A cet égard, le Conseil d'Administration a tenu sa première réunion le 4 juin 2015, au cours de laquelle, il a procédé à l'adoption de ses textes internes ainsi qu'à la désignation du Directeur du FGD-UMOA qui a pris fonction le 3 août 2015.

La Banque Centrale a, en outre, engagé des actions en vue de l'amélioration du dispositif de résolution des crises bancaires au sein de l'Union, au regard des meilleures pratiques édictées au plan international. A ce titre, à l'issue de l'examen des proposi-

tions formulées par la BCEAO lors de sa session tenue les 2 et 3 juillet 2015 à Bissau, le Conseil des Ministres de l'UMOA a approuvé, par Décision n° 025 du 2 juillet 2015, l'instauration d'un mécanisme de résolution des crises bancaires dans l'Union. Ce mécanisme est articulé autour d'une Autorité et d'un Fonds de résolution. A cet égard, le Conseil a donné mandat au Gouverneur de la BCEAO pour proposer les modalités pratiques d'organisation et de fonctionnement de ce dispositif.

Par ailleurs, dans le but de dynamiser le marché des titres de la dette publique, le Gouverneur de la BCEAO a édicté l'Instruction n° 011-09-2015 du 11 septembre 2015 relative aux procédures de vente aux enchères des bons et obligations du Trésor avec le concours de l'Agence UMOA-Titres dans les Etats membres de l'Union et l'Instruction n° 012-09-2015 du 11 septembre 2015 aux intermédiaires teneurs de comptes relative à l'enregistrement et à la circulation des bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

3.4.2 - Renforcement de la supervision bancaire et financière

Les actions menées dans ce cadre ont concerné l'amélioration de la réglementation financière de l'Union ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de supervision bancaire et financière.

Au titre de l'amélioration de la réglementation financière, la BCEAO a élaboré un

projet de texte réglementaire relatif à la supervision sur base consolidée des groupes bancaires opérant dans la Zone. Ce texte introduit les notions de compagnies financières et d'établissements de crédit maisons-mères dans le corpus juridique de l'Union et fixe les modalités de leur assujettissement à la supervision sur base consolidée par la Commission Bancaire de l'UMOA.

La BCEAO a également poursuivi son projet d'implémentation des accords de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA. A cet égard, un projet de nouveau dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières a été finalisé. Ce nouveau cadre prudentiel transpose les trois piliers des dispositions bâloises précitées, tout en prenant en compte les spécificités des économies et du secteur bancaire de l'Union. Le texte prend également en considération le suivi des grands risques et de l'effet de levier au sein des établissements de crédit de l'Union.

En outre, les travaux relatifs à la révision du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB) ont été achevés. Le nouveau Référentiel Comptable des Etablissements de Crédit intègre les nouvelles activités des établissements assujettis ainsi que les évolutions réglementaires pertinentes. Basées sur une démarche participative, associant les professions bancaires et comptables réunies au sein des Comités Nationaux PCB, ces réformes devraient permettre de doter le secteur bancaire d'un dispositif de reporting rénové, en phase avec les besoins des établissements assujettis ainsi que des Autorités monétaires et de contrôle. A cet égard, une proposition de stratégie de transition du cadre comptable de la profession bancaire vers les normes internationales d'information financière (IFRS) a été élaborée.

Concernant le renforcement des outils de supervision, la Banque Centrale a entamé l'élaboration d'une méthodologie d'identification des établissements bancaires d'importance systémique, en vue d'améliorer le cadre de la supervision basée sur les risques. En effet, il s'agit

d'établissements dont la défaillance pourrait avoir un impact négatif significatif sur le système financier dans son ensemble et les économies de l'Union.

Dans le cadre de l'évaluation de la résilience du système bancaire de l'UMOA à des chocs sévères mais susceptibles de se produire, la BCEAO a procédé, en décembre 2015, à un test de résistance (stress test) sur ledit secteur. Les résultats obtenus à l'issue de cet exercice, mené conjointement avec le Fonds Monétaire International (FMI), indiquent globalement que le secteur bancaire est résilient malgré quelques points de vulnérabilité relatifs notamment à la concentration du portefeuille de crédit.

Enfin, la Banque a pris part aux travaux des 8^e et 9^e sessions ordinaires du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), tenues respectivement les 28 mai et 3 décembre 2015. Au cours de ces rencontres, le Comité a mis en exergue les principaux risques devant faire l'objet d'une surveillance particulière par les organes et institutions de régulation du système financier et par les Etats membres de l'Union.

Par ailleurs, la BCEAO a participé aux 79^e, 80^e, 81^e et 82^e sessions ordinaires de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), tenues respectivement en mai 2015 à Brazzaville, en juillet 2015 à Yamoussokro, en octobre 2015 à Niamey et en décembre 2015 à Libreville. Elle a également pris part aux travaux des première et deuxième sessions ordinaires de la Commission de Surveillance de la Prévoyance Sociale de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) qui se sont déroulées en mai et novembre 2015 à Lomé.

3.4.3 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC)

La Banque Centrale a poursuivi le projet relatif à la promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA, afin de réduire l'asymétrie d'information entre les

banques et leur clientèle, le BIC assurant la disponibilité d'informations économiques et financières sur les clients.

Depuis son lancement au début de l'année 2013, le projet a enregistré des avancées au plan institutionnel et organisationnel. Ainsi, le Conseil des Ministres de l'Union a approuvé, lors de sa session du 28 juin 2013, le projet de Loi uniforme portant réglementation des Bureaux d'Information sur le Crédit, en recommandant aux Etats membres de l'insérer dans leur ordre juridique interne au plus tard le 31 décembre 2013. A ce jour, cinq Etats membres de l'Union ont procédé à la transposition de la Loi uniforme dans leur ordre juridique interne.

Pour permettre le démarrage effectif des activités des Bureaux d'Information sur le Crédit, dix (10) instructions d'application de la Loi uniforme ont été édictées par le Gouverneur de la BCEAO en 2015. Elle portent notamment sur la constitution des dossiers de demande d'agrément et d'installation, les modalités et délais de transmission aux BIC des informations sur le crédit, les dispositifs de sécurité des Systèmes d'Information de ces institutions ainsi que le traitement des réclamations des clients. Tous ces textes ont été largement diffusés notamment auprès des établissements assujettis.

3.4.4 - Autres dispositions contribuant à la stabilité financière

En vue de renforcer le dispositif de prévention et de lutte contre la criminalité financière, à l'initiative de la BCEAO, le Conseil des Ministres de l'Union, en sa session du 2 juillet 2015 tenue à Bissau, a pris la Décision n° 26 du 02/07/2015/CM/UMOA portant adoption du projet de Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UMOA. Cette réglementation a été élaborée pour mettre le dispositif existant en conformité avec les

nouveaux standards internationaux édictés par le Groupe d'Action Financière (GAFI) et remédier aux difficultés d'application constatées. Son insertion effective dans l'ordre juridique interne des Etats membres de l'Union renforcera la préservation de l'intégrité et de la stabilité de leur système financier ainsi que la sécurité et la paix dans l'Union.

En outre, au regard des difficultés rencontrées par les établissements assujettis, dans le calcul du Taux Effectif Global (T.E.G.) des prêts d'argent, la BCEAO a mis à la disposition des établissements de crédit, des systèmes financiers décentralisés et des services financiers de la Poste, le 10 août 2015, un modèle-type de maquette de calcul de ce taux ainsi qu'un guide d'utilisation. L'objectif visé est de favoriser une compréhension commune et une application harmonisée des dispositions relatives à la définition et à la répression de l'usure dans l'Union, par l'ensemble des établissements assujettis.

Dans le cadre de la promotion de la concurrence bancaire et de la transparence dans la tarification des produits et services bancaires, en vue de renforcer la protection de la clientèle des établissements de crédit, l'Instruction n° 004-05-2015 établissant un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle, a été signée par le Gouverneur de la BCEAO le 8 mai 2015.

Par ailleurs, le développement du transfert rapide d'argent dans les Etats membres de l'Union et l'accroissement du nombre des acteurs impliqués dans cette activité ont amené les Autorités de la Banque Centrale à initier des actions visant à prévenir, voire à circonscrire les risques associés. A cet égard, l'Instruction n° 013-11-2015 du 10 novembre 2015 relative aux modalités d'exercice de l'activité de transfert rapide d'argent en qualité de sous-agent au sein de l'UMOA a été signée par le Gouverneur de la BCEAO.

3.5 – ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE

Dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et de l'accès des populations aux services financiers, la BCEAO a poursuivi les diligences liées à la mise en place de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA ainsi que les activités du Groupe de travail des banques centrales des pays francophones sur l'inclusion financière. Elle a également poursuivi les travaux pour l'implémentation d'un dispositif statistique de suivi de l'inclusion financière dans l'UEMOA.

S'agissant de la SRIF, la BCEAO a organisé des concertations nationales, du 27 au 29 mai 2015, avec les principaux acteurs pour examiner le rapport provisoire sur l'état des lieux de l'inclusion financière dans l'UEMOA et les propositions pour sa dynamisation. Ces concertations ont été suivies d'un atelier régional de restitution des travaux, les 6 et 7 juillet 2015. Ces travaux ont permis d'approfondir le rapport provisoire et d'élaborer un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, assorti d'un plan d'actions et d'un budget pour son financement. Ce document-cadre devrait être

soumis aux différentes instances de validation de l'Union pour adoption au cours de l'année 2016.

L'Institut d'émission a également adopté, à partir du mois d'avril 2015, un nouveau dispositif statistique, comprenant quatre (4) nouveaux indicateurs de mesure de ce concept. Ces indicateurs portent à sept (7) le nombre total d'instruments qui seront désormais suivis pour mesurer l'inclusion financière dans l'UEMOA. Ces indicateurs regroupent trois des quatre dimensions de l'inclusion financière, à savoir l'accès, l'utilisation et la qualité, captée à travers l'accessibilité-prix des services financiers.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a poursuivi les travaux du Groupe de travail des banques centrales des pays francophones sur l'inclusion financière. La première réunion de ce Groupe de travail s'est tenue en février 2015 à Dakar et a permis d'échanger sur la problématique de l'inclusion financière, d'identifier les thématiques à traiter par les différentes banques centrales et d'arrêter le calendrier de travail. Un rapport d'étape a été élaboré et soumis aux Gouverneurs de ces institutions, lors de leur rencontre en mai 2015 en Martinique.

IV – GESTION DES SIGNES MONÉTAIRES, DES SYSTÈMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE

4.1 – GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2015, par un excédent des prélèvements de signes monétaires sur les versements reçus. Comparée à 2014, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,1%.

4.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO

Les mouvements aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2015, ont porté sur un total de 4.819,8 millions de billets et pièces de monnaie, contre 4.389,2 millions d'unités au cours de l'exercice 2014, soit une hausse de 9,8%.

Les **prélèvements** de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 2.385,8 millions de vignettes (15.786,5 milliards FCFA), contre 2.158,5 millions de vignettes en 2014 (14.259,0 milliards FCFA), soit une hausse de 10,5% en volume et 10,7% en valeur.

Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (30,1%), au Burkina Faso (16,0%), au Bénin (14,9%) et au Mali (12,9%).

Les prélèvements de pièces de monnaie ont accusé une baisse de 10,9 % en 2015, passant de 141,8 millions d'unités à 126,3 millions d'unités d'une année à l'autre. Les sorties de pièces de monnaie se sont établies à 7,6 milliards FCFA en 2015 contre 7,4 milliards FCFA en 2014, soit une hausse annuelle de 2,7%.

Les **versements** de billets aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur 2.295,3 millions d'unités (15.174,1 milliards FCFA) en 2015, contre 2.072,7 millions de billets (13.788,1 milliards FCFA) en 2014, soit une

hausse de 11,4% en volume et de 10,1% en valeur. Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (24,1%), au Burkina Faso (17,5%), au Bénin (16,1%) et au Sénégal (13,2%).

Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale ont baissé de 16,1 millions d'unités en 2014 à 12,4 millions d'unités en 2015, soit un recul en volume de 22,8% essentiellement dû à la diminution des versements de pièces de 500 FCFA aux guichets. En valeur, les versements de pièces de monnaie se sont chiffrés à 4.329,6 millions FCFA en 2015 contre 6.105,6 millions FCFA l'année précédente.

4.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2015, la circulation fiduciaire s'est établie à 5.863,0 milliards FCFA contre 5.247,8 milliards FCFA un an auparavant, soit une hausse de 11,7%. Les grosses coupures ont constitué 88,6% de la circulation des billets au 31 décembre 2015, contre 87,6% à la même période de l'année 2014.

4.1.3 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO

Au cours de l'exercice 2015, les mouvements de billets externes³ résultant des opérations de tri se sont chiffrés à 1.766,0 milliards FCFA contre 1.815,9 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une baisse de 2,8%.

Les billets déplacés sont constitués principalement de ceux émis par les Agences de la Côte d'Ivoire (25,0%), du Togo (21,5%), du Bénin (15,9%) et du Burkina Faso (15,3%).

3. Il s'agit de billets résultant des opérations de tri dans les Agences d'un Etat donné et qui ne sont pas de son émission.

Les Agences du Togo, du Bénin, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont enregistré à leurs guichets les montants les plus impor-

tants de billets externes avec des parts respectives de 29,7%, 29,0%, 14,5% et 11,1%.

Tableau 13 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA)

	Exercice 2014 (1)			Exercice 2015 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	372,7	290,9	81,8	512,1	280,6	231,5	139,3	-10,3	149,6
Burkina Faso	163,5	342,6	-179,1	256,6	270,2	-13,6	93,1	-72,4	165,5
Côte d'Ivoire	172,6	542,7	-370,1	195,8	441,5	-245,6	23,2	-101,2	124,5
Guinée-Bissau	26,3	30,6	-4,3	25,7	27,0	-1,3	-0,6	-3,7	3,0
Mali	239,9	196,6	43,3	105,8	113,1	-7,4	-134,1	-83,5	-50,6
Niger	115,3	146,7	-31,4	87,8	182,0	-94,2	-27,4	35,4	-62,8
Sénégal	107,8	124,6	-16,8	57,8	71,1	-13,3	-50,0	-53,5	3,5
Togo	617,8	141,1	476,7	524,4	380,4	144,0	-93,4	239,3	-332,8
UMOA	1 815,9	1 815,9	0,0	1 766,0	1 766,0	0,0	-50,0	-50,0	0,0

Source : BCEAO.

4.2 – SYSTÈMES ET MOYENS DE PAIEMENT

Au 31 décembre 2015, le bilan du fonctionnement des systèmes de paiement de l'UEMOA est ressorti globalement satisfaisant avec une hausse des principaux indicateurs d'activités.

4.2.1 – Fonctionnement des systèmes de paiement

Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement de l'UEMOA (STAR-UEMOA) compte à fin décembre 2015, 115 participants grâce à l'entrée en production de huit (8) nouveaux dont le Trésor Public de la Côte d'Ivoire.

En 2015, 682.895 opérations ont été réglées dans STAR-UEMOA pour une valeur de 306.751 milliards FCFA, soit une augmentation de 18,96 % en valeur et de 8,49 % en volume par rapport à l'année 2014.

Cette évolution positive des opérations au cours de l'année 2015, s'explique par celle

du nombre de participants ainsi que par l'augmentation du volume des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire via le Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UMOA).

S'établissant à 42,56% du volume global des opérations traitées dans STAR-UEMOA, les échanges inter-pays au sein de l'UEMOA ont été portés à 290.613 opérations d'une valeur de 22.938 milliards FCFA en 2015. L'évolution favorable de 10,27 % en volume et de 15,25 % en valeur des opérations inter-pays confirme l'intensification des échanges financiers entre les pays de l'UEMOA.

A fin décembre 2015, le Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA (SICA-UEMOA) compte 126 participants parmi lesquels, les banques, les Directions Nationales de la BCEAO ainsi que les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. En 2015, l'activité de SICA-UEMOA a été marquée par des augmentations respectives de 8,73% du volume

des échanges et de 14,35% de leur valeur par rapport à 2014. Le volume des échanges s'est établi à 12.229.406 opérations pour un montant de 42.568 milliards FCFA.

Cette hausse de la valeur des opérations est imputable aux évolutions significatives de l'activité en Côte d'Ivoire (+19,40%), au Mali (+18,97%), au Sénégal (+10%) et au niveau sous-régional (+ 50,18%). Les échanges inter-pays constituent 1% de la valeur globale des transactions de l'Union.

S'agissant de la répartition des instruments de paiement traités dans le système de télécompensation, la part relative des virements continue sa progression au détriment des chèques. Ainsi, en 2015, les virements représentent environ 31,7% des échanges contre près de 67% pour les chèques. Pour rappel, la part respective de ces instruments était de 29% et 70% en 2014. En valeur, le chèque représente 85,6% des échanges en 2015.

4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement

Mis en place le 30 juin 2014, le Fonds de Garantie du règlement des soldes de compensation a pour objectif essentiel de couvrir les risques de défaillance financière des participants lors du règlement des soldes de compensation, conformément aux normes internationales en matière de gestion des risques financiers dans les systèmes de paiement.

Au cours de l'année sous revue, soixante-dix (70) concours du Fonds de Garantie du règlement des soldes de compensation, évalués à plus de 65 milliards FCFA ont été réalisés, soit une augmentation de 268,42% en volume par rapport à l'année 2014.

A fin décembre 2015, le montant moyen des avances est ressorti à environ 930 millions FCFA par jour contre 260 millions FCFA en 2014. Au total, les interventions du Fonds de garantie ont permis de régler en 2015 plus de 142,8 milliards FCFA de soldes débiteurs à la compensation.

Dans le cadre de la maîtrise des risques opérationnels et financiers induits par le fonctionnement des systèmes SICA-UEMOA et STAR-UEMOA, les actions d'amélioration ci-après ont été réalisées par la BCEAO en sa qualité de gestionnaire des systèmes STAR-UEMOA et SICA-UEMOA :

- le lancement du projet de refonte de l'application SICA-UEMOA qui devra notamment permettre la réduction du coût de la maintenance, la maîtrise des risques opérationnels et techniques induits par l'obsolescence des serveurs du système de télécompensation installés dans chaque Agence Principale de la BCEAO, ainsi que des gains de productivité et d'efficacité ;
- l'automatisation des interventions du Fond de Garantie afin d'améliorer les délais et réduire les risques opérationnels ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions visant l'amélioration du fonctionnement du réseau d'accès reliant les participants à la BCEAO ;
- l'organisation d'une session de formation à l'intention des participants aux systèmes de paiement afin de renforcer leurs capacités à prendre en charge plus efficacement, les opérations dans STAR-UEMOA et SICA-UEMOA.

Par ailleurs, la Banque Centrale a poursuivi, au cours de l'année 2015, le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions pour la participation active des Trésors Publics Nationaux (TPN) aux systèmes de paiement. A ce titre, des avancées ont été enregistrées au niveau de tous les pays, notamment en Côte d'Ivoire où le Trésor Public est directement connecté à STAR-UEMOA depuis novembre 2015. Les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali participent activement à SICA-UEMOA.

S'agissant de la surveillance des systèmes et moyens de paiement, l'année 2015 a été marquée par le renforcement du cadre réglementaire régissant les activités

d'émission de monnaie électronique. A cet égard, il convient de souligner l'entrée en vigueur, le 21 mai 2015, de l'Instruction n°008-05-2015 du Gouverneur de la BCEAO régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Par ailleurs, afin de renforcer le suivi du secteur de la monnaie électronique, la Banque Centrale a adopté un cadre rénové de supervision et de surveillance de ce secteur d'activité de manière à préserver la sécurité et l'efficacité des services de paiements électroniques et à assurer la protection des usagers.

Dans le cadre de la supervision de la monétique interbancaire régionale, le Conseil des Ministres de l'Union a pris la Décision n° 31 du 29 septembre 2015 relative à la compensation et au règlement des opérations réalisées dans l'UEMOA. Cette Décision rend obligatoire la compensation et le règlement en francs CFA des transactions monétiques réalisées entre les émetteurs et les acquéreurs basés dans un ou plusieurs Etats membres de l'UEMOA en lieu et place de l'usage de devises. Elle vise notamment une préservation des réserves de change de l'Union. En outre, elle exige de tout opérateur ou gestionnaire de système ou mécanisme de compensation, désirant s'installer

dans un ou plusieurs Etats membres de l'UEMOA, de requérir l'autorisation préalable de la Banque Centrale.

4.3 - GESTION DES RÉSERVES DE CHANGE

La gestion des réserves de change a été caractérisée par la poursuite de la politique de diversification des supports d'investissement des avoirs distraits du compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis, en particulier les Directives du FMI en la matière.

En moyenne, les avoirs en devises se sont établis à 9,52 milliards d'euros au cours de l'année 2015. Au 31 décembre 2015, les réserves de change de la BCEAO déposées au compte d'opérations ressortaient à 55,0% des réserves globales contre 54,7% à la fin de l'année 2014.

Pour leur part, les avoirs en devises distraits du compte d'opérations ont été détenus sous la forme d'actifs monétaires et obligataires répartis entre un fonds d'investissement, un portefeuille de liquidités ainsi que des fonds placés en gestion déléguée auprès d'institutions financières internationales.

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2015, a été régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement.

V – CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE

5.1 – ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2015, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

5.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMOA

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2015, sa 18^e session ordinaire le 19 janvier 2015 à Cotonou, en République du Bénin, sous la Présidence de Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin.

Etaient présents :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République ;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur José Mário VAZ, Président de la République ;
- Pour la République du Mali, Monsieur Mamadou Igor DIARRA, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Brigi RAFINI, Premier Ministre ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;

- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Ont pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA présidé par Monsieur Gilles BAILLET, Ministre des Finances de la République du Niger, ainsi que :

- Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Jeremias António da Cruz PEREIRA, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont réjouis des résultats de la « Conférence des Investisseurs » tenue à Dubaï, le 9 septembre 2014, et ont invité les Organes et Institutions de l'Union à capitaliser cette expérience pour faire de la sous-région, un espace attractif pour les investisseurs, notamment ceux des pays émergents. Ils ont également encouragé les Organes et Institutions de l'Union à intensifier les actions en vue de la mobilisation des ressources pour le financement des projets intégrateurs.

La conférence s'est en outre, félicitée des actions menées pour le renforcement de l'inclusion financière et la rationalisation du coût des services bancaires au sein de l'Union. Elle a pris acte du démarrage du Plan stratégique 2014-2021 du marché financier régional et a encouragé les Organes et Institutions à poursuivre les efforts d'approfondissement de ce marché.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, la Conférence a adopté un Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'Union. Ce pacte définit de nouvelles conditions de convergence des économies de l'Union. Sur cette base, la Conférence a adopté une déclaration intitulée : « *Préserver le niveau du plafond d'endettement en veillant à la qualité et à la soutenabilité de la dette publique au sein de l'UEMOA* ».

La Conférence a par ailleurs, exprimé sa satisfaction au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

5.1.2 - Conseil des Ministres

Au cours de l'exercice 2015, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Pocoun Damè KOMBIENOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 29 juin 2015, en remplacement de Monsieur Marcel de SOUZA ;
- **au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Abdourahmane CISSE, Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 25 septembre 2015, en remplacement de Monsieur Ally COULIBALY ;
- **au titre de la République du Mali**, Monsieur Mamadou Igor DIARRA, Ministre de l'Economie et des Finances, a été

nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 10 janvier 2015, en remplacement de Madame BOUARE Fily CISSOKO ;

- **au titre de la République du Niger**, Monsieur Saidou SIDIBE, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 4 juin 2015, en remplacement de Monsieur Gilles BAILLET ;

Monsieur Mohamed BOUCHA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 17 novembre 2015, en remplacement de Monsieur Amadou Boubacar CISSE ;

- **au titre de la République Togolaise**, Monsieur Kossi ASSIMAÏDOU, Ministre auprès du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, chargé de la Planification du Développement, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 1^{er} juillet 2015, en remplacement de Monsieur Mawussi Djossou SEMODJI.

Au cours de l'année 2015, le Conseil des Ministres a tenu quatre (4) sessions ordinaires, respectivement le 30 mars 2015 au Siège de la BCEAO à Dakar, sous la présidence de Monsieur Gilles BAILLET, Ministre des Finances de la République du Niger, son Président statutaire ; le 2 juillet 2015 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bissau, le 29 septembre 2015 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 17 décembre 2015 à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey, sous la présidence de Monsieur Saidou SIDIBE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, son Président statutaire.

Il a également tenu deux sessions extraordinaires le 16 janvier 2015 et le 26 novembre 2015 à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou, en prélude respectivement à la 18^e et à la 19^e sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Lors de ces sessions, les Ministres ont examiné la conjoncture internationale ainsi que l'activité économique dans les Etats membres de l'UEMOA.

Au cours de leur session ordinaire du 30 mars 2015, les Ministres ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts de consolidation de la gestion des finances publiques, à travers l'approfondissement des réformes en cours, en particulier en matière de dépenses, afin d'accroître leur efficacité et leur efficience. Dans cette optique, ils ont encouragé les Etats à amplifier les efforts déployés pour assurer une mobilisation accrue des recettes fiscales de manière à accroître leur marge budgétaire pour la réalisation des investissements porteurs de croissance. Ils ont également exhorté les Etats membres à poursuivre les efforts d'accompagnement du secteur privé pour lui permettre de jouer un rôle accru dans le financement des investissements.

Les Ministres ont, en outre, pris connaissance du bilan de la première phase de relèvement du capital des établissements de crédit de l'UMOA. En vue de renforcer la solidité du secteur bancaire de l'Union, le Conseil des Ministres a décidé du lancement de la deuxième phase au cours de laquelle les banques devront porter leur capital social minimum de 5,0 milliards à 10,0 milliards et les établissements financiers de 1,0 milliard à 3,0 milliards, au plus tard le 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2014 et procédé à l'affectation du résultat financier y afférent.

Enfin, les Ministres ont été informés de l'état d'avancement du projet de promotion des bureaux d'information sur le crédit (BIC) dans l'UMOA. A cet égard, ils ont recommandé aux Etats qui ne l'ont pas encore fait, l'adoption diligente de la Loi uniforme portant réglementation des BIC, afin de permettre le démarrage de leurs activités dans les délais fixés.

Au cours de sa session ordinaire du 2 juillet 2015, le Conseil des Ministres a analysé les

facteurs de risque susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs de croissance. A cet égard, les Ministres ont souligné la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources internes, afin d'accroître les marges budgétaires des Etats, pour consolider les infrastructures de base. Ils ont, en outre, mis l'accent sur l'importance de renforcer l'efficacité de la dépense publique et la qualité des investissements. Les Ministres se sont, par ailleurs, accordés sur la nécessité pour les pays de l'Union de conjuguer leurs efforts, afin d'améliorer la résilience des économies, dans un contexte international incertain marqué par les possibles répercussions de la crise en Zone euro et le ralentissement attendu dans les pays émergents.

Ils ont également exhorté les Etats membres à poursuivre les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires afin de stimuler les investissements privés et attirer les investisseurs étrangers dans les secteurs productifs.

Les Ministres ont, par ailleurs, examiné et adopté le projet de Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UMOA, ainsi que le projet de loi uniforme prévu dans ce cadre. Ces textes intègrent les innovations qui permettront de mettre en conformité les textes existants avec les nouvelles normes internationales édictées par le Groupe d'Action Financière (GAFI) en février 2012 et de remédier aux insuffisances et aux difficultés relevées par les acteurs dans la mise en œuvre des réglementations en vigueur.

Le Conseil des Ministres a décidé, à l'issue de l'examen des propositions formulées par la Banque Centrale, de la mise en place d'un mécanisme de résolution des crises bancaires dans l'UEMOA. A cet égard, le Conseil a donné mandat au Gouverneur de la BCEAO pour proposer les modalités pratiques d'organisation et de fonctionnement de ce dispositif devant permettre notamment de traiter efficacement les défaillances des institutions bancaires d'importance systémique.

Le Conseil a, par ailleurs, procédé à la désignation des contrôleurs externes de la BCEAO pour les exercices allant de 2015 à 2017.

Les Ministres ont été informés des décisions de la réunion du Comité de Politique Monétaire tenue le 3 juin 2015 et de la composition dudit Comité à l'issue du renouvellement du mandat de ses membres.

Au cours de sa session ordinaire du 29 septembre 2015, le Conseil des Ministres a invité les Etats membres à poursuivre leurs efforts d'assainissement des finances publiques, afin non seulement de ramener le déficit budgétaire à 3,0% du PIB en 2019, comme prévu dans le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, mais également de se doter de marges budgétaires permettant de se prémunir contre d'éventuels chocs exogènes. Les Ministres ont, par ailleurs, recommandé aux Etats de poursuivre la mise en œuvre des mesures visant l'amélioration de l'environnement des affaires et l'attractivité des économies de l'Union, afin de créer les conditions pour un développement harmonieux de l'investissement privé. A cet effet, le Conseil a invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à prendre les dispositions nécessaires pour intégrer dans leur ordre juridique interne, l'ensemble des textes communautaires adoptés pour la mise en place des Bureaux d'Information sur le Crédit.

Le Conseil a également examiné et adopté une Décision relative à la compensation et au règlement en franc CFA de toutes les transactions monétiques impliquant un émetteur et un acquéreur installés dans l'UMOA.

Les Ministres ont en outre, autorisé l'adhésion de la Banque Centrale à l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) et ont encouragé les Etats à participer à cette instance, en qualité de membres associés. L'objectif de l'AFI est d'offrir une plateforme d'échanges à

ses membres pour partager leurs expériences et développer des politiques appropriées en matière de finance inclusive.

Enfin, sur proposition de la Banque Centrale, le Conseil a adopté un dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'Union. L'objectif de ce dispositif est de créer une masse critique de petites et moyennes entreprises performantes, en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesses et à la lutte contre le chômage.

Par ailleurs, prenant en compte la nécessité d'adapter l'organisation fonctionnelle du Secrétariat Général de la Commission Bancaire à l'évolution de ses activités de supervision, le Conseil a décidé de la modification de l'article 9 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire du 6 avril 2007.

Au cours de sa session ordinaire du 17 décembre 2015, le Conseil a encouragé les Etats membres de l'Union à poursuivre les efforts de renforcement de la qualité des investissements publics tout en veillant à mettre en œuvre des politiques d'endettement appropriées qui préservent la soutenabilité de la dette. Les Ministres ont exhorté les Etats à accroître la mobilisation des ressources internes, notamment fiscales, pour financer le développement et impulser la transformation économique. Ils ont également recommandé l'accentuation des efforts déployés par les Etats et la Banque Centrale en vue d'améliorer le rapatriement des recettes d'exportation de l'Union.

En application des dispositions de l'article 11 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine, le Conseil a désigné le Ministre chargé des Finances de la République du Sénégal comme Président du Conseil des Ministres de l'Union pour la période 2016-2017. Il a également exprimé ses remerciements au Ministre chargé des Finances de la République du Niger pour le travail accompli à la tête de cet Organe au cours des deux dernières années.

5.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Comité a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Mama OUATTARA, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Directeur du Groupe de Politique Economique (GPE) a été nommé membre du Comité, pour compter du 1^{er} juin 2015, en remplacement de Monsieur Kanvaly DIOMANDE ;
- **au titre de la République du Sénégal**, Monsieur Aliou FAYE, Directeur du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD) a été nommé membre du Comité, pour compter du 1^{er} juin 2015, en remplacement de M^{me} Gnounka DIOUF ;
- **au titre des membres intuitu personæ :**
 - Monsieur Lansina BAKARY, Expert Consultant, ancien Conseiller Economique du Gouverneur de la BCEAO a été nommé membre intuitu personæ du Comité, pour compter du 1^{er} juin 2015 ;
 - Monsieur Maïna Boukar MOUSSA Vice-Président du Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Développement Economique et Social (GERDES) a été nommé membre intuitu personæ du Comité, pour compter du 1^{er} juin 2015 ;
 - Monsieur Adama DIAW Professeur Titulaire de Sciences Economiques, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, a été nommé membre intuitu personæ du Comité, pour compter du 1^{er} juin 2015 ;
 - Monsieur Kossi ASSIMAÏDOU, ancien Administrateur au FMI, représentant le Groupe Afrique II, nommé membre intuitu personæ du Comité, pour

compter du 1^{er} juin 2015, a rendu sa démission le 3 juillet 2015, en raison de sa nomination au poste de Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé de la Planification du Développement de la République Togolaise.

Au cours de l'année 2015, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre (4) réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 4 mars, 3 juin, 9 septembre et 2 décembre au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de sa session du 4 mars 2015, le Comité a apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de l'Union à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique.

Au plan international, le Comité a noté la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et le ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents. D'après les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, le taux de croissance de l'économie mondiale pour 2014 est estimé à 3,3%, soit un niveau identique à celui de 2013. Le Comité a également relevé la tendance baissière des cours mondiaux de la plupart des matières premières, y compris celles exportées par les pays de l'Union.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a également noté le maintien d'une activité économique soutenue au quatrième trimestre 2014. Sur l'ensemble de l'année 2014, le produit intérieur brut de l'Union progresserait de 6,6% contre 5,9% en 2013. Cette performance économique est imputable au raffermissement de la production agricole, à la bonne tenue du secteur industriel et des services marchands, grâce notamment au dynamisme de la branche « Bâtiments et Travaux Publics ».

L'Union a enregistré un taux d'inflation de 0,3% en glissement annuel à fin décembre 2014. Cette évolution est liée au renchérissement des services de distribution d'eau et d'électricité dans certains pays de l'Union, atténué par le repli des prix des produits alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,7%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale. Les risques pesant à la hausse et à la baisse sur ces projections sont jugés équilibrés.

En ce qui concerne les conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré s'est établi à 3,35% au quatrième trimestre après avoir atteint 3,43% au troisième trimestre 2014.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Au cours de sa session du 3 juin 2015, le Comité a noté, au plan international, que la consolidation de la reprise économique s'est poursuivie au premier trimestre 2015 à un rythme modéré, sous l'effet contrasté de la bonne tenue de l'activité dans certains pays avancés et du ralentissement de la croissance des principaux pays émergents. Selon les récentes projections du Fonds Monétaire International, les perspectives économiques mondiales de l'année 2015 sont attendues à 3,5% contre 3,4% en 2014. Le Comité a également relevé que la tendance baissière des cours mondiaux de certaines matières premières s'est estompée à partir de janvier 2015. En revanche, les cours mondiaux du pétrole, affectés par l'abondance de l'offre, ont fléchi au premier trimestre 2015.

Examinant la situation économique de l'Union, les membres du Comité ont relevé la progression du produit intérieur brut au premier trimestre 2015, à un rythme de 6,2%, soutenu notamment par la vigueur du secteur tertiaire. Les perspectives laissent entrevoir un renforcement de cette tendance. Ainsi, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union est projeté à 6,7% pour l'année 2015, contre 6,5% en 2014, à la faveur d'une bonne tenue de l'activité dans le secteur industriel et dans les services marchands.

S'agissant des prix, le Comité a constaté une légère hausse du rythme de leur évolution. En glissement annuel, le taux d'inflation de l'Union est passé de 0,3% à fin décembre 2014 à 0,5% à fin mars 2015, en raison du renchérissement des produits alimentaires, des matériaux de construction et des services liés au logement dans certains pays. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,8%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix à moyen terme poursuivi par la Banque Centrale. Le Comité a, en outre, jugé équilibrés les risques à la hausse et les risques à la baisse pesant sur ces projections.

Le Comité a noté que les conditions monétaires se sont légèrement assouplies dans l'Union au cours du premier trimestre 2015, suite à l'appréciation du taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire atténuée par la dépréciation du taux de change effectif réel.

Examinant la situation des finances publiques, le Comité a noté le maintien des déficits publics à des niveaux élevés, en liaison avec l'importance des investissements dans les infrastructures en cours dans la plupart des Etats. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, recommandé un rééquilibrage des finances publiques à moyen terme, en conformité avec les dispositions du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité adopté dans l'Union en janvier 2015.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Au cours de sa session ordinaire du 9 septembre 2015, le Comité a relevé, au plan international, que l'économie mondiale demeure marquée par la faiblesse de la reprise de l'activité dans les pays avancés et une poursuite du ralentissement de la croissance des principaux pays émergents. Dans ce contexte, les prévisions macroéconomiques publiées par le Fonds Monétaire International (FMI), en juillet 2015, situent le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial à 3,3% en 2015 contre 3,4% en 2014. Le Comité a également relevé une évolution contrastée des cours mondiaux des matières premières au deuxième trimestre 2015. Il a noté, en particulier que les cours mondiaux du pétrole brut, qui s'inscrivaient dans une tendance baissière depuis 2014, ont connu un léger redressement au deuxième trimestre 2015 avant d'enregistrer durant le mois d'août un repli, en liaison avec les craintes d'un ralentissement important de la croissance chinoise et de son impact sur l'économie mondiale. L'évolution des cours des matières premières exportées par l'Union a été marquée notamment par la hausse des prix du cacao, du coton, de la noix de cajou et du caoutchouc et le repli de ceux du café, de l'or ainsi que des huiles de palme et de palme.

Examinant la situation économique de l'Union, les membres du Comité ont relevé la progression du PIB au deuxième trimestre 2015, à un rythme de 6,9% après 6,0% au premier trimestre 2015, soutenue notamment par la vigueur du secteur secondaire et une bonne tenue des activités dans les secteurs primaire et tertiaire. Les perspec-

tives pour le reste de l'année 2015 laissent entrevoir un renforcement de cette tendance. Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB de l'Union est attendu à 6,7% en 2015 après 6,5% en 2014.

En ce qui concerne les prix à la consommation, le Comité a constaté une légère hausse du rythme de leur évolution. En glissement annuel, le taux d'inflation de l'Union est passé de 0,5% à fin mars à 1,5% à fin juin 2015, en raison notamment du renchérissement des produits alimentaires, consécutif à un recul de la production céréalière de la campagne 2014/2015 dans certains pays de l'Union. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 2,1%, niveau compatible avec l'objectif de stabilité des prix à moyen terme poursuivi par la Banque Centrale.

Le Comité a noté que les conditions sur le marché monétaire sont demeurées quasi inchangées d'un trimestre à l'autre, avec un taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités ressorti à 2,56% à fin juin 2015. En revanche, le taux interbancaire à une semaine s'est inscrit en hausse pour s'établir à 4,08% au deuxième trimestre 2015 contre 3,53% le trimestre précédent.

Examinant la situation des finances publiques, le Comité a noté une détérioration du solde budgétaire base engagements, dons compris, des Etats membres de l'Union par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année 2014. Ce creusement du déficit budgétaire est imputable à la fois à l'accroissement des dépenses courantes et à la hausse des investissements publics dans les infrastructures. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, recommandé aux Etats de poursuivre les efforts d'amélioration des recettes publiques et de rationalisation des dépenses.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres

d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Au cours de sa session du 2 décembre 2015, le Comité a apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de l'Union à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique.

Au plan international, le Comité a relevé la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite du ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents. Il a noté que cette perspective continuerait de peser sur les cours mondiaux de la plupart des matières premières dont celles exportées par les pays de l'Union. Les cours mondiaux du pétrole brut, du coton, du caoutchouc, de l'huile de palme, de l'huile de palme, du café et de l'or en particulier, ont poursuivi, durant le troisième trimestre 2015, leur tendance baissière. En revanche, les cours d'autres matières premières exportées par l'Union se sont inscrits en hausse. Il s'agit notamment du cacao et de la noix de cajou, en raison de la fermeté de la demande mondiale de ces produits.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé le maintien d'une activité économique soutenue au troisième trimestre 2015, en rapport avec la vigueur du secteur secondaire et la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux de croissance s'est situé à 7,0% après 7,1% enregistré au deuxième trimestre 2015. Sur l'ensemble de l'année 2015, la progression du produit intérieur brut de l'Union ressortirait à 6,6% en 2015, identique à celle observée en 2014.

Examinant la situation des finances publiques des Etats membres de l'Union, le Comité a noté une détérioration du solde budgétaire, base engagements, dons

compris, par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année 2014. Cette aggravation du déficit budgétaire est imputable à l'accroissement des dépenses publiques, en liaison notamment avec la poursuite des investissements dans les infrastructures. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, encouragé les Etats à amplifier les efforts d'amélioration des recettes publiques et de rationalisation des dépenses, afin de ramener le déficit budgétaire à un niveau en dessous de 3,0% à l'horizon 2019, conformément aux nouvelles normes du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

En ce qui concerne les prix à la consommation, l'Union a enregistré un taux d'inflation de 1,5% en glissement annuel à fin septembre 2015. Cette évolution est essentiellement imprimée par la progression des prix des produits alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 2,0%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré s'est établi à 4,35% au troisième trimestre 2015, après avoir atteint 4,63% au trimestre précédent. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est également replié à 2,55% au troisième trimestre 2015, en baisse de 0,9 point de base d'un trimestre à l'autre.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

5.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2015, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu deux (2) sessions ordinaires, respectivement le 23 mars 2015 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 15 décembre 2015 à l'Agence Principale de Niamey, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

Il a également tenu une session extraordinaire le 18 juin 2015, au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Job OLOU, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 23 janvier 2015, en remplacement de Madame Fatima SEKOU MADOUGOU ;
- **au titre du Burkina Faso**, Monsieur Naby Abraham OUATTARA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 21 janvier 2015, en remplacement de Monsieur Moumounou GNANKAMBARY ;
- **au titre de la République du Sénégal**, Monsieur Adama Racine SOW, Trésorier Général, Agent Comptable Central de la Direction Générale de la Comptabilité publique et du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 20 mai 2015, en remplacement de Monsieur Daouda SEMBENE ;
- **au titre de la République Française**, Monsieur Cyril ROUSSEAU Sous-Directeur des Affaires Financières Multilatérales et du Développement à la Direction Générale du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 24 novembre 2015, en remplacement de Monsieur Yves CHARPENTIER.

Au cours de sa session ordinaire du 23 mars 2015, le Conseil a notamment examiné les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2014. Il a également pris connaissance des rapports des Commissaires Contrôleurs de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2014.

Le Conseil a, en outre, été informé des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le 20 mars 2015, dans les locaux du Siège, à l'effet notamment d'analyser les comptes et les états financiers de l'Institution.

Sur cette base et au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2014. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus dans un environnement économique et financier difficile. Il a, en conséquence, décidé de les soumettre à la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union.

Au cours de sa session ordinaire du 15 décembre 2015, le Conseil a examiné et adopté le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2016. Il a autorisé la participation de la BCEAO au capital de la « société AFRICA50 » à hauteur de 5 millions de dollars des Etats-Unis.

Le Conseil d'Administration a, en outre, procédé, en application de l'article 89 des Statuts de la BCEAO, à la nomination des membres du Comité d'Audit de la BCEAO pour les années 2016 et 2017.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance de l'évolution du processus de désengagement de la Banque Centrale du capital social des banques établies dans l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Enfin, le Conseil d'Administration a pris acte de la planification des missions d'audit interne pour l'année 2016 ainsi que du programme de travail du Comité d'Audit de la BCEAO au titre de la même année, conformément aux conclusions des travaux dudit Comité qui s'est réuni le 14 décembre 2015 à Niamey.

Au cours de sa session extraordinaire du 18 juin 2015, le Conseil a procédé à l'examen du dossier de désignation du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs Nationaux de la BCEAO pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

5.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO

Au cours de l'exercice sous revue, un changement est intervenu dans la composition du Comité d'Audit.

Au titre de la République du Sénégal, Monsieur Adama Racine SOW, Trésorier Général, Agent comptable à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, a été nommé membre du Comité d'Audit de la BCEAO, pour compter du 20 mai 2015, en remplacement de Monsieur Daouda SEMBENE, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor.

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu, sous la présidence de Monsieur Taher HASSANE, son Président statutaire, deux (2) réunions ordinaires, respectivement le 20 mars 2015, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, et le 14 décembre 2015, dans les locaux de l'Agence Principale de Niamey.

Le Comité a également tenu une session extraordinaire le 18 juin 2015, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de sa session du 20 mars 2015, le Comité a procédé à l'analyse des comptes et des états financiers de l'Institution.

Au cours de sa session extraordinaire du 18 juin 2015, le Comité a procédé à l'examen du dossier de désignation du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs Nationaux de la BCEAO pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Au cours de sa session ordinaire du 14 décembre 2015, le Comité a procédé à la validation de la planification des missions d'audit interne pour l'année 2016 ainsi que du programme de travail dudit Comité au titre de la même année.

5.2 – ADMINISTRATION DE LA BCEAO

5.2.1 - Gestion des ressources humaines

5.2.1.1 - Effectif

Au 31 décembre 2015, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'est établi à 3.545 agents contre 3.571 agents à fin décembre 2014. Cet effectif est constitué de 3.497 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 48 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les huit (8) Agences Principales, les douze (12) Agences Auxiliaires, les Représentations et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en baisse de 26 personnes, soit une diminution de 0,73% par rapport à son niveau du 31 décembre 2014.

Avec un effectif de 1.140 agents, dont 93 membres du Haut Management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 32,6% du personnel en activité. Cet effectif a connu une baisse de 3 agents depuis le 31 décembre 2014.

Le Personnel Administratif et Technique représente 67,4% de l'effectif en activité au 31 décembre 2015. L'effectif de ce corps a connu une baisse de 20 personnes par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

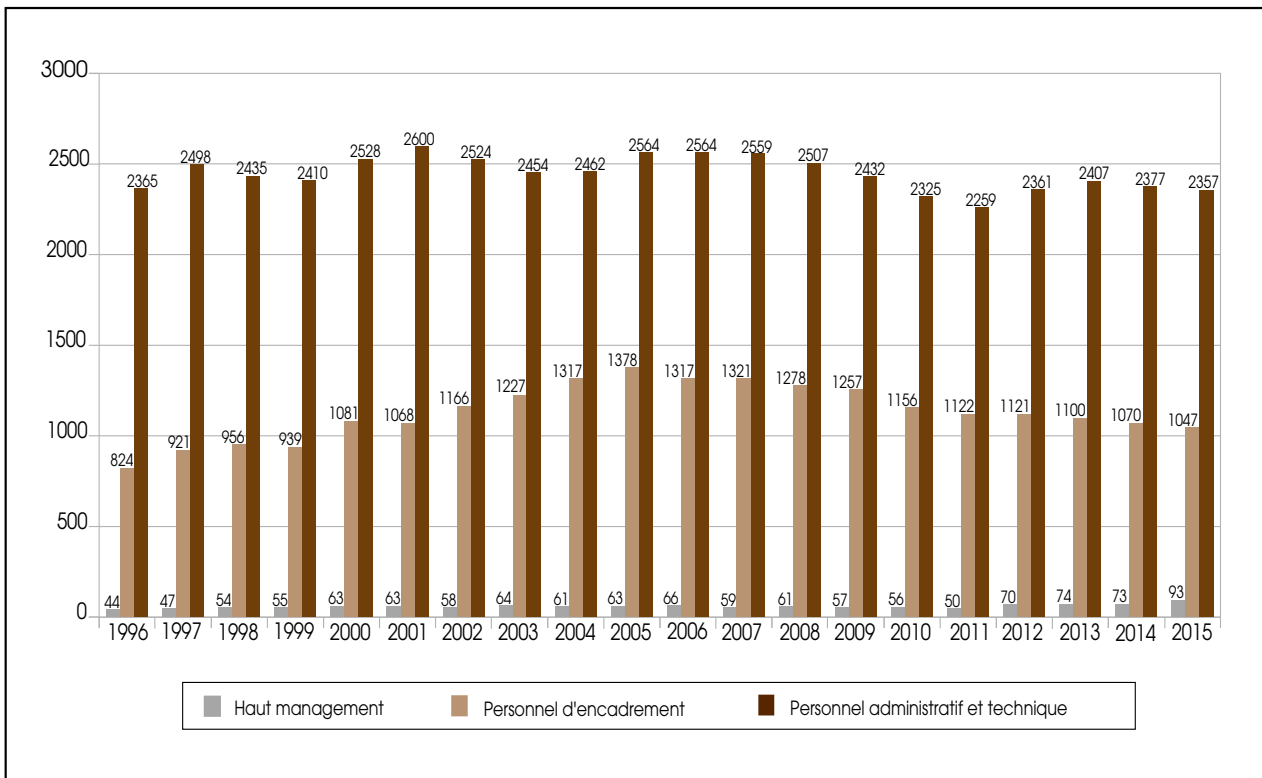
Par site, l'effectif du personnel en activité au 31 décembre 2015 se répartit comme suit :

- Siège : 700 agents ;
- Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.664 agents ;
- Représentation de la Banque Centrale auprès des Institutions Européennes de Coopération : 4 agents ;
- Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 9 agents ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 120 agents.

Concernant la répartition par genre de l'effectif total de la BCEAO au 31 décembre 2015, il est à noter que le personnel masculin

se chiffre à 2.179 agents et représente 61,47%, tandis que le personnel féminin comprend 1.366 agents, soit un pourcentage de 38,53%.

Graphique 7 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1996 à 2015



Source : BCEAO.

5.2.1.2 - Formation

Au cours de l'exercice 2015, la mise en œuvre du programme d'activités du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) s'est traduite par la réalisation d'actions de formation en faveur, d'une part, du personnel de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et, d'autre part, des agents des administrations économiques et financières, des établissements de crédit de l'UEMOA ainsi que des banques centrales partenaires.

Au titre des activités spécifiques, il convient de souligner le lancement du projet de formation en langue anglaise destiné à

l'ensemble des agents, tous sites confondus, avec l'organisation du test de niveau qui s'est déroulé du 23 au 26 novembre et les 8 et 9 décembre 2015. Au total, sur un effectif de huit cent trente-quatre (834) inscrits, six cent quarante-cinq (645) y ont effectivement pris part, soit un taux de participation de 77,3%.

Par ailleurs, des formations de haute facture, en relation avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC-Paris) et l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, ont été réalisées à l'intention du management de la BCEAO et des établissements de crédit de l'Union.

Dans le cadre de la formation permanente des agents de la BCEAO, des actions de formation ont été réalisées par le Centre par visioconférence et en présentiel sur des thématiques concernant essentiellement les métiers de la Banque Centrale. De même, au niveau des Directions Nationales, il a été mis en œuvre des séminaires décentralisés portant notamment sur la sécurité-incendie, le secourisme et la bureautique. Par ailleurs, trois (3) séminaires relatifs au contrôle des systèmes d'information des banques, à la gestion des risques au sein des établissements de crédit ainsi que le contrôle des opérations de monétique ont été mis en œuvre par le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA. Une partie de la formation du personnel s'est déroulée sous forme de stages et de formations organisés par d'autres institutions ou organismes de formation.

Au total, le Centre a enregistré trois mille sept cent vingt-neuf (3.729) participations, dont mille trente-deux (1.032) représentent le genre féminin, soit 28% de l'ensemble. La répartition globale par type de formation se présente comme suit :

- quatre cent quatre-vingt-deux (482) participations pour trente-deux (32) sessions de formation réalisées en présentiel au Siège ;
- deux mille deux cent soixante-huit (2.268) pour trente et une (31) sessions de formation organisées par visioconférence ;
- huit cent quarante-cinq (845) pour vingt-huit (28) actions de formation décentralisées ;
- cent vingt-trois (123) pour soixante-deux (62) stages et séjours d'information organisés auprès des partenaires et organismes de formation extérieurs ;
- onze (11) pour les séminaires organisés en relation avec HEC-Paris, AFRITAC de l'Ouest et l'Institut du FMI.

Les actions en faveur des agents des administrations économiques et financières et des établissements de crédit ont concerné

la formation diplômante du COFEB, les formations qualifiantes de courte durée destinées aux agents des établissements de crédit et le programme de renforcement des capacités BCEAO/BEAC/BCC⁴. Les sessions de formation organisées par le Centre, dans ce cadre, ont recueilli la participation de trois cent soixante-deux (362) agents des établissements de crédit, des administrations publiques de l'Union et des banques centrales partenaires, dont quatre-vingt et une (81) femmes, soit un taux de représentativité de 22%.

Au titre de la formation diplômante du COFEB, la 37^e promotion, composée de trente et un (31) auditeurs, ressortissants des Etats membres de l'UEMOA, a suivi une formation théorique du 5 novembre 2014 au 29 juillet 2015 accompagnée de stages pratiques entre le 17 août et le 20 novembre 2015. La 38^e promotion pour laquelle les enseignements théoriques ont débuté le 3 novembre 2015, regroupait quarante-cinq (45) auditeurs dont trente-sept (37) ressortissants des Etats membres de l'Union, cinq (5) en provenance de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), deux (2) de la Banque Centrale du Congo (BCG) et un (1) de la Banque de la République du Burundi (BRB).

Au titre des formations qualifiantes de courte durée, les activités se sont déroulées dans un contexte de plus large ouverture, avec une prise en charge des besoins en formation exprimés par les établissements de crédit. Les bénéficiaires de ce type d'actions de formation se répartissent comme suit :

- cent vingt-quatre (124) participants pour les cinq (5) sessions de formation réalisées en partenariat avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg. Ces formations, animées par des experts de cette structure portaient sur les thématiques ci-après :
- « *Gouvernance et conformité d'un établissement de crédit* », en deux (2) ses-

4. Banque Centrale des Comores.

sions tenues à Dakar et Cotonou, respectivement du 23 au 27 février et du 2 au 6 mars 2015 ;

- « *Financement des PME, du plan d'affaires au crédit bancaire* », en deux (2) sessions tenues à Dakar et Lomé, respectivement du 26 au 30 octobre et du 16 au 20 novembre 2015 ;
- « *Principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires* », en session unique, du 2 au 6 novembre 2015 à Dakar ;

- cinquante et un (51) responsables d'établissements de crédit, dont vingt-deux (22) pour la session de clôture du Parcours de Management Général Plus (PMG + 2014), tenue à Dakar du 23 au 26 juin 2015, ont reçu leurs certificats du Cycle d'Etudes Supérieures des Affaires (CESA). En outre, vingt-neuf (29) participants ont assisté aux deux (2) sessions de la troisième édition du PMG, regroupant les modules 1 à 5, organisées respectivement, du 21 au 24 juillet et du 15 au 22 septembre 2015 à Dakar ;
- soixante-deux (62) participants pour la formation sur les systèmes et moyens de paiement, organisée par la BCEAO, du 23 au 26 novembre 2015 à Dakar, et animée par cinq (5) agents de la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement ;
- cinquante-deux (52) participants pour les deux (2) actions de formation portant sur la « *Surveillance macroprudentielle, risques systémiques et stabilité financière* » et sur les « *Aspects économiques de l'intégration régionale* », organisées conjointement par le COFEB, AFRITAC de l'Ouest et l'institut du FMI, respectivement du 1^{er} au 5 juin et du 7 au 18 décembre 2015 ;
- vingt-huit (28) participants pour le séminaire inaugural du Programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités, portant sur le « *Financement des économies des pays de la Zone Franc* », qui s'est déroulé du 8 au 10 juin 2015 à Douala (Cameroun).

Dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur, les activités du COFEB ont été marquées par le lancement du programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités et la poursuite des démarches, en vue d'élargir le réseau de partenariat avec des centres de formation et universités de renom.

Concernant le Programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités, une réunion du Comité de Gestion, tenue le 27 février 2015 à Dakar, a permis d'examiner le plan de gestion et d'adopter un projet de programme d'activités pour l'exercice 2015. A l'issue du séminaire inaugural, un atelier de formation a été organisé à l'intention des points focaux du Programme, du 11 au 13 juin 2015 à Douala. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'une cellule chargée de la formation au sein de la Banque Centrale des Comores, une mission d'assistance conjointe BCEAO/BEAC s'est rendue à Moroni du 20 au 24 juillet 2015.

Le COFEB a poursuivi les échanges, en vue d'un élargissement et d'un renforcement de la coopération avec les instituts de formation et universités. A cet égard, une liste des métiers spécialisés de la BCEAO non couverts par les partenariats actuels du COFEB a été établie ainsi qu'un répertoire d'universités et centres de formation spécialisés de renom susceptibles de répondre aux besoins en formation dans ces métiers. Un projet de termes de référence pour la conclusion des conventions de partenariat a été également élaboré. Par ailleurs, la Direction du COFEB a tenu une séance de travail avec le Directeur Afrique de HEC-Paris, le 27 mars 2015, en vue d'arrêter conjointement le programme de formation pour l'année 2015.

En outre, le Directeur de la formation des Cadres à l'international de HEC-Montréal a effectué une visite de travail auprès du COFEB, le 3 avril 2015, dans le cadre d'un projet de partenariat qui a été formalisé par la signature d'un protocole d'accord de coopération le 30 novembre 2015.

Les activités dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur ont concerné aussi les relations avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG). Dans ce cadre, le COFEB a pris part à la préparation et à l'instruction des dossiers relatifs aux 30^e et 31^e réunions ordinaires du Conseil d'Administration du CESAG, tenues respectivement les 23 juillet 2015 et 11 décembre 2015 à Dakar. Le Centre a également participé aux réunions du Comité d'orientation et du Comité Exécutif du Programme Master en Banque et Finance tenues le 8 décembre 2015.

5.2.2 - Patrimoine immobilier

Les travaux de reconstruction des immeubles des Agences Auxiliaires de Bouaké, Korhogo et Man se sont poursuivis.

Par ailleurs, des études ont été entreprises en vue de la réhabilitation et de l'extension des immeubles des Agences Auxiliaires de Bobo Dioulasso au Burkina, de Maradi et de Zinder au Niger et de Kaolack au Sénégal.

5.2.3 - Système d'information et de communication

Au cours de l'année 2015, la Banque Centrale a poursuivi les actions visant à renforcer la sécurité et la disponibilité de son système d'information. C'est ainsi que les capacités du système de vidéoconférence de la Banque ont été renforcées et le service étendu à des liaisons extérieures. Les projets d'amélioration des dispositifs de sécurisation des réseaux de la Banque et des liaisons de secours des Agences Principales ont également continué et sont en voie d'achèvement. Par ailleurs, les travaux visant à formaliser et à mettre en condition opérationnelle le Plan de Secours Informatique ont démarré.

Au titre de la gouvernance du système d'information, la BCEAO poursuit les initiatives afin de se conformer aux normes PCI DSS (*Payment Card Industry Data Security Standard*) de sécurité de l'industrie des cartes de paiement et au référentiel ITIL

(*Information Technology Infrastructure Library*) des meilleures pratiques de gestion des services informatiques. De plus, le chantier pour l'alignement de la gouvernance et du management du système d'information de la Banque sur le référentiel COBIT (*Control Objectives for Information and related Technology*) des meilleures pratiques en la matière a été entamé.

5.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle

Les actions menées au cours de l'année 2015 au titre du dispositif de gestion des risques et des activités de contrôle sont inscrites dans le prolongement de leur alignement sur les standards internationaux. Ces actions ont en particulier porté sur la mise à jour de la cartographie des risques et des outils de management de la continuité d'activité ainsi que sur l'élaboration de référentiels de sécurité des systèmes d'information. Les différentes activités de contrôle (contrôle des opérations, missions d'audit interne et travaux du contrôle externe) ont été régulièrement conduites au niveau des structures de la Banque.

Les travaux relatifs à la mise à jour annuelle de la **cartographie des risques** ont été réalisés en 2015 sur tous les sites de la Banque. Des séances d'accompagnement des structures du Siège et des sites distants ont été organisées à cet effet. Ces travaux ont permis d'affiner et de compléter les résultats de la précédente campagne.

Au titre du **management de la continuité d'activité**, les diligences mises en œuvre dans le cadre du maintien en condition opérationnelle du Plan de Continuité d'Activité (PCA) ont permis d'actualiser les outils de gestion de crise et de continuité d'activité de chaque structure de la Banque. Une mission a aussi séjourné à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Niger, en octobre 2015, en vue du déploiement du PCA. En outre, les scénarios de chocs extrêmes additionnels envisagés ont été déterminés et deux tests opérationnels du Plan de Continuité Informatique (PCI)

ont été menés en novembre 2015 sur le site de haute disponibilité et le site de secours.

Au niveau de la **sécurité des systèmes d'information**, il a été procédé à la mise en place d'un cadre de suivi de la sécurité des systèmes d'information et à l'intégration systématique de la sécurité dans les projets informatiques. De même, la Charte pour l'administration des systèmes d'information, les directives de classification des actifs informationnels, le cadre de gestion des incidents de sécurité des systèmes d'information ainsi que les référentiels relatifs à la sécurité des équipements mobiles et à la gestion des accès aux systèmes d'information ont été élaborés.

Les diligences relatives aux **activités de contrôle des opérations** ont porté sur la vérification de la conformité des opérations et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents corps de contrôle.

Le renforcement des compétences des acteurs du contrôle s'est traduit par l'organisation de deux séminaires animés par des consultants de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI). Le premier séminaire, qui a porté sur la prise en compte du contrôle interne dans les processus informatisés, a regroupé des agents de la Direction des Systèmes d'Information et de la Direction de la Prévention des Risques. Le second portant sur le contrôle interne et la détection des fraudes s'est déroulé en trois sessions en septembre, octobre et décembre 2015 à l'intention des Contrôleurs des Opérations.

En outre, il a été procédé à la révision du cadre de reporting des résultats du contrôle des opérations à l'appui d'un nouveau canevas de rédaction du rapport mensuel, mis à la disposition des structures opérationnelles et dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2016.

Enfin, les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO ont

été régulièrement effectuées à l'attention du Comité d'Orientation et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC).

Au titre de l'audit interne, les activités menées en 2015 ont concerné l'exécution du programme annuel des contrôles et le renforcement de l'efficacité de l'audit interne de la Banque.

Les contrôles réalisés ont visé à donner une assurance sur la sauvegarde du patrimoine de la Banque, l'efficacité et l'efficience des opérations, la fiabilité des informations et la conformité aux dispositions en vigueur. Au total, l'exécution du programme annuel 2015 s'est traduite par la réalisation de trente-trois (33) missions d'audit dont sept (7) audits de structures, dix-huit (18) audits de processus, six (6) audits thématiques et deux (2) audits des systèmes d'information.

Les audits de structures ont concerné deux (2) Agences d'une Direction Nationale de la BCEAO, trois (3) Directions des Services Centraux, une (1) Représentation de la BCEAO et une (1) structure administrative gérant la monétique régionale. Ces audits ont notamment porté sur les aspects liés à la gouvernance, en l'occurrence la gestion de l'éthique, le pilotage des activités, le contrôle des opérations et la maîtrise des risques, la communication et le management de la qualité.

Les audits de processus réalisés ont porté sur les activités fiduciaires et les systèmes de paiement. Au titre des activités fiduciaires, dix-sept (17) audits se sont déroulés dans les Agences des Directions Nationales. Ils ont eu pour objectif l'évaluation de la conduite des activités et des conditions de traitement des opérations de Caisse. Ces missions ont également procédé à la vérification des encaisses et à la destruction des billets annulés. L'audit du processus R8-Systèmes de paiement a permis d'évaluer, de façon transversale, l'efficacité des dispositifs de contrôle interne à assurer la maîtrise des risques inhérents à l'exploitation des systèmes de paiement au sein de l'UEMOA.

Les investigations ont eu pour cadre des Directions des Services Centraux de la BCEAO, des banques et des établissements de monnaie électronique.

En ce qui concerne les audits thématiques, quatre (4) missions trimestrielles d'audit de conformité des transferts émis ont été conduites à la Direction des Opérations de Marché (DOM). Deux (2) autres audits sur des thèmes relatifs à la gestion des ressources humaines et à la sécurité des biens et des personnes ont été menés.

Les audits des systèmes d'information ont porté sur les bases de données gérées par la Direction des Statistiques et sur la gestion des projets informatiques de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

S'agissant du renforcement de l'efficacité de l'audit interne, diverses actions de formation des auditeurs internes ont été conduites au cours de la période sous revue. Ainsi, en collaboration avec le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB), la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) a organisé, pour l'ensemble des auditeurs, un (1) séminaire sur le thème « *Audit informatique et utilisation de l'outil informatique en audit interne* » et deux (2) séminaires de préparation des auditeurs aux parties 1 et 2 de l'examen du CIA (Certified Internal Auditors). Des auditeurs ont également bénéficié de séjours d'information au sein des Directions d'audit interne de banques centrales partenaires ainsi que des stages de formation auprès de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) et de l'Association Française de l'Audit et du conseil Informatiques (AFAI).

En outre, la mise en conformité de l'audit interne avec les normes internationales a été poursuivie en 2015 par la formalisation et la mise en œuvre d'un programme d'assurance et d'amélioration qualité (PAAQ). Ce programme vise à garantir que les activités d'audit interne sont menées en

conformité avec la définition de l'audit interne, les normes et le code de déontologie des auditeurs internes. Il inclut une surveillance continue ainsi que des évaluations périodiques internes et externes de ces activités. Conformément à ce programme, la DIA a procédé au cours de l'année 2015 à l'auto-évaluation des activités de l'audit interne.

Par ailleurs, un système de notation pour l'expression de l'opinion d'audit a été formalisé pour améliorer la communication des résultats des missions.

Le suivi des travaux du **contrôle externe** a porté sur l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2014 par les Commissaires Contrôleurs et les Contrôleurs Nationaux ainsi que sur la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au Compte d'opérations. Il a également porté sur la mise en œuvre des recommandations de la mission du FMI d'évaluation des sauvegardes de la BCEAO.

Il a été procédé au cours de la période sous revue, à la sélection de cabinets d'audit pour le contrôle externe des comptes 2015, 2016 et 2017 de la Banque.

Enfin, dans le cadre du renforcement de la surveillance exercée par le Comité d'Audit, notamment des travaux de l'audit interne et externe, ses membres ont bénéficié d'une session de formation animée par un Cabinet spécialisé, en novembre 2015.

5.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion

Au cours de l'exercice 2015, les principales actions menées ont porté sur les travaux d'élaboration du Plan Stratégique 2016-2018 de la BCEAO, la poursuite du suivi de la mise en œuvre du pilotage de structure et de la comptabilité analytique sur certains processus du Système de Management de la Qualité (SMQ).

Pour mieux faire face aux incertitudes et aux mutations rapides de son environne-

ment, la Banque Centrale s'appuie depuis quelques années sur des plans stratégiques, dont le dernier, qui couvre la période 2011-2015, est arrivé à échéance à fin décembre 2015. L'état d'avancement des actions stratégiques déclinées par les Directions Générales au titre de l'exercice 2015, a fait l'objet de revues périodiques par le Gouvernement de la Banque.

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque a entrepris l'élaboration de son nouveau Plan Stratégique 2016-2018. Dans ce cadre, elle a adopté en 2015 une nouvelle méthodologie de planification stratégique caractérisée par une forte implication des pilotes des processus, des responsables de structures et du haut management. A l'issue des travaux qui ont été conduits de mars à novembre 2015, les principaux enjeux auxquels la Banque devra faire face pour les dix années à venir ont été identifiés. Ces enjeux sont regroupés autour de quatre axes stratégiques.

• **L'axe 1** comprend les enjeux suivants relatifs à la « gouvernance des processus et des risques » :

- le renforcement du positionnement de la BCEAO aux plans africain et international ;
- la préservation de l'équilibre financier de la Banque ;
- l'optimisation de l'organisation et des modes de management pour mieux répondre aux enjeux futurs ;
- la résilience de la Banque face aux situations de crise ;
- le maintien des activités de maîtrise des risques et de contrôle au niveau des meilleurs standards.

• **L'axe 2** concerne les enjeux, ci-après, relatifs à la « stabilité monétaire, l'inclusion financière et le financement des économies » :

- le renforcement de l'efficacité de la politique monétaire ;
- le renforcement de la connaissance de la dynamique des économies de l'Union ;
- la diversification et l'accessibilité des services financiers pour un financement adéquat des économies.

• **L'axe 3** est centré sur la « stabilité financière », avec comme unique enjeu « la résilience et la solidité du système bancaire et financier ».

• **L'axe 4** se focalise sur la problématique de « l'efficacité des ressources », à travers les enjeux relatifs à « l'optimisation et l'alignement du système d'information de la BCEAO sur les normes, standards et meilleures pratiques » et « la prise en charge des missions et projets de la Banque par des ressources humaines performantes ».

Pour prendre en charge l'ensemble de ces enjeux au titre du Plan Stratégique 2016-2018, vingt-et-un (21) objectifs stratégiques déclinés en cinquante (50) objectifs opérationnels ont été identifiés. Les indicateurs d'atteinte de ces objectifs, au travers des projets à mener, ont été également définis. Pour chaque projet, la structure en charge a élaboré un plan d'action détaillé identifiant clairement la répartition de sa mise en œuvre dans le temps pour chaque année du Plan Stratégique.

Les moyens additionnels requis pour la réalisation des objectifs du prochain Plan Stratégique ont été estimés par chaque structure. La soutenabilité financière du Plan a été prise en compte sur la base d'un cadrage budgétaire pluriannuel couvrant la période 2016-2018.

S'agissant du dispositif de pilotage, l'année 2015 a été marquée par la poursuite des actions initiées en 2012, 2013 et 2014 relatives à l'amélioration du système de pilotage

des performances des structures de la Banque. Dans ce cadre, la tenue régulière de réunions mensuelles de pilotage de structures instaurées en 2013 pour les Directions des Services Centraux du Siège et l'Agence Principale de Dakar, élargie en 2014 à l'ensemble des structures de la Banque, a fait l'objet d'un suivi régulier.

En effet, une évaluation de la mise en œuvre de la méthodologie de pilotage est réalisée sur la base de la vérification de la régularité de la tenue des réunions de pilotage ainsi que de la conformité des documents de pilotage par rapport aux exigences de la méthodologie.

Sur le volet de la comptabilité analytique, les travaux entamés en 2012, 2013 et 2014 sur trois processus pilotes ont été poursuivis et les résultats produits ont fait l'objet d'une analyse et d'un reporting. Un affinement des analyses des résultats préliminaires, issus de la mise en œuvre de la comptabilité analytique sur ces processus, a conduit à la formulation de recommandations à suivre au sein des Groupes d'Améliorations Processus (GAP) concernés, à travers l'élaboration de plans d'action.

5.2.6 – Système de Management de la Qualité de la BCEAO

En application des dispositions du processus de certification ISO qui prévoit un cycle triennal des audits par un organisme externe accrédité, après une certification en 2013 et un premier audit de surveillance en 2014, la Banque Centrale a soumis son Système de Management Qualité (SMQ), du 8 au 12 juin 2015, à un deuxième audit de surveillance.

Cet audit visait, d'une part, à évaluer la capacité du SMQ de la BCEAO à répondre aux exigences normatives et, d'autre part, à identifier les parties du SMQ susceptibles d'être améliorées. Il a conclu au maintien de la certification du SMQ de la Banque, concrétisant ainsi la volonté de l'Institut d'émission d'évoluer dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Dans la perspective du renouvellement de sa certification en 2016, la Banque Centrale a élaboré, durant l'année 2015, une nouvelle politique qualité en organisant l'adaptation de son SMQ à la version 2015 de la norme ISO 9001.

5.3 – COOPERATION INTERNATIONALE

5.3.1 – Coopération monétaire et financière

5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 2015, six (6) Etats membres de l'UEMOA, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI). Le Bénin et le Togo ont poursuivi, pour leur part, les négociations avec le Fonds pour la conclusion d'un nouveau programme.

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2015, par des entrées nettes de ressources de 62,3 millions de DTS, contre 126,4 millions de DTS un an plus tôt. Ce repli résulte notamment de l'effet conjugué du net accroissement des remboursements et d'une diminution des tirages effectués. En effet, les remboursements se sont chiffrés à 108,1 millions de DTS en 2015, contre 59,7 millions de DTS l'année précédente, soit une hausse de 48,4 millions de DTS. S'agissant des tirages, ils sont en baisse de 4,5 millions de DTS en passant de 174,9 millions de DTS en 2014 à 170,4 millions de DTS en 2015. Par ailleurs, aucune remise de dettes n'a été accordée aux Etats membres de l'Union au titre de l'année 2015, contrairement à l'année 2014, marquée par un allègement de dettes en faveur de la Côte d'Ivoire d'un montant de 11,3 millions de DTS (8,3 milliards FCFA).

Les charges supportées par la BCEAO en 2015, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à 0,4 million de DTS

(350,7 millions FCFA) contre 0,8 million de DTS (578,4 millions FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI, en réaction à la crise financière mondiale, portant sur la suspension exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2015, le FMI a versé 0,4 million de DTS (332,6 millions FCFA) aux Etats membres de l'UMOA contre 0,9 million de DTS (684,2 millions) l'année précédente.

Au 31 décembre 2015, le stock des acquisitions de DTS se chiffre à 700,0 millions de DTS (584,4 milliards FCFA) relativement stable par rapport au niveau atteint à fin décembre 2014.

5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions

Au cours de l'année 2015, la BCEAO a participé à la réunion des Ministres des Finances des pays de la Zone franc, tenue le 2 octobre à Paris. Les travaux de cette rencontre se sont déroulés autour de deux thèmes, en plus de l'examen de l'état de convergence dans la Zone. Le premier thème a porté sur l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc, et le second sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans le cadre de l'élaboration du rapport sur le premier thème, la BCEAO a été désignée chef de file du Groupe de travail chargé de faire un état des lieux de l'intégration des marchés de capitaux en Zone franc et de proposer des pistes réalistes d'approfondissement en la matière. Ce Groupe de travail était constitué des banques centrales, des places boursières et des organes de régulation des marchés des capitaux des pays africains de la Zone franc. Le rapport soumis par ledit Groupe a été présenté à la réunion susmentionnée.

La BCEAO a également pris part au 15^e forum économique international sur l'Afrique de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) sur le thème : « *L'Afrique au-delà de 2015* », tenu le 9 septembre 2015 à Berlin, en Allemagne. Au cours de ce forum s'inscrivant dans un programme d'une série de réunions sur le changement climatique et le développement durable, les sous-thèmes suivants ont été abordés : (i) « *Au-delà de 2015 : le programme de développement de l'Afrique* », (ii) « *Changement climatique et transformation de l'agriculture en Afrique* » et (iii) « *Le développement territorial peut-il aider l'Afrique à bénéficier d'un dividende démographique ?* ».

La Banque Centrale a, en outre, participé à la 8^e réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine (CAMEF) et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CM-CEA) au titre de l'année 2015, tenue les 30 et 31 mars 2015 au Siège de la CEA à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le thème central de cette session a porté sur : « *Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement de l'Afrique* ». Au terme de cette rencontre, il est apparu que les progrès réalisés par les pays africains pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont appréciables, mais demeurent insuffisants pour parvenir à un développement équitable et inclusif en Afrique. En outre, les pays africains ont été invités à explorer la coopération Sud-Sud et triangulaire, afin de tirer parti des opportunités offertes par les puissances économiques émergentes.

5.3.2 - Intégration économique et monétaire

Au titre des chantiers relatifs à l'approfondissement de l'intégration économique dans l'Union, l'année 2015 a été essentiellement marquée par l'adoption

par les Autorités de l'Union d'un nouveau Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Ce texte, entré en vigueur le 19 janvier 2015, se caractérise notamment par (i) la réduction du nombre de critères de convergence, qui passe de 8 à 5, dont 3 de premier rang, (ii) l'introduction du solde budgétaire global, dons compris, en pourcentages du PIB, comme nouveau critère-clé, en remplacement du solde budgétaire de base, (iii) la prorogation de l'horizon de convergence au 31 décembre 2019 et (iv) l'introduction de la notion de "masse critique", qui se traduit par le passage de l'Union en phase de stabilité lorsque les trois critères de premier rang sont respectés par au moins quatre (4) pays représentant au minimum 65% du PIB nominal de l'Union.

Par ailleurs, il convient de signaler l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2015, du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO. Son architecture comprend notamment (i) des droits à caractère permanent que sont le Droit de douane, la Redevance Statistique, les prélèvements communautaires, (ii) des mesures de défense commerciale et (iii) des mesures complémentaires de protection à travers une Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) et une Taxe Complémentaire de Protection (TCP). S'agissant de sa structure, elle comprend cinq (5) bandes tarifaires avec des taux de droits de douane de 0%, 5%, 10%, 20% et 35%. Le TEC-CEDEAO, qui institue une union douanière entre les Etats membres de la Communauté, se substitue au TEC de l'UEMOA, en vigueur depuis janvier 2000. Toutefois, au cours de l'année 2015, seuls les Etats membres de l'UEMOA et le Nigeria ont effectivement commencé à appliquer le TEC-CEDEAO. Les autres Etats membres sont encouragés à prendre rapidement les dispositions nécessaires pour une pleine application de cette politique communautaire.

Au titre des politiques sectorielles communes de l'Union, la BCEAO a pris une part active à la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED),

notamment dans le cadre des travaux du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi de l'IRED ainsi que de ceux du Conseil des Donateurs du Fonds de Développement Energie (FDE). Les principales diligences accomplies se rapportent au suivi de l'exécution des projets financés sur les ressources du FDE et à l'examen des nouveaux dossiers de prêt introduits par les Etats membres de l'Union en vue du financement des projets prioritaires d'électricité. Elles couvrent également le suivi de la mise en place du Fonds d'amorçage pour la création du Fonds de financement privé des infrastructures d'énergie dans l'Union. L'Institut d'émission a également participé aux travaux du Comité de Haut Niveau sur la mise en œuvre du chantier Paix et Sécurité dans l'UEMOA, particulièrement à l'examen et la validation du Programme Stratégique pour la Paix et la Sécurité (2PS) dans l'UEMOA.

Au plan de l'intégration monétaire au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la BCEAO a pris part, du 4 au 9 février 2015 à Niamey, à la troisième réunion de la Task Force Présidentielle sur le Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC). Cette rencontre a porté notamment sur la révision des critères de convergence et la création de l'Institut Monétaire de la CEDEAO (IMC). Les documents validés à cette rencontre sur ces deux dossiers ont été soumis à la 8^e session ordinaire du Conseil de Convergence de la CEDEAO, tenue le 4 septembre 2015 à Dakar. Lors de cette session, le Conseil de Convergence a approuvé le projet d'Acte additionnel portant modification du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO. Ce projet de texte devrait ensuite être soumis à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours de l'année 2016.

Au cours de l'année 2015, les réunions statutaires de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) n'ont pas pu se tenir, en raison de la persistance de l'épidémie à virus Ebola. Toutefois, au regard des risques

de paralysie qui pesaient sur le fonctionnement de l'Agence, la BCEAO, assurant la présidence des instances de celle-ci, a consulté les autres banques centrales membres en vue du paiement des contributions financières au budget 2015 de

l'AMAO, sur la base de celui de l'année 2014. Toutes les banques centrales des États membres de la CEDEAO ont réagi positivement à cette initiative, ce qui a permis à l'AMAO de disposer de ressources nécessaires à la poursuite de ses activités.

ANNEXES

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A3 à A5
Tableaux ressources-emplois du produit intérieur brut (PIB)	A6 à A10
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A11
Production des principales cultures vivrières	A12
Elevage et pêche	A13
Mines et pétrole	A14
Prix à la production des cultures d'exportation	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation	A16
Tableaux des opérations financières des Etats	A17 à A21
Balance des paiements	A22 à A26
Situation des institutions monétaires	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale	A32 à A36
Situation des banques	A37 à A41
Position nette des Gouvernements	A42 à A46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A47 à A49
Evolution de la base monétaire	A50 à A54
Utilisations déclarées à la Centrale des risques	A55 à A63
Mouvements de billets entre Agences	A64
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	A65
Principales mesures de politique monétaire	A66 à A69
Liste des principales publications de la BCEAO	A70 à A71

UMOA – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2013	2014	2015	2013				2014				2015			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Prix moyen de la période en FCFA / kg															
CACAO	1 203	1 513	1 853	1 097	1 158	1 222	1 334	1 409	1 476	1 599	1 568	1 699	1 819	1 918	1 977
Prix indicatif O.I.C.C.															
CAFE	1 014	1 084	1 130	1 120	1 063	999	876	1 005	1 069	1 090	1 172	1 221	1 160	1 087	1 054
Prix indicatif robusta O.I.C.															
COTON	917	812	830	915	954	936	863	930	889	718	710	798	860	830	833
Indice A Liverpool															
HUILE DE PALME	423	402	365	419	426	417	430	433	424	379	371	391	390	342	337

INDICES DES COURS MONDIAUX EN FCFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2013	2014	2015	2013				2014				2015			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Indices moyens – Base 100 janvier 2000															
CACAO	123	155	190	113	119	125	137	145	151	164	161	174	187	197	203
CAFE	122	131	136	135	128	120	105	121	129	131	141	147	140	131	127
COTON	117	104	106	117	122	120	110	119	113	92	91	102	110	106	106
HUILE DE PALME	173	164	149	171	174	170	176	177	173	155	151	159	159	140	137

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2013	2014	2015
		<i>Millions de DTS</i>		
U.M.O.A. - Position globale				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	700,1	700,1	598,3
Département général	-Quote-part	855,8	855,8	855,8
	-Positions de réserve	-20,1	-19,9	32,6
	-Encours des tirages	0,0	0,0	0,0
	dont : . Tranches de crédits	0,0	0,0	0,0
	. AUPC ¹	0,0	0,0	0,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	982,3	1113,3	1208,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	113,3	92,2
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	103,3	106,8	106,8
Bénin				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	49,6	49,7	43,8
Département général	-Quote-part	61,9	61,9	61,9
	-Positions de réserve	2,3	2,3	2,4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	87,2	92,9	86,9
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Burkina				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	48,1	48,1	37,1
Département général	-Quote-part	60,2	60,2	60,2
	-Positions de réserve	7,5	7,6	7,7
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	139,8	137,7	146,6
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

¹ AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2013	2014	2015
		<i>Millions de DTS</i>		
Côte d'Ivoire				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	272,8	272,8	233,7
Département général	-Quote-part	325,2	325,2	325,2
	-Positions de réserve	1,0	1,0	1,1
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	528,5	637,7	707,5
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	81,3	81,3
Guinée-Bissau				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	12,4	12,4	12,4
Département général	-Quote-part	14,2	14,2	14,2
	-Positions de réserve	5,6	5,7	0,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	7,2	7,2	10,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	0,0	3,6	3,6
Mali				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	73,5	73,5	68,5
Département général	-Quote-part	93,3	93,3	93,3
	-Positions de réserve	-47,6	-47,6	10,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	68,2	71,0	73,4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	22,0	22,0	22,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2013	2014	2015
		<i>Millions de DTS</i>		
Niger				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	54,3	54,3	47,5
Département général	-Quote-part	65,8	65,8	65,8
	-Positions de réserve	8,6	8,6	8,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	49,3	76,2	107,8
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Sénégal				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	130,2	130,1	107,7
Département général	-Quote-part	161,8	161,8	161,8
	-Position de réserve	1,9	1,9	1,9
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	8,0	4,5	1,4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	113,3	92,2
Togo				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	59,3	59,3	47,7
Département général	-Quote-part	73,4	73,4	73,4
	-Positions de réserve	0,5	0,5	0,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	94,1	86,0	74,4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	45 019,9	48 217,5	52 157,9
PIB marchand	40 118,8	42 902,2	46 881,4
Secteur primaire	11 515,8	12 362,6	13 549,0
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	11 515,8	12 362,6	13 549,0
Secteur secondaire	9 950,0	10 459,4	10 661,6
Industries extractives	2 421,6	2 239,8	2 454,5
Industries manufacturières	5 121,5	5 444,7	5 304,6
Electricité, Gaz, Eau	586,8	649,0	686,4
Bâtiment, Travaux Publics	1 820,2	2 125,9	2 216,1
Secteur tertiaire	18 653,0	20 080,1	22 670,8
Commerce de gros et de détail	5 384,4	5 717,5	6 151,1
Transports, Entrepôts et Communications	3 652,1	3 826,5	4 114,5
Autres services marchands	4 917,6	5 528,0	6 551,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	4 699,0	5 008,1	5 853,4
Services non marchands	4 901,1	5 315,4	5 276,5
Importation de biens et services	18 457,3	18 909,4	19 843,2
Ressources = Emplois	63 477,2	67 126,9	72 001,1
Consommation publique	6 835,1	7 437,7	8 126,0
Consommation privée	30 388,1	32 567,4	34 861,9
Formation brute du capital fixe	10 678,0	11 776,6	12 915,9
Variation des stocks	866,6	-64,6	-220,6
Exportation de biens et services	14 709,4	15 409,9	16 317,8
Déflateur du PIB	0,9%	0,5%	1,5%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,0%	7,1%	8,2%
Taux de croissance réel (%)	6,0%	6,6%	6,6%
Population (millions)	108,2	111,9	116,1
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	416,2	430,8	449,3

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	4 501,1	4 734,2	5 013,2
PIB marchand	4 135,3	4 351,2	4 603,6
Secteur primaire	955,9	982,9	1 027,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	955,9	982,9	1 027,6
Secteur secondaire	912,5	970,7	1 104,6
Industries extractives	22,4	21,0	23,7
Industries manufacturières	579,5	603,2	694,0
Electricité, Gaz, Eau	33,5	35,3	38,6
Bâtiment, Travaux Publics	277,1	311,2	348,2
Secteur tertiaire	2 266,9	2 397,6	2 471,4
Commerce de gros et de détail	613,1	690,0	687,2
Transports, Entrepôts et Communications	508,1	506,5	509,8
Autres services marchands	624,2	657,8	693,0
Droits et taxes à l'importation et TVA	521,5	543,3	581,5
Services non marchands	365,8	383,0	409,6
Importation de biens et services	1 657,4	2 053,0	1 944,9
Ressources = Emplois	6 158,5	6 787,2	6 958,1
Consommation publique	749,0	754,3	455,5
Consommation privée	2 893,4	3 555,3	3 584,6
Formation brute du capital fixe	1 261,6	1 156,7	1 480,6
Variation des stocks	21,2	25,3	0,0
Exportation de biens et services	1 233,3	1 295,6	1 437,5
Déflateur du PIB	1,6%	-1,3%	0,6%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	8,6%	5,2%	5,9%
Taux de croissance réel (%)	6,9%	6,5%	5,2%
Population (millions)	10,0	10,3	10,6
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	451,0	459,4	471,2

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation (**) : Projection

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	5 990,7	6 200,0	6 526,1
PIB marchand	4 928,2	5 086,9	5 312,5
Secteur primaire	2 046,9	1 987,2	2 033,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	2 046,9	1 987,2	2 033,3
Secteur secondaire	1 131,8	1 227,1	1 359,3
Industries extractives	451,8	442,6	612,9
Industries manufacturières	364,2	352,1	312,6
Electricité, Gaz, Eau	26,9	45,0	45,7
Bâtiment, Travaux Publics	288,7	387,4	388,1
Secteur tertiaire	1 749,6	1 872,6	1 920,0
Commerce de gros et de détail	593,9	576,3	605,7
Transports, Entrepôts et Communications	243,6	276,2	285,9
Autres services marchands	259,4	487,9	513,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	652,6	532,2	515,2
Services non marchands	1 062,5	1 113,1	1 213,5
Importation de biens et services	2 480,0	2 207,6	2 377,3
Ressources = Emplois	8 470,7	8 407,6	8 903,4
Consommation publique	1 239,2	1 290,0	1 406,6
Consommation privée	3 702,7	3 466,5	3 539,7
Formation brute du capital fixe	1 879,6	2 014,9	2 042,6
Variation des stocks	165,9	-10,0	31,7
Exportation de biens et services	1 483,4	1 646,2	1 882,8
Déflateur du PIB	-1,0%	-0,5%	1,2%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,1%	3,5%	5,3%
Taux de croissance réel (%)	6,2%	4,0%	4,0%
Population (millions)	17,3	17,9	18,4
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	346,2	347,2	354,1

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

(*) : Estimation (**) : Projection

COTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	15 445,8	16 890,9	18 880,1
PIB marchand	13 497,2	14 773,0	17 085,5
Secteur primaire	3 240,3	3 584,1	4 194,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 240,3	3 584,1	4 194,4
Secteur secondaire	4 008,3	4 189,6	4 049,3
Industries extractives	926,8	837,0	951,9
Industries manufacturières	2 502,7	2 702,8	2 450,7
Electricité, Gaz, Eau	98,1	91,8	122,7
Bâtiment, Travaux Publics	480,7	558,0	524,1
Secteur tertiaire	6 248,6	6 999,4	8 841,8
Commerce de gros et de détail	1 444,5	1 612,5	1 843,0
Transports, Entrepôts et Communications	1 424,7	1 513,8	1 661,9
Autres services marchands	1 803,5	2 087,7	2 964,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	1 575,9	1 785,3	2 372,3
Services non marchands	1 948,5	2 117,9	1 794,6
Importation de biens et services	5 961,4	6 253,6	6 585,6
Ressources = Emplois	21 407,2	23 144,5	25 465,7
Consommation publique	1 894,1	2 122,4	2 700,7
Consommation privée	9 899,4	10 921,0	12 374,6
Formation brute du capital fixe	2 625,1	3 160,1	3 528,1
Variation des stocks	573,9	-27,5	-226,1
Exportation de biens et services	6 414,8	6 968,5	7 088,4
Déflateur du PIB	3,3%	0,8%	2,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,9%	9,4%	11,8%
Taux de croissance réel (%)	9,3%	8,5%	9,5%
Population (millions)	24,9	25,6	26,3
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	621,1	660,7	718,4

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation (**) : Projection

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	556,7	591,2	631,4
PIB marchand	520,9	549,2	586,1
Secteur primaire	246,1	262,8	278,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	246,1	262,8	278,8
Secteur secondaire	92,8	97,0	106,1
Industries extractives	0,2	0,2	0,2
Industries manufacturières	79,9	81,3	87,6
Electricité, Gaz, Eau	5,5	6,5	8,3
Bâtiment, Travaux Publics	7,2	9,0	10,1
Secteur tertiaire	182,0	189,4	201,2
Commerce de gros et de détail	118,2	122,3	129,9
Transports, Entrepôts et Communications	29,6	30,4	32,1
Autres services marchands	17,1	18,4	19,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	17,1	18,2	19,5
Services non marchands	35,8	42,0	45,2
Importation de biens et services	133,4	153,4	180,7
Ressources = Emplois	690,1	744,6	812,1
Consommation publique	53,5	72,0	75,5
Consommation privée	515,7	541,8	522,2
Formation brute du capital fixe	26,5	27,6	42,7
Variation des stocks	0,1	0,1	0,1
Exportation de biens et services	94,3	103,2	171,6
Déflateur du PIB	5,2%	3,2%	2,0%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,1%	6,2%	6,8%
Taux de croissance réel (%)	0,9%	2,9%	4,7%
Population (millions)	1,5	1,6	1,6
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	361,0	375,5	392,7

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	5 406,2	5 951,4	6 445,5
PIB marchand	4 938,3	5 444,1	5 872,8
Secteur primaire	1 864,6	2 108,4	2 257,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 864,6	2 108,4	2 257,6
Secteur secondaire	1 096,2	1 192,6	1 242,2
Industries extractives	385,3	344,5	331,7
Industries manufacturières	346,0	445,5	463,4
Electricité, Gaz, Eau	115,7	129,2	144,0
Bâtiment, Travaux Publics	249,2	273,4	303,1
Secteur tertiaire	1 977,5	2 143,1	2 373,0
Commerce de gros et de détail	841,4	884,0	983,9
Transports, Entrepôts et Communications	314,9	346,8	394,1
Autres services marchands	276,2	292,3	320,0
Droits et taxes à l'importation et TVA	545,0	620,0	675,0
Services non marchands	467,9	507,3	572,7
Importation de biens et services	1 680,4	1 782,4	1 918,0
Ressources = Emplois	7 086,6	7 733,8	8 363,5
Consommation publique	948,3	1 020,6	1 113,9
Consommation privée	3 542,6	3 740,1	3 967,5
Formation brute du capital fixe	1 167,7	1 416,5	1 601,2
Variation des stocks	-56,3	20,0	18,9
Exportation de biens et services	1 484,4	1 536,7	1 662,0
Déflateur du PIB	0,7%	2,7%	3,2%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	2,4%	10,1%	8,3%
Taux de croissance réel (%)	1,7%	7,2%	4,9%
Population (millions)	17,2	18,2	19,2
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	313,8	326,5	335,2

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 788,3	4 076,6	4 224,7
PIB marchand	3 456,7	3 661,3	3 774,1
Secteur primaire	1 356,2	1 489,2	1 538,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 356,2	1 489,2	1 538,6
Secteur secondaire	819,3	810,2	744,6
Industries extractives	410,5	378,9	318,5
Industries manufacturières	252,2	256,3	241,8
Electricité, Gaz, Eau	46,7	51,2	54,1
Bâtiment, Travaux Publics	109,9	123,9	130,3
Secteur tertiaire	1 281,1	1 361,9	1 490,9
Commerce de gros et de détail	453,1	472,5	487,9
Transports, Entrepôts et Communications	237,2	258,0	274,0
Autres services marchands	330,4	346,6	364,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	260,4	284,8	364,3
Services non marchands	331,6	415,3	450,6
Importation de biens et services	1 480,5	1 598,1	1 666,2
Ressources = Emplois	5 268,8	5 674,7	5 890,9
Consommation publique	497,9	610,3	704,6
Consommation privée	2 543,8	2 668,2	2 820,2
Formation brute du capital fixe	1 363,5	1 538,3	1 637,4
Variation des stocks	5,9	2,6	3,0
Exportation de biens et services	857,5	855,3	725,7
Déflateur du PIB	1,5%	0,5%	0,0%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,9%	7,6%	3,6%
Taux de croissance réel (%)	5,3%	7,0%	3,6%
Population (millions)	17,8	18,5	19,2
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	212,7	220,3	219,8

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	7 315,0	7 557,0	8 069,6
PIB marchand	6 828,8	7 038,7	7 521,4
Secteur primaire	1 005,0	1 017,9	1 248,0
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 005,0	1 017,9	1 248,0
Secteur secondaire	1 512,9	1 589,5	1 639,7
Industries extractives	147,0	151,1	143,7
Industries manufacturières	867,7	877,8	927,4
Electricité, Gaz, Eau	199,7	224,2	202,8
Bâtiment, Travaux Publics	298,4	336,3	365,7
Secteur tertiaire	4 311,0	4 431,4	4 633,6
Commerce de gros et de détail	1 175,1	1 196,7	1 245,5
Transports, Entrepôts et Communications	789,7	785,1	830,5
Autres services marchands	1 450,4	1 488,5	1 528,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	895,8	961,2	1 029,4
Services non marchands	486,2	518,2	548,2
Importation de biens et services	3 606,0	3 573,3	3 731,7
Ressources = Emplois	10 921,0	11 130,2	11 801,2
Consommation publique	1 140,7	1 253,1	1 323,9
Consommation privée	5 686,5	5 878,3	6 178,4
Formation brute du capital fixe	1 860,8	1 935,9	2 078,3
Variation des stocks	154,0	-61,5	-44,6
Exportation de biens et services	2 079,1	2 124,4	2 265,2
Déflateur du PIB	-2,5%	-1,0%	0,0%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	0,9%	3,3%	6,8%
Taux de croissance réel (%)	3,5%	4,3%	6,7%
Population (millions)	13,2	13,4	13,7
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	556,1	562,5	588,0

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

(*) : Estimation (**) : Projection

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2013	2014 (*)	2015 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	2 016,1	2 216,2	2 367,4
PIB marchand	1 813,3	1 997,7	2 125,3
Secteur primaire	800,7	930,2	970,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	800,7	930,2	970,8
Secteur secondaire	376,3	382,8	415,6
Industries extractives	77,5	64,6	71,9
Industries manufacturières	129,2	125,7	127,1
Electricité, Gaz, Eau	60,5	65,8	70,2
Bâtiment, Travaux Publics	109,0	126,7	146,4
Secteur tertiaire	636,3	684,7	738,9
Commerce de gros et de détail	145,1	163,2	167,9
Transports, Entrepôts et Communications	104,2	109,7	126,3
Autres services marchands	156,4	148,8	148,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	230,6	263,0	296,2
Services non marchands	202,8	218,6	242,1
Importation de biens et services	1 458,2	1 288,0	1 438,7
Ressources = Emplois	3 474,3	3 504,3	3 806,1
Consommation publique	312,5	315,0	345,3
Consommation privée	1 604,0	1 796,4	1 874,8
Formation brute du capital fixe	493,3	526,6	505,0
Variation des stocks	1,9	-13,7	-3,6
Exportation de biens et services	1 062,7	880,0	1 084,7
Déflateur du PIB	-1,8%	3,8%	1,3%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	2,1%	9,9%	6,8%
Taux de croissance réel (%)	4,0%	5,9%	5,5%
Population (millions)	6,3	6,5	6,6
PIB au prix courant par habitant (milliers FCFA)	320,0	343,5	358,3

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

(*) : Estimation (**) : Projection

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	2013	2014	2015
	Tonnes		
BENIN			
Arachides	149 762	144 731	134 323
Coton graine	307 355	393 325	303 320
Karité			
Régimes de palme	35 225	29 193	32 943
Palmistes			
Noix de cajou	198 172	201 818	225 230
Ananas	495 527	315 795	244 207
Burkina			
Arachides	349 688	335 223	365 887
Coton graine	650 347	707 759	578 000
Karité	538 787	216 134	500 000
Sésame	137 347	321 837	235 079
COTE D'IVOIRE			
Café	103 700	105 867	127 000
Cacao	1 746 204	1 678 718	1 760 000
Coton graine	357 700	405 226	450 093
Régimes de palme			
Palmistes			
Caoutchouc	290 000	317 346	320 000
Canne à sucre	179 000	191 304	204 633
Tabac			
Bananes(2)	394 100	362 362	357 661
Ananas(2)	67 500	56 413	59 943
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Noix de cajou	487 800	564 780	625 776
Arachides			
GUINEE-BISSAU			
Arachides	47 568	50 698	53 489
Noix de cajou	180 000	210 000	222 600
Palmistes	2 652	2 000	2 100
Coton	3 250	3 412	3 549
MALI			
Arachides	515 333	414 144	430 296
Coton graine	439 846	548 696	576 131
Karité			
Tabac			
NIGER			
Arachides	342 743	403 365	463 413
Coton graine			
Haricot et niébé	1 789 803	1 586 423	1 858 190
SENEGAL			
Arachides	677 456	669 329	1 121 474
Coton graine	28 818	26 565	31 000
Tomate industrielle			
TOGO			
Café	8 050	12 000	10 383
Cacao	8 019	7 500	9 429
Coton graine	77 850	114 000	120 000
Arachides	43 226	40 663	40 903
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	48 909	51 866	55 000
U.M.O.A.			
Cacao	1 754 223	1 686 218	1 769 429
Café	111 750	117 867	137 383
Coton graine	1 865 166	2 198 983	2 062 093
Régimes de palme	35 225	29 193	32 943
Palmistes	51 561	53 866	57 100
Karité	538 787	216 134	500 000
Sésame	137 347	321 837	235 079
Arachides	2 125 776	2 058 153	2 609 785
Caoutchouc	290 000	317 346	320 000
Tabac	0	0	0
Bananes(2)	394 100	362 362	357 661
Ananas	563 027	372 208	304 150
Bois en grume(1)	0	0	0
Bois débité(1)	0	0	0
Canne à sucre	179 000	191 304	204 633
Tomate industrielle	0	0	0
Noix de cajou	865 972	976 598	1 073 606
Haricot et niébé	1 789 803	1 586 423	1 858 190

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2013	2014	2015
	<i>Milliers de tonnes</i>		
		<i>Estimations</i>	<i>Projection</i>
BENIN			
Maïs	1 316,6	1 354,3	1 286,1
Mil et sorgho	111,6	123,9	151,3
Riz paddy	362,6	234,1	204,3
Igname	2 958,8	3 220,7	3 088,4
Manioc	3 910,0	4 066,7	3 420,7
Haricot et niébé	102,8	95,8	99,1
Autres	606,2	858,9	852,5
	9 368,5	9 954,5	9 102,3
BURKINA			
Maïs	1 585,4	1 433,1	1 469,6
Mil et sorgho	2 959,0	2 680,2	2 381,8
Riz paddy	305,4	347,5	325,1
Fonio	19,9	8,6	13,1
Autres	936,9	707,7	805,0
	5 806,6	5 177,0	4 994,7
COTE D'IVOIRE			
Maïs	1 116,2	960,8	1 025,7
Riz paddy	1 475,0	2 053,5	2 283,0
Mil et sorgho	102,1	107,5	113,5
Igname	7 533,3	7 039,2	7 298,1
Manioc	3 116,0	4 239,3	5 087,2
Banane plantain	2 035,5	1 671,7	1 739,1
Autres	393,3	414,1	406,7
	15 771,3	16 486,1	17 953,4
GUINEE-BISSAU			
Riz paddy	214,1	134,2	170,3
Maïs	7,3	4,0	5,4
Mil et sorgho	42,5	24,2	30,3
Patate douce	13,1	16,5	26,6
Manioc	26,8	25,5	40,8
Autres	16,0	15,4	16,3
	319,7	219,9	289,7
MALI			
Maïs	1 502,7	1 744,0	2 092,0
Mil et sorgho	1 971,9	2 986,9	3 442,3
Riz paddy	2 211,9	2 166,8	2 451,3
Autres	49,5	83,0	60,0
	5 736,1	6 980,7	8 045,7
NIGER			
Mil et sorgho	4 242,2	4 747,7	5 357,6
Riz paddy	13,4	14,0	9,5
Autres (y compris niébé)	1 999,1	1 840,9	2 214,2
	6 254,7	6 602,6	7 581,3
SENEGAL			
Maïs	225,9	178,7	387,8
Mil et sorgho	607,4	511,3	962,7
Riz paddy	436,2	559,0	917,4
Manioc	146,0	255,0	431,7
Haricot et niébé	40,7	64,1	143,9
Pastèques	136,9	230,8	250,2
Autres	5,2	12,3	15,6
	1 598,3	1 811,3	3 109,2
TOGO			
Maïs	692,6	833,0	806,7
Mil et sorgho	349,8	332,3	309,5
Riz paddy	107,2	147,9	152,5
Igname	661,2	786,4	781,4
Manioc	902,9	1 153,1	1 042,6
Haricot et niébé	116,6	167,5	177,4
Autres	1 559,1	1 895,9	1 818,0
	4 389,4	5 316,2	5 088,1
U.M.O.A			
Maïs	6 446,7	6 508,0	7 073,3
Mil et sorgho	10 386,5	11 514,0	12 749,1
Riz paddy	5 125,8	5 657,1	6 513,4
Fonio	19,9	8,6	13,1
Igname	11 153,2	11 046,3	11 168,0
Manioc	8 101,7	9 739,6	10 023,0
Patate douce	13,1	16,5	26,6
Banane plantain	2 035,5	1 671,7	1 739,1
Haricot et niébé	260,1	327,4	420,4
Pastèques	136,9	230,8	250,2
Autres	5 565,2	5 828,3	6 188,3
	49 244,6	52 548,3	56 164,3

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.

UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2013	2014	2015
ELEVAGE	<i>Milliers de têtes</i>		
BENIN			
Bovins	2 166	2 223	2 280
Ovins et caprins	2 525	2 581	2 637
Porcins	423	442	461
Volailles	17 539	18 100	18 680
BURKINA			
Bovins	8 913	9 091	9 273
Ovins et caprins	23 863	24 727	25 624
Porcins	2 800	2 912	3 029
Volailles	39 239	40 024	40 825
Asins	1 115	1 137	1 160
Equins	43	44	45
Camelins	18	19	19
COTE D'IVOIRE(1)			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Volailles			
GUINEE-BISSAU			
Bovins	1 643	1 741	1 785
Ovins et caprins	1 120	1 180	1 210
Volailles	1 810	2 034	2 126
MALI			
Asins			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Equins			
Volailles			
Camelins			
NIGER			
Bovins	10 733	11 377	12 060
Ovins et caprins	25 044	26 000	26 976
Camelins	1 698	1 720	1 743
Asins	1 698	1 731	1 766
Equins	241	243	246
SENEGAL			
Bovins	3 430	5 498	
Ovins et caprins	11 280	11 675	
Porcins	386	400	
Equins	539	545	
Volailles	48 796	54 587	
TOGO			
Bovins	51	52	53
Ovins et caprins	2 163	2 271	2 553
Porcins	445	468	459
Volailles	26 069	28 155	31 208
UMOA			
Asins			
Camelins			
Bovins	26 936	20 890	16 178
Ovins et caprins	65 995	43 626	33 376
Porcins	4 055	1 301	920
Equins	583	545	
Volailles	133 454	100 947	52 014
PECHE			
BENIN	42 182	42 604	
BURKINA	-	-	-
COTE D'IVOIRE	-	-	-
GUINEE-BISSAU	40 588	43 259	
MALI	-	-	-
NIGER (*)	-	-	-
SENEGAL	429 943	430 978	
TOGO	22 933	23 621	24 329
UMOA	535 646	540 462	24 329

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.

UMOA – PRODUCTIONS MINIERES

Périodes	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Mali		Niger			Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Or	Uranium	Pétrole	Phosphates de calcium	Phosphates d'alumine	Sel marin	Phosphates de calcium	Clinker		
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	kg	kg	tonnes	Milliers de barils	tonnes			tonnes			
PRODUCTION																
1991	1 366 600	2 926	73 050	3 137	4 597			2 777				1 740 500		100 000	2 964 702	
1992	979 700	2 404	69 371	3 765	5 467			2 966				2 283 501		95 000	2 030 702	
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907	5 939			2 851				1 667 000		85 000	1 800 000	
1994	971 115	1 640		1 872	4 599			2 956				1 587 350		87 600	2 121 489	
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291			2 974				1 483 700		110 000	2 591 213	
1996	569 235	1 384	5 815	2 054	6 584			3 322				1 376 807		100 000	2 730 869	
1997	408 527	1 365	5 266	2 496	18 521			3 499				1 584 405		110 000	2 631 353	
1998	419 900	1 600	3 806	2 009	21 156			3 516				1 514 897		137 197	2 253 411	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265			2 948				1 797 150		145 000	1 714 530	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278			2 896				1 846 306		124 000	1 370 136	
2001		339	2 099	3 672	53 658			2 917				1 708 000		141 000	1 066 581	
2002		624	5 297	3 570	66 068			3 024				1 547 000		183 000	1 280 609	943 700
2003		780	7 506	1 313	51 598			3 149				1 761 924		159 223	1 471 328	1 650 928
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089					1 753 833		174 000	1 115 180	1 553 534
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000					1 689 040		156 138	1 020 868	1 675 779
2006		1 010	22 194	1 452	58 382	2 627	3 432					766 771		198 561	1 171 261	1 307 265
2007		1 579	17 503	1 466	52 753	2 615	3 155					747 614		212 394	750 059	1 162 339
2008		6 270	16 520	2 883	52 753	2 375	3 072					625 842		240 576	842 508	915 172
2009		13 274	18 542	7 055	48 533	1 929	3 242					903 000		222 297	725 547	1 050 198
2010		24 435	14 562	5 080	42 033	1 989	4 198					1 055 075		231 625	695 150	1 059 972
2011		33 173	12 391	6 798	42 038	1 872	4 159					1 283 000		216 587	868 616	1 200 551
2012		30 205	9 624	9 369	46 273	1 581	4 770	4 639				1 380 000		237 385	1 110 416	1 167 565
2013		33 500	8 620	11 012	46 997	1 016	4 259	6 536				881 453		238 888	1 213 657	911 030
2014		36 283	6 350	17 377	45 869	673	3 992	6 256				752 245		249 224	1 108 820	838 250
2015		36 351	7 347	20 105	46 503	1 206	4 115	5 459				1 006 000		268 176	1 150 194	551 729
VENTES																
1991	1 366 600	835	73 050	1 245				2 945				1 304 030		71 373	3 046 599	
1992	979 700		69 371	1 776				2 841				1 185 553		67 688	2 081 436	
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907				3 748				959 354		68 535	1 567 391	
1994	971 115	1 640		1 872				2 787				603 136		105 425	2 181 489	
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291			3 116				857 884		88 713	2 906 900	
1996	569 235	1 384	5 815	2 054	6 584			2 970				836 410		81 481	2 633 725	
1997	408 527	1 365	5 266	2 485	16 323			3 921				615 063		131 495	2 686 640	
1998	419 900	1 600	3 806	1 995	20 589			3 627				373 463		126 024	2 242 641	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265			2 960				657 325		107 508	1 616 751	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278			3 040				513 900		119 914	1 219 859	
2001		339	2 099	3 672	53 658			2 960				510 409		146 287	1 304 177	
2002		624	4 993	3 570	66 068			2 960				486 000		157 263	1 327 710	
2003		780	7 506	1 313	51 598			2 830				203 900		149 400	1 355 986	1 653 632
2004		1 008	8 125	1 272	41 585	611	3 048					197 900		149 000	1 235 642	1 585 143
2005		1 257	1 315	1 638	49 058	2 961	3 590					174 400		114 500	1 047 893	1 528 483
2006		1 010	3 080	1 327	58 382	2 627	3 160					177 900		171 700	1 173 260	1 280 567
2007		1 579	2 074	1 466	52 753	2 615	3 551					181 600		173 700	737 166	1 068 423
2008		6 270		2 884	52 753	2 375	3 129					209 100		195 700	686 472	533 752
2009		13 274		7 055	48 533	1 929	3 200					208 090		184 851	681 127	1 129 620
2010		24 435		5 080	42 033	1 989	4 200					198 428		190 188	857 772	1 060 864
2011		33 173		6 798	42 038	1 872	4 171					189 338		183 858	894 341	1 068 740
2012		30 205		9 369	46 273	1 581	4 690	4 642				177 329		202 980	1 033 390	1 140 300
2013		33 500		11 012	47 647	1 016	4 230	6 498				163 930		190 940	1 142 692	987 767
2014		36 283		17 377	45 869	673	3 992	6 256				155 720		205 782	1 182 043	846 251
2015		36 351		20 105	46 503	558	1 567	5 459				293 882		202 318	939 025	540 506

Sources : Ministère des Mines - Sociétés minières.

Productions d'or : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Mali et au Niger puis à fin nov 2014 en Côte d'Ivoire.

Productions d'uranium (Niger) : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014.

Productions de phosphates : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Sénégal et au Togo.

Productions de clinker : données cumulées à fin octobre 2014 au Togo.

Productions de pétrole : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Niger et à fin novembre 2014 en Côte d'Ivoire.

UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
BENIN				
Arachide en coque				
Café				
Coton graine	260	265	250	260
Régimes de palme				
Palmistes				
BURKINA				
Arachide décortiquée	201	207		
Coton graine	245	235	225	235
COTE D'IVOIRE				
Cacao	725	750	850	
Café	620	620		
Coton graine	200	250		
Régimes de palme				
GUINEE-BISSAU				
Arachide				
Noix de cajou	250	180	250	
Palmistes				
Coton				
MALI				
Arachide en coque				
Coton graine	255	250		
NIGER				
Arachide en coque				
Coton graine				
SENEGAL				
Arachide en coque	190	217		
Coton graine	255	180		
TOGO				
Arachide décortiquée				
Cacao	1083	1130	925	
Café	915	980	780	
Coton graine	230	230	230	
Palmistes	97	98	99	

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2008

	2013	2014	2015
COTONOU			
1er trimestre	114,0	112,8	111,9
2e trimestre	114,6	113,8	113,7
3e trimestre	114,0	111,7	111,9
4e trimestre	111,8	111,1	113,2
Année	113,6	112,3	112,7
OUAGADOUGOU			
1er trimestre	106,6	106,3	106,2
2e trimestre	108,0	107,1	108,2
3e trimestre	108,2	108,2	109,3
4e trimestre	107,3	107,4	109,4
Année	107,5	107,2	108,3
ABIDJAN			
1er trimestre	111,4	111,4	113,1
2e trimestre	111,7	112,2	113,8
3e trimestre	111,5	112,2	113,4
4e trimestre	111,3	112,2	113,2
Année	111,5	112,0	113,4
GUINEE BISSAU			
1er trimestre	107,0	105,2	105,7
2e trimestre	106,9	105,3	106,3
3e trimestre	108,0	107,5	109,8
4e trimestre	107,8	107,4	109,7
Année	107,4	106,3	107,9
BAMAKO			
1er trimestre	109,9	111,1	111,9
2e trimestre	111,4	112,1	113,5
3e trimestre	113,1	114,0	116,9
4e trimestre	112,3	113,5	114,7
Année	111,7	112,7	114,3
NIAMEY			
1er trimestre	104,4	104,9	105,2
2e trimestre	106,5	105,5	106,1
3e trimestre	110,2	107,5	108,7
4e trimestre	108,0	107,2	109,3
Année	107,3	106,3	107,3
DAKAR			
1er trimestre	103,8	103,7	102,2
2e trimestre	102,9	101,6	101,9
3e trimestre	104,8	103,5	104,2
4e trimestre	106,5	104,7	106,0
Année	104,5	103,4	103,6
LOME			
1er trimestre	114,6	113,4	115,3
2e trimestre	114,5	115,1	116,1
3e trimestre	113,5	113,8	116,8
4e trimestre	112,6	113,1	116,1
Année	113,8	113,8	116,1
UEMOA (*)			
1er trimestre	109,4	109,2	109,7
2e trimestre	109,8	109,5	110,6
3e trimestre	110,3	110,0	111,4
4e trimestre	110,0	110,0	111,6
Année	109,9	109,7	110,8

(*) : Y compris la Guinée-Bissau à partir de 2004.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	UMOA		
	2013	2014	2015
	Milliards de francs CFA		
1- RECETTES ET DONCS	9 785,2	10 400,2	11 486,5
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	8 448,5	9 062,3	10 203,1
Recettes fiscales	7 389,7	7 924,2	8 754,5
Directs	4 425,0	4 845,5	5 179,7
Taxes sur les transactions internationales	2 813,6	2 957,6	3 409,7
Recettes non fiscales	911,9	917,8	1 217,0
Autres	147,0	220,3	231,6
1.2 DONCS	1 336,7	1 337,9	1 283,5
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	11 214,4	11 991,0	13 671,6
2.1 DEPENSES TOTALES	11 218,6	12 013,9	13 640,4
2.1.1 DEPENSES COURANTES	6 868,6	7 508,3	8 490,3
Traitements et salaires	2 794,9	3 126,1	3 479,5
Autres dépenses de fonctionnement	3 617,9	3 878,6	4 345,2
Intérêts sur la dette publique	449,4	497,2	657,1
Intérieure	238,4	282,0	296,1
Extérieure	210,6	212,5	361,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	4 034,8	4 266,6	4 786,7
Sur financement interne	2 368,5	2 518,1	2 886,0
Sur financement externe	1 666,3	1 748,5	1 900,7
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	315,1	237,1	358,8
2.2 PRETS NETS	-4,2	-22,8	31,2
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-2 765,8	-2 928,8	-3 468,5
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-1 429,1	-1 590,9	-2 185,1
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-339,2	-466,8	-516,2
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	24,3	108,4	-178,4
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-18,5	-52,5	-127,0
Sur dette intérieure	-17,0	-52,1	-127,0
Intérêts	-26,3	-24,7	-118,5
Dépenses engagées non payées	-18,4	21,5	-7,1
Sur dette extérieure (intérêts)	-1,5	-0,5	0,0
Paiement période complémentaire	69,2	57,5	25,3
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-2 741,6	-2 820,4	-3 646,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-1 404,9	-1 482,5	-2 363,5
9 - FINANCEMENT	1 412,1	1 491,9	2 361,6
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	570,9	-59,7	673,5
Bancaire	191,4	190,7	236,2
Non-bancaire	379,5	-250,5	437,3
Recettes de privatisation	28,1	15,6	22,7
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	28,4	-189,7	-21,1
Autres	136,2	-86,1	-78,1
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	841,2	1 551,6	1 688,1
Tirages sur emprunts	1 107,9	1 268,6	1 407,4
Amortissement dû	-336,6	-426,5	-497,8
Allègement/Rééchelonnement obtenu	2,8	-11,9	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	8,8	14,9	17,4
Autres	58,4	706,5	761,1
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	-8,0	-9,5	1,1
Fonds en route	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	-8,0	-9,5	1,1
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,8	0,1	0,8

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	BENIN			BURKINA		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	836,3	824,9	848,3	1 441,7	1 321,1	1 277,7
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	795,4	780,8	819,5	1 117,4	1 064,7	1 047,6
Recettes fiscales	668,1	701,2	713,1	992,6	940,7	929,0
Directs	296,5	339,1	367,4	800,6	772,2	786,1
Taxes sur les transactions internationales	371,6	362,1	345,7	168,6	143,7	142,9
Recettes non fiscales	127,3	79,5	106,4	124,7	124,0	118,7
Autres				0,1	0,0	0,0
1.2 DONNS	40,9	44,1	28,8	324,4	256,4	230,0
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	952,1	916,5	1 242,3	1 652,7	1 434,7	1 411,6
2.1 DEPENSES TOTALES	920,9	933,0	1 222,2	1 677,4	1 440,8	1 424,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	632,8	683,4	845,3	819,0	886,7	923,2
Traitements et salaires	300,3	317,4	343,4	355,5	437,3	468,5
Autres dépenses de fonctionnement	312,6	347,6	465,6	428,7	405,4	410,9
Intérêts sur la dette publique	19,9	18,4	36,3	34,8	44,0	43,8
Intérieure	10,1	8,1	20,3	21,9	29,3	27,9
Extérieure	9,8	10,3	16,0	12,8	14,7	15,9
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	288,1	249,6	376,9	762,7	547,0	454,0
Sur financement interne	133,8	114,6	216,6	497,0	331,3	302,5
Sur financement externe	154,3	135,1	160,3	265,7	215,7	151,6
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES				95,8	7,1	46,9
2.2 PRETS NETS	31,2	-16,5	20,2	-24,8	-6,2	-12,6
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-156,7	-135,8	-422,9	-535,3	-369,9	-364,0
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-115,8	-91,7	-394,0	-210,9	-113,5	-133,9
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	48,7	1,2	-206,1	-163,8	-109,3	-134,3
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	9,3	-30,5	0,1	50,8	75,9	-89,2
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	9,3	-30,5	-10,3	0,0	0,0	-95,1
Sur dette intérieure	9,3	-30,5	-10,3	0,0	0,0	-95,1
Intérêts				0,0	0,0	-95,1
Dépenses engagées non payées				-18,4	18,4	-9,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire				69,2	57,5	14,9
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-147,4	-166,3	-422,8	-484,5	-294,0	-453,2
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-106,5	-122,2	-393,9	-160,1	-37,6	-223,1
9 - FINANCEMENT	106,5	122,2	393,9	162,5	41,0	220,9
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	-28,8	39,8	291,4	128,0	-10,4	131,7
Bancaire	10,4	33,6	121,4	92,5	-22,2	16,5
Non-bancaire	-39,2	6,1	170,0	35,5	-11,8	115,2
Recettes de privatisation	-39,2	6,1	0,0	0,0		
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)						
Autres			177,4	1,0	-35,6	-25,2
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	135,3	82,4	102,5	34,4	51,4	89,2
Tirages sur emprunts	163,5	109,0	131,4	60,5	82,2	122,1
Amortissement dû	-28,2	-26,6	-28,9	-26,0	-30,8	-32,9
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	-2,4	-3,4	2,3
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	-2,4	-3,4	2,3
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONS	3 039,5	3 293,3	3 904,8	61,0	115,4	119,7
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	2 838,0	2 989,4	3 622,6	41,2	65,6	85,3
Recettes fiscales	2 408,6	2 573,3	2 947,5	35,4	44,2	61,9
Directs	1 302,9	1 407,8	1 549,1	22,7	29,9	39,8
Taxes sur les transactions internationales	1 105,7	1 165,5	1 398,3	10,8	12,7	19,1
Recettes non fiscales	429,5	416,1	675,2	5,8	21,4	23,4
Autres						
1.2 DONS	201,5	304,0	282,2	19,8	49,8	34,4
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	3 385,6	3 669,6	4 457,5	70,2	130,8	157,5
2.1 DEPENSES TOTALES	3 385,7	3 672,0	4 457,7	70,2	130,8	130,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	2 355,2	2 583,2	3 060,9	49,7	86,6	89,8
Traitements et salaires	1 038,9	1 183,3	1 331,6	24,2	31,4	29,8
Autres dépenses de fonctionnement	1 095,1	1 179,9	1 423,3	25,1	52,5	55,9
Intérêts sur la dette publique	214,8	213,6	297,5	0,4	2,7	4,1
Intérieure	115,7	119,5	145,3			2,6
Extérieure	99,1	94,2	152,2			1,5
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	934,2	994,2	1 248,9	20,5	39,4	37,4
Sur financement interne	618,0	608,1	792,5	0,1	0,1	3,6
Sur financement externe	316,2	386,1	456,3	20,4	39,3	33,8
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	96,3	94,6	147,9			3,0
2.2 PRETS NETS	0,0	-2,4	-0,2			27,3
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-547,6	-680,2	-834,9	-29,0	-65,2	-72,2
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-346,2	-376,2	-552,7	-9,2	-15,4	-37,8
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	79,6	11,8	66,8	-8,1	-18,3	-0,4
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	3,1	-2,0	-5,5
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0			3,1	-2,0	-5,5
Sur dette intérieure	0,0			3,1	-2,0	-5,5
Intérêts				3,1	-2,0	-5,5
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0			0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-547,6	-680,2	-834,9	-25,9	-67,2	-77,7
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-346,2	-376,2	-552,7	-6,1	-17,4	-43,3
9 - FINANCEMENT	346,2	376,2	552,7	10,2	23,6	44,5
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	80,3	-144,0	-240,1	5,7	0,2	31,6
Bancaire	134,2	130,2	-151,3	5,7	0,2	31,6
Non-bancaire	-53,9	-274,2	-88,7	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	0,8	9,5	34,1			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	28,4	-189,7	-21,1			
Autres	1,2	-94,0	-101,7			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	265,8	520,3	792,7	4,5	23,4	12,9
Tirages sur emprunts	331,2	306,8	422,5	4,6	23,7	25,1
Amortissement dû	-127,5	-226,0	-230,8	-0,1	-0,3	-12,2
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-16,8	0,0	0,0			
Autres	78,9	439,5	601,0	0,0	0,0	
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0			-4,1	-6,1	-1,2
Fonds en route				0,0		
Erreurs et omissions				-4,1	-6,1	-1,2
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	MALI			NIGER		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
1- RECETTES ET DONNS	1 137,2	1 215,1	1 481,1	1 090,9	1 136,8	1 201,2
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	951,2	1 057,4	1 273,4	786,0	914,7	990,2
Recettes fiscales	804,5	890,4	1 082,5	734,8	833,7	907,8
Directs	545,8	625,1	751,2	451,5	555,1	474,2
Taxes sur les transactions internationales	111,8	115,5	141,8	230,5	269,3	411,6
Recettes non fiscales	38,2	50,2	51,7	51,2	76,3	75,6
Autres	108,5	116,8	139,2	0,0	4,7	6,8
1.2 DONNS	186,0	157,6	207,7	304,9	222,1	211,0
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	1 292,4	1 419,8	1 622,3	1 188,0	1 464,2	1 582,1
2.1 DEPENSES TOTALES	1 298,6	1 425,2	1 627,2	1 188,0	1 464,2	1 582,1
2.1.1 DEPENSES COURANTES	800,5	848,1	922,0	497,2	579,0	637,1
Traitements et salaires	290,8	313,4	358,2	189,8	214,5	250,2
Autres dépenses de fonctionnement	477,3	493,0	517,9	295,9	348,4	362,6
Intérêts sur la dette publique	32,4	41,7	45,9	11,5	16,0	24,3
Intérieure	14,0	24,5	22,9	3,1	6,1	12,3
Extérieure	18,4	17,2	23,0	8,4	10,0	12,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	389,6	460,3	566,0	676,2	869,0	918,7
Sur financement interne	228,6	269,8	284,9	352,1	581,3	644,5
Sur financement externe	161,0	190,5	281,1	324,1	287,8	274,1
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	108,5	116,8	139,2	14,6	14,3	21,8
2.2 PRETS NETS	-6,2	-5,4	-4,9	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-341,2	-362,4	-348,9	-402,0	-549,6	-591,9
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-155,2	-204,7	-141,2	-97,1	-327,4	-380,9
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-45,5	-18,8	112,4	-51,8	-229,5	-267,2
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-2,1	29,1	-104,9	-22,4	57,7	-9,0
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	6,0	-55,9	-37,2	-22,4	57,7	-9,0
Sur dette intérieure	7,5	-55,9	-37,2	-22,4	57,7	-9,0
Intérêts	7,5	-55,9	-37,2	-22,4	57,7	-9,0
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	-1,5	0,0	0,0			
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-343,3	-333,2	-453,8	-424,4	-491,8	-600,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-157,3	-175,6	-246,1	-119,5	-269,7	-389,9
9 - FINANCEMENT	157,3	175,6	246,1	119,9	269,7	389,9
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	53,5	105,1	101,0	17,4	149,5	253,3
Bancaire	-23,1	61,6	56,2	-31,5	28,0	124,0
Non-bancaire	76,5	43,5	44,8	48,9	121,5	129,2
Recettes de privatisation	55,1	0,0	-11,4			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)						
Autres						
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	103,8	70,5	145,1	102,5	120,2	136,6
Tirages sur emprunts	135,7	119,5	225,2	116,7	140,8	156,3
Amortissement dû	-42,9	-52,0	-97,5	-14,6	-20,6	-19,7
Allègement/Rééchelonnement obtenu	-14,5	-11,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	25,5	14,9	17,4			
Autres				0,4		
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds en route	0,0					
Erreurs et omissions	0,0					
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	SENEGAL			TOGO		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONS	1 659,0	1 931,6	2 026,3	519,6	562,0	627,4
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	1 471,4	1 673,5	1 794,3	447,9	516,3	570,1
Recettes fiscales	1 342,8	1 482,5	1 597,0	402,8	458,2	515,8
Directs	834,6	921,4	990,1	170,3	212,0	221,7
Taxes sur les transactions internationales	582,1	642,6	656,4	232,5	246,2	294,0
Recettes non fiscales	90,2	92,2	111,7	45,1	58,0	54,4
Autres	38,4	98,8	85,6			
1.2 DONS	187,5	258,1	232,0	71,7	45,8	57,2
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	2 059,0	2 318,7	2 411,5	614,4	636,7	786,8
2.1 DEPENSES TOTALES	2 064,1	2 311,4	2 411,5	613,7	636,4	785,4
2.1.1 DEPENSES COURANTES	1 262,8	1 412,3	1 504,4	451,5	429,0	507,7
Traitements et salaires	464,7	485,4	526,1	130,6	143,4	171,7
Autres dépenses de fonctionnement	684,9	795,9	818,5	298,4	255,9	290,6
Intérêts sur la dette publique	113,2	131,0	159,8	22,5	29,7	45,4
Intérieure	57,8	73,6	33,6	15,8	20,9	31,2
Extérieure	55,4	57,4	126,1	6,7	8,8	14,2
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	801,3	899,1	907,2	162,2	207,3	277,7
Sur financement interne	477,3	508,3	502,2	61,6	104,1	139,2
Sur financement externe	324,0	390,9	405,0	100,6	103,2	138,5
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	0,0	0,0	0,0			
2.2 PRETS NETS	-5,1	7,3	0,0	0,7	0,4	1,4
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-587,5	-645,2	-617,2	-166,5	-120,5	-216,6
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-400,0	-387,1	-385,2	-94,8	-74,7	-159,4
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-155,4	-116,1	-52,4	-42,7	12,9	-31,4
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	3,1	1,8	-14,5	-25,0	28,3
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	3,1	1,8	-14,5	-25,0	28,3
Sur dette intérieure	0,0	3,1	1,8	-14,5	-24,5	28,3
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-14,5	-24,5	28,3
Dépenses engagées non payées	0,0	3,1	1,8	0,0	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-587,5	-642,1	-615,4	-181,0	-145,4	-188,3
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-400,0	-384,0	-383,4	-109,2	-99,7	-131,1
9 - FINANCEMENT	400,4	384,0	382,5	109,2	99,7	131,1
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	211,5	-248,8	41,1	103,4	49,0	63,5
Bancaire	56,2	-81,3	41,1	-53,0	40,6	-3,4
Non-bancaire	155,3	-167,6	0,0	156,4	8,4	66,8
Recettes de privatisation	11,4	0,0	0,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)						
Autres	112,6	0,0	0,0			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	189,0	632,8	341,4	5,8	50,7	67,6
Tirages sur emprunts	257,9	422,1	233,8	37,8	64,6	91,0
Amortissement dû	-80,0	-56,1	-61,7	-17,3	-14,1	-14,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	17,3		0,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0			0,0		
Autres	-6,3	266,8	169,3	-14,6	0,2	-9,3
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	-1,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds en route	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Erreurs et omissions	-1,6	0,0				
11 - GAP A FINANCER (en projection)	1,1	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA⁽¹⁾ - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-3 031,6	-3 000,6	-2 775,9
Biens et services	-4 347,7	-4 407,2	-4 297,4
Balance commerciale	-1 402,8	-1 430,3	-1 061,1
Exportations	12 701,3	13 145,8	13 894,0
dont coton	681,9	736,7	846,5
cacao	1 939,0	2 302,9	2 895,4
Or	2 318,1	2 292,0	2 615,5
Pétrole	1 846,1	1 675,1	1 301,4
Importations	-14 104,1	-14 576,1	-14 955,1
dont Pétrole	-4 073,4	-3 841,6	-3 155,9
Balance des services	-2 944,9	-2 976,9	-3 236,3
dont fret et assurances	-2 504,5	-2 465,1	-2 616,0
Revenu primaire	-1 028,4	-1 080,7	-1 142,7
dont intérêts sur la dette	-227,5	-234,2	-327,7
Revenu secondaire	2 344,5	2 487,3	2 664,2
- Administrations publiques	1 022,9	1 093,1	1 169,7
- Autres secteurs	1 321,6	1 394,3	1 494,5
Compte de capital	1 189,3	1 161,5	1 261,1
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-1 842,2	-1 839,0	-1 514,8
Compte financier	-1 957,2	-2 382,3	-2 156,6
Investissement direct	-1 271,0	-1 038,9	-934,1
Investissements de portefeuille	-59,1	-725,3	-813,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-627,1	-618,1	-408,6
Pour mémoire : financement exceptionnel	25,9	26,8	59,3
Erreurs et omissions nettes	28,6	2,2	2,5
Ajustement statistique	-711,8	-470,9	-835,8
SOLDE GLOBAL	-568,2	74,5	-191,5
Réévaluations et autres flux non transactionnels	-180,0	-64,1	76,6
Variation des avoirs extérieurs nets	748,2	-10,4	115,0

(*) : estimations.

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux.

Source : BCEAO.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-332,6	-437,5	-387,0
Biens et services	-424,1	-552,4	-507,5
Balance commerciale	-302,3	-351,3	-331,2
Exportations	979,1	1 267,3	1 201,7
dont Coton	122,5	143,3	160,5
Importations	-1 281,4	-1 618,5	-1 532,9
dont Pétrole	-248,3	-260,2	-247,2
Balance des services	-121,8	-201,1	-176,2
dont fret et assurances	-198,6	-259,7	-237,6
Revenu primaire	-34,1	-30,2	-32,4
dont intérêts sur la dette	-9,8	-10,3	-15,5
Revenu secondaire	125,6	145,1	152,8
- Administrations publiques	39,0	44,0	22,8
- Autres secteurs	86,6	101,1	130,0
Compte de capital	91,9	125,2	81,5
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-240,7	-312,3	-305,6
Compte financier	-331,7	-480,1	-388,4
Investissement direct	-149,0	-191,8	-120,0
Investissements de portefeuille	-19,5	-23,9	-94,6
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-163,2	-264,4	-173,8
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	8,1	7,2	0,0
Solde global	99,1	175,1	82,9

(*) : estimations.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-664,6	-493,2	-292,4
Biens et services	-788,2	-551,8	-514,9
Balance commerciale	-328,8	-128,6	-13,2
Exportations	1 315,3	1 362,3	1 509,1
dont Coton	215,3	237,0	255,8
Or	824,5	800,0	924,6
Importations	-1 644,2	-1 490,9	-1 522,3
dont Pétrole	-468,0	-451,4	-352,6
Balance des services	-459,4	-423,2	-501,7
dont fret et assurances	-345,0	-297,4	-300,4
Revenu primaire	-93,3	-177,5	-63,5
dont intérêts sur la dette	-12,8	-14,7	-15,7
Revenu secondaire	216,9	236,1	286,1
- Administrations publiques	128,2	114,3	159,5
- Autres secteurs	88,7	121,8	126,6
Compte de capital	238,4	200,2	230,2
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-426,2	-293,0	-62,2
Compte financier	-281,9	-164,0	-337,0
Investissement direct	-213,4	-142,1	-82,5
Investissements de portefeuille	-6,9	86,2	-4,4
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-61,5	-108,1	-250,2
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-3,8	-3,8	0,0
Solde global	-148,1	-132,9	274,8

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-208,8	-201,2	-274,6
Biens et services	453,4	455,6	502,8
Balance commerciale	1 479,2	1 514,2	1 614,6
Exportations	5 952,9	6 216,6	6 599,4
dont Cacao	1931,67	2288,43	2876,21
Pétrole	1 428,7	1 303,2	1 042,1
Or	284,2	347,6	426,5
Importations	-4 473,6	-4 702,4	-4 984,8
dont Pétrole	-1 588,0	-1 432,1	-1 097,6
Balance des services	-1 025,8	-1 058,7	-1 111,9
dont fret et assurances	-797,2	-829,8	-879,7
Revenu primaire	-445,1	-462,7	-540,4
dont intérêts sur la dette	-99,1	-94,2	-148,0
Revenu secondaire	-217,1	-194,1	-236,9
- Administrations publiques	64,6	124,1	109,0
- Autres secteurs	-281,7	-318,2	-345,9
Compte de capital	94,8	137,0	222,9
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-114,1	-64,2	-51,7
Compte financier	-80,0	-290,4	-255,9
Investissement direct	-204,5	-224,0	-249,7
Investissements de portefeuille	-86,1	-448,6	-504,5
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	210,7	382,2	498,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	-16,8	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	36,7	0,0	0,0
Solde global	2,6	226,2	204,3

(*) : estimations.

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-25,9	3,1	15,6
Biens et services	-39,1	-58,2	-9,1
Balance commerciale	-14,8	-23,8	17,8
Exportations	75,5	82,1	153,0
dont noix de cajou	60,9	69,2	129,2
Importations	-90,3	-105,9	-135,2
dont Pétrole	-22,5	-27,4	-25,0
Balance des services	-24,3	-34,4	-26,9
dont fret et assurances	-12,8	-18,7	-15,5
Revenu primaire	-4,0	18,5	-3,5
dont intérêts sur la dette	-0,1	-1,3	-1,1
Revenu secondaire	17,1	42,9	28,2
- Administrations publiques	1,9	23,6	10,6
- Autres secteurs	15,3	19,3	17,6
Compte de capital	15,8	27,4	26,3
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-10,1	30,5	41,9
Compte financier	-15,9	-40,3	6,2
Investissement direct	-9,7	-12,7	-10,6
Investissements de portefeuille	0,0	0,1	-0,2
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-6,2	-27,8	17,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	5,0	5,4	0,0
Solde global	10,7	76,2	35,7

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-185,1	-334,1	-219,0
Biens et services	-976,9	-1 101,3	-1 001,4
Balance commerciale	-122,7	-251,3	-38,3
Exportations	1 419,5	1 374,2	1 497,8
dont Coton	179,1	168,2	206,4
Or	964,5	917,8	1 004,8
Importations	-1 542,3	-1 625,5	-1 536,1
dont Pétrole	-528,4	-517,6	-386,1
Balance des services	-854,1	-850,1	-963,1
dont fret et assurances	-319,7	-299,9	-318,5
Revenu primaire	-213,7	-190,0	-280,1
dont intérêts sur la dette	-18,4	-17,2	-23,3
Revenu secondaire	1 005,5	957,2	1 062,5
- Administrations publiques	625,4	569,8	660,3
- Autres secteurs	380,1	387,4	402,3
Compte de capital	129,3	114,1	147,2
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-55,8	-220,1	-71,8
Compte financier	-137,9	-106,3	15,3
Investissement direct	-150,7	-70,9	-89,6
Investissements de portefeuille	-0,5	-88,9	-0,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	13,3	53,5	105,9
Pour mémoire : financement exceptionnel	40,5	26,8	59,3
Erreurs et omissions nettes	-18,0	-19,3	0,0
Solde global	64,1	-133,0	-87,1

(*) : estimations.

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-568,3	-645,3	-811,9
Biens et services	-623,0	-742,8	-947,4
Balance commerciale	-212,3	-367,9	-554,1
Exportations	784,6	715,1	625,3
dont uranium	302,8	241,3	238,6
Pétrole	198,9	143,2	49,0
Or	29,7	21,7	42,5
Importations	-996,9	-1 083,0	-1 179,4
dont Pétrole	-45,3	-52,8	-60,6
Balance des services	-410,8	-374,9	-393,3
dont fret et assurances	-256,1	-281,9	-306,9
Revenu primaire	-91,3	-75,0	-38,9
dont intérêts sur la dette	-28,7	-30,3	-40,5
Revenu secondaire	146,0	172,5	174,4
- Administrations publiques	78,7	91,8	100,4
- Autres secteurs	67,3	80,8	74,1
Compte de capital	282,1	184,1	195,9
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-286,3	-461,2	-616,0
Compte financier	-392,7	-648,3	-479,9
Investissement direct	-305,5	-362,6	-279,6
Investissements de portefeuille	9,4	-61,8	-87,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-96,6	-223,9	-112,5
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-7,4	-5,7	0,0
Solde global	99,0	181,4	-136,2

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-765,5	-665,9	-646,1
Biens et services	-1 527,0	-1 448,8	-1 466,4
Balance commerciale	-1 471,0	-1 383,2	-1 394,8
Exportations	1 422,5	1 472,7	1 581,8
dont produits halieutiques	179,8	232,9	232,0
Or	190,5	182,7	191,8
Importations	-2 893,5	-2 856,0	-2 976,6
dont Pétrole	-959,4	-939,9	-831,8
Balance des services	-55,9	-65,6	-71,6
dont fret et assurances	-388,9	-320,9	-399,8
Revenu primaire	-159,5	-186,5	-207,3
dont intérêts sur la dette	-51,9	-57,4	-74,0
Revenu secondaire	920,9	969,4	1 027,7
- Administrations publiques	42,5	83,6	63,2
- Autres secteurs	878,4	885,9	964,5
Compte de capital	181,5	216,1	203,0
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-584,0	-449,8	-443,1
Compte financier	-553,0	-663,1	-598,0
Investissement direct	-137,3	-185,5	-188,3
Investissements de portefeuille	5,3	-257,0	-147,2
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-420,9	-220,6	-262,4
Pour mémoire : financement exceptionnel	2,1	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	5,6	4,7	0,0
Solde global	-25,4	217,9	154,9

(*) : estimations.

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2013	2014	2015 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-280,7	-226,4	-160,6
Biens et services	-422,8	-407,3	-353,5
Balance commerciale	-430,0	-438,4	-361,9
Exportations	751,9	655,5	725,8
dont Coton	30,9	28,6	33,1
Importations	-1 182,0	-1 093,9	-1 087,7
dont Pétrole	-213,7	-160,2	-155,1
Balance des services	7,2	31,1	8,4
dont fret et assurances	-186,2	-156,7	-157,6
Revenu primaire	12,5	22,8	23,5
dont intérêts sur la dette	-6,7	-8,8	-9,6
Revenu secondaire	129,6	158,2	169,4
- Administrations publiques	42,5	41,9	44,1
- Autres secteurs	87,1	116,3	125,3
Compte de capital	155,6	157,5	154,2
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-125,1	-68,8	-6,4
Compte financier	-164,2	10,2	-121,4
Investissement direct	-100,9	150,6	86,2
Investissements de portefeuille	39,3	68,6	25,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-102,6	-209,0	-233,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	2,5	13,6	0,0
Solde global	41,6	-65,4	115,0

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	4 830 159,5	4 840 569,1	4 725 607,1
Banque Centrale	4 950 388,6	5 208 406,1	5 431 463,1
Banques	-120 229,1	-367 837,0	-705 856,0
Crédit intérieur	13 882 973,5	16 407 941,4	19 306 932,7
Position nette des Gouvernements	3 614 171,8	4 715 550,1	5 798 142,3
Crédits à l'économie	10 268 801,7	11 692 391,3	13 508 790,4
Crédits de campagne	263 375,0	416 898,0	486 008,0
Crédits ordinaires	10 005 426,7	11 275 493,3	13 022 782,4
dont : douteux et litigieux	291 072,0	335 939,0	339 517,1
TOTAL ACTIF	18 713 133,0	21 248 510,5	24 032 539,8
Masse monétaire	16 568 101,4	18 958 268,9	21 689 700,1
Circulation fiduciaire	4 234 969,7	4 666 469,6	5 226 741,0
Dépôts en CCP	41 136,7	37 376,0	42 698,0
Dépôts en CNE	85 296,3	128 753,6	153 051,0
Dépôts en banque	12 206 698,7	14 125 669,7	16 267 210,1
Sociétés d'Etat et EPIC	1 365 579,5	1 393 810,8	1 353 644,0
- à vue	887 627,5	882 249,8	813 606,0
- à terme	477 952,0	511 561,0	540 038,0
Particuliers et entreprises privées	10 841 119,2	12 731 858,9	14 913 566,1
- à vue	5 715 033,2	6 668 125,9	8 044 790,3
- à terme	5 126 086,0	6 063 733,0	6 868 775,8
Autres Postes Nets	2 145 031,6	2 290 241,6	2 342 839,7
TOTAL PASSIF	18 713 133,0	21 248 510,5	24 032 539,8
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	5 996 538,7	6 742 388,3	7 636 710,3
- Crédit à moyen et long terme	4 272 263,0	4 950 003,0	5 872 080,1
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	91,2	87,9	87,0

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	884 965,2	1 060 820,5	1 143 676,5
Banque Centrale	214 479,2	261 856,5	302 222,5
Banques	670 486,0	798 964,0	841 454,0
Crédit intérieur	880 445,3	971 232,2	982 725,2
Position nette du Gouvernement	-142 136,7	-113 017,8	-81 761,8
Crédits à l'économie	1 022 582,0	1 084 250,0	1 064 487,0
Crédits de campagne	33 493,0	77 120,0	35 474,0
Crédits ordinaires	989 089,0	1 007 130,0	1 029 013,0
dont : douteux et litigieux	62 791,0	64 526,0	56 397,0
TOTAL ACTIF	1 765 410,5	2 032 052,7	2 126 401,7
Masse monétaire	1 719 954,2	2 027 790,1	2 172 485,7
Circulation fiduciaire	504 048,0	629 974,7	605 881,1
Dépôts en CCP	8 629,6	8 501,9	10 498,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 207 276,6	1 389 313,5	1 556 105,7
Sociétés d'Etat et EPIC	128 236,0	150 190,9	144 697,7
- à vue	31 956,0	39 063,9	35 403,7
- à terme	96 280,0	111 127,0	109 294,0
Particuliers et entreprises privées	1 079 040,6	1 239 122,6	1 411 408,0
- à vue	537 138,6	588 673,6	656 885,0
- à terme	541 902,0	650 449,0	754 523,0
Autres Postes Nets	45 456,3	4 262,6	-46 084,0
TOTAL PASSIF	1 765 410,5	2 032 052,7	2 126 401,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	504 376,0	587 248,0	553 561,0
- Crédit à moyen et long terme	518 206,0	497 002,0	510 926,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	128,0	131,5	136,5

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	534 901,5	377 133,4	651 913,6
Banque Centrale	45 162,5	-127 794,6	-144 276,4
Banques	489 739,0	504 928,0	796 190,0
Crédit intérieur	1 539 658,2	1 912 825,6	2 076 210,3
Position nette du Gouvernement	47 344,7	174 396,1	178 699,9
Crédits à l'économie	1 492 313,5	1 738 429,5	1 897 510,4
Crédits de campagne	12 629,0	54 242,0	41 589,0
Crédits ordinaires	1 479 684,5	1 684 187,5	1 855 921,4
dont : douteux et litigieux	30 856,0	32 842,0	30 493,0
TOTAL ACTIF	2 074 559,7	2 289 959,0	2 728 123,9
Masse monétaire	1 927 785,4	2 141 764,1	2 563 102,1
Circulation fiduciaire	203 152,4	227 927,2	299 065,8
Dépôts en CCP	8 058,6	4 467,0	6 009,1
Dépôts en CNE	85 296,3	128 753,6	153 051,0
Dépôts en banque	1 631 278,1	1 780 616,3	2 104 976,2
Sociétés d'Etat et EPIC	273 479,4	286 856,7	305 205,5
- à vue	103 649,4	101 395,7	86 131,5
- à terme	169 830,0	185 461,0	219 074,0
Particuliers et entreprises privées	1 357 798,7	1 493 759,6	1 799 770,7
- à vue	678 365,7	707 840,6	888 700,7
- à terme	679 433,0	785 919,0	911 070,0
Autres Postes Nets	146 774,3	148 194,9	165 021,8
TOTAL PASSIF	2 074 559,7	2 289 959,0	2 728 123,9
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	895 480,5	1 024 017,5	1 013 875,4
- Crédit à moyen et long terme	596 833,0	714 412,0	883 635,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	110,6	99,1	107,9

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	1 558 544,1	1 784 714,2	1 988 976,1
Banque Centrale	1 299 757,1	1 558 948,2	1 790 664,1
Banques	258 787,0	225 766,0	198 312,0
Crédit intérieur	4 134 641,7	4 936 963,5	5 911 621,5
Position nette du Gouvernement	1 304 109,1	1 490 271,2	1 444 997,2
Crédits à l'économie	2 830 532,6	3 446 692,3	4 466 624,3
Crédits de campagne	186 385,0	275 816,0	389 666,0
Crédits ordinaires	2 644 147,6	3 170 876,3	4 076 958,3
dont : douteux et litigieux	35 895,0	33 805,0	57 958,0
TOTAL ACTIF	5 693 185,8	6 721 677,7	7 900 597,6
Masse monétaire	5 480 393,4	6 363 798,1	7 561 781,1
Circulation fiduciaire	1 747 112,0	1 877 502,2	2 137 517,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	3 733 281,4	4 486 295,9	5 424 263,7
Sociétés d'Etat et EPIC	170 920,9	175 397,1	184 306,5
- à vue	125 085,9	138 830,1	146 133,5
- à terme	45 835,0	36 567,0	38 173,0
Particuliers et entreprises privées	3 562 360,5	4 310 898,8	5 239 957,2
- à vue	1 799 947,5	2 206 065,8	2 847 677,2
- à terme	1 762 413,0	2 104 833,0	2 392 280,0
Autres Postes Nets	212 792,4	357 879,6	338 816,5
TOTAL PASSIF	5 693 185,8	6 721 677,7	7 900 597,6
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 851 007,6	2 168 129,3	2 752 967,3
- Crédit à moyen et long terme	979 525,0	1 278 563,0	1 713 657,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	105,1	101,7	98,6

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	94 872,4	160 713,1	196 385,1
Banque Centrale	72 082,4	135 546,1	176 571,1
Banques	22 790,0	25 167,0	19 814,0
Crédit intérieur	88 279,9	86 496,1	124 402,5
Position nette du Gouvernement	21 718,5	25 406,1	61 822,2
Crédits à l'économie	66 561,4	61 090,0	62 580,3
Crédits de campagne	5 145,0	361,0	0,0
Crédits ordinaires	61 416,4	60 729,0	62 580,3
dont : douteux et litigieux	9 662,0	17 550,0	4 221,1
TOTAL ACTIF	183 152,3	247 209,2	320 787,6
Masse monétaire	186 924,1	244 304,4	309 751,0
Circulation fiduciaire	90 956,4	151 855,5	194 470,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	95 967,7	92 448,9	115 280,3
Sociétés d'Etat et EPIC	20 200,2	4 205,0	2 469,4
- à vue	17 065,2	2 733,0	1 090,4
- à terme	3 135,0	1 472,0	1 379,0
Particuliers et entreprises privées	75 767,5	88 243,9	112 810,9
- à vue	48 914,5	57 520,9	78 464,9
- à terme	26 853,0	30 723,0	34 346,0
Autres Postes Nets	-3 771,8	2 904,8	11 036,6
TOTAL PASSIF	183 152,3	247 209,2	320 787,6
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	35 673,4	24 430,0	29 211,2
- Crédit à moyen et long terme	30 888,0	36 660,0	33 369,1
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	128,9	123,4	105,1

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	765 859,5	622 647,3	535 557,8
Banque Centrale	481 530,5	321 906,3	214 735,8
Banques	284 329,0	300 741,0	320 822,0
Crédit intérieur	1 127 273,9	1 371 937,3	1 692 237,7
Position nette du Gouvernement	-104 892,1	-86 080,7	-55 220,3
Crédits à l'économie	1 232 166,0	1 458 018,0	1 747 458,0
Crédits de campagne	4 340,0	0,0	1 000,0
Crédits ordinaires	1 227 826,0	1 458 018,0	1 746 458,0
dont : douteux et litigieux	48 663,0	45 291,0	46 764,0
TOTAL ACTIF	1 893 133,4	1 994 584,6	2 227 795,5
Masse monétaire	1 820 386,8	1 976 810,1	2 237 144,6
Circulation fiduciaire	510 033,4	443 459,7	407 219,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 310 353,4	1 533 350,4	1 829 924,9
Sociétés d'Etat et EPIC	138 231,9	103 877,0	84 446,2
- à vue	83 035,9	69 619,0	56 494,2
- à terme	55 196,0	34 258,0	27 952,0
Particuliers et entreprises privées	1 172 121,5	1 429 473,4	1 745 478,7
- à vue	728 164,5	904 820,4	1 081 539,7
- à terme	443 957,0	524 653,0	663 939,0
Autres Postes Nets	72 746,6	17 774,5	-9 349,1
TOTAL PASSIF	1 893 133,4	1 994 584,6	2 227 795,5
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	806 499,0	951 774,0	1 100 300,0
- Crédit à moyen et long terme	425 667,0	506 244,0	647 158,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	113,0	105,3	104,3

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	533 792,2	715 195,9	579 014,7
Banque Centrale	466 046,2	578 703,9	475 072,2
Banques	67 746,0	136 492,0	103 942,5
Crédit intérieur	433 318,8	498 509,6	689 903,0
Position nette du Gouvernement	-86 449,2	-75 087,4	40 828,0
Crédits à l'économie	519 768,0	573 597,0	649 075,0
Crédits de campagne	997,0	157,0	721,0
Crédits ordinaires	518 771,0	573 440,0	648 354,0
dont : douteux et litigieux	17 884,0	13 627,0	12 602,0
TOTAL ACTIF	967 111,0	1 213 705,5	1 268 917,7
Masse monétaire	885 791,0	1 112 573,9	1 153 140,2
Circulation fiduciaire	398 112,9	504 316,1	535 306,6
Dépôts en CCP	2 247,1	1 843,9	1 877,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	485 431,0	606 413,9	615 955,7
Sociétés d'Etat et EPIC	45 227,4	43 633,3	72 498,5
- à vue	26 674,4	25 274,3	47 175,5
- à terme	18 553,0	18 359,0	25 323,0
Particuliers et entreprises privées	440 203,6	562 780,6	543 457,2
- à vue	282 166,6	368 087,6	327 349,2
- à terme	158 037,0	194 693,0	216 108,0
Autres Postes Nets	81 320,0	101 131,6	115 777,5
TOTAL PASSIF	967 111,0	1 213 705,5	1 268 917,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	256 247,0	299 966,0	349 046,0
- Crédit à moyen et long terme	263 521,0	273 631,0	300 029,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	104,8	110,4	94,2

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	858 465,5	1 077 973,6	1 232 922,6
Banque Centrale	764 254,6	864 713,6	963 267,6
Banques	94 210,9	213 260,0	269 655,0
Crédit intérieur	2 565 365,7	2 637 585,3	2 932 706,7
Position nette du Gouvernement	151 103,6	69 848,5	197 610,9
Crédits à l'économie	2 414 262,1	2 567 736,8	2 735 095,8
Crédits de campagne	17 960,0	9 151,0	17 458,0
Crédits ordinaires	2 396 302,1	2 558 585,8	2 717 637,8
dont : douteux et litigieux	76 880,0	112 374,0	107 308,0
TOTAL ACTIF	3 423 831,2	3 715 558,9	4 165 629,3
Masse monétaire	3 127 158,8	3 484 597,7	3 953 096,9
Circulation fiduciaire	619 902,6	685 065,8	806 786,6
Dépôts en CCP	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	2 499 340,4	2 791 616,1	3 138 394,5
Sociétés d'Etat et EPIC	113 067,2	128 304,4	135 109,7
- à vue	77 066,2	70 002,4	99 075,7
- à terme	36 001,0	58 302,0	36 034,0
Particuliers et entreprises privées	2 386 273,2	2 663 311,7	3 003 284,8
- à vue	1 282 405,2	1 361 957,7	1 655 648,0
- à terme	1 103 868,0	1 301 354,0	1 347 636,8
Autres Postes Nets	296 672,4	230 961,2	212 532,4
TOTAL PASSIF	3 423 831,2	3 715 558,9	4 165 629,3
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 263 988,1	1 296 348,8	1 419 863,8
- Crédit à moyen et long terme	1 150 274,0	1 271 388,0	1 315 232,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	98,6	102,8	107,3

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	307 636,2	238 868,3	353 863,4
Banque Centrale	98 383,2	34 775,3	154 105,4
Banques	209 253,0	204 093,0	199 758,0
Crédit intérieur	771 171,0	886 960,8	994 366,3
Position nette du Gouvernement	80 554,9	124 383,1	108 406,7
Crédits à l'économie	690 616,1	762 577,7	885 959,6
Crédits de campagne	2 426,0	51,0	100,0
Crédits ordinaires	688 190,1	762 526,7	885 859,6
dont : douteux et litigieux	8 441,0	15 924,0	23 774,0
TOTAL ACTIF	1 078 807,2	1 125 829,1	1 348 229,7
Masse monétaire	978 182,9	1 097 479,7	1 319 048,0
Circulation fiduciaire	161 652,0	146 368,4	240 493,1
Dépôts en CCP	14 285,6	14 647,4	16 396,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	802 245,3	936 463,9	1 062 158,6
Sociétés d'Etat et EPIC	88 812,8	104 536,8	121 764,0
- à vue	35 690,8	38 521,8	38 955,0
- à terme	53 122,0	66 015,0	82 809,0
Particuliers et entreprises privées	713 432,5	831 927,1	940 394,6
- à vue	303 809,5	360 818,1	391 521,6
- à terme	409 623,0	471 109,0	548 873,0
Autres Postes Nets	100 624,3	28 349,4	29 181,7
TOTAL PASSIF	1 078 807,2	1 125 829,1	1 348 229,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	383 267,1	390 474,7	417 885,6
- Crédit à moyen et long terme	307 349,0	372 103,0	468 074,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	109,1	109,7	111,9

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	4 950 388,6	5 208 406,1	5 431 463,1
Avoirs extérieurs bruts	6 573 971,0	7 033 556,7	7 487 005,6
Engagements extérieurs	1 623 582,4	1 825 150,6	2 055 542,5
CREANCES SUR L' ETAT	1 539 690,1	1 567 634,1	1 601 793,9
CREANCES SUR LES BANQUES	1 723 176,0	2 560 717,6	3 290 911,3
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	2 469,0	2 862,0	2 093,0
TOTAL ACTIF	8 215 723,7	9 339 619,8	10 326 261,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	4 234 969,7	4 663 803,0	5 226 741,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	842 476,6	1 118 679,0	1 064 718,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	1 628 705,1	1 954 952,7	2 423 140,0
AUTRES DEPOTS	451 175,8	483 469,7	423 013,1
AUTRES POSTES NETS	1 058 396,5	1 118 715,5	1 188 649,0
TOTAL PASSIF	8 215 723,7	9 339 619,8	10 326 261,3

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	214 479,2	261 856,5	302 222,5
Avoirs extérieurs bruts	329 031,9	395 982,8	441 519,9
Engagements extérieurs	114 552,7	134 126,3	139 297,4
CREANCES SUR L' ETAT	95 417,9	95 129,4	85 864,8
CREANCES SUR LES BANQUES	378 614,0	515 500,0	510 290,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	688 511,1	872 485,9	898 377,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	504 048,0	629 974,7	605 881,1
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	81 361,2	92 232,1	128 723,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	102 406,2	149 771,6	162 711,4
AUTRES DEPOTS	534,6	507,5	1 278,7
AUTRES POSTES NETS	161,1	0,0	-217,4
TOTAL PASSIF	688 511,1	872 485,9	898 377,3

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	45 162,5	-127 794,6	-144 276,4
Avoirs extérieurs bruts	297 672,6	140 793,7	157 076,6
Engagements extérieurs	252 510,1	268 588,3	301 353,0
CREANCES SUR L' ETAT	134 347,8	128 307,7	132 082,6
CREANCES SUR LES BANQUES	314 404,0	519 580,0	656 800,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	838,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	494 752,3	520 093,1	644 606,2
CIRCULATION FIDUCIAIRE	203 152,4	227 927,2	299 065,8
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	140 367,5	138 105,7	145 886,4
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	147 939,1	145 296,9	198 179,5
AUTRES DEPOTS	3 056,1	8 763,3	1 739,2
AUTRES POSTES NETS	237,2	0,0	-264,7
TOTAL PASSIF	494 752,3	520 093,1	644 606,2

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 299 757,1	1 558 948,2	1 790 664,1
Avoirs extérieurs bruts	2 010 230,1	2 448 488,1	2 845 276,0
Engagements extérieurs	710 473,0	889 539,9	1 054 611,9
CREANCES SUR L' ETAT	788 185,1	846 493,6	915 174,0
CREANCES SUR LES BANQUES	290 642,0	410 050,0	767 647,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	1 631,0	2 862,0	2 093,0
TOTAL ACTIF	2 380 215,2	2 818 353,8	3 475 578,1
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 747 112,0	1 877 502,2	2 137 517,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	143 237,4	255 908,1	421 182,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	495 600,6	675 276,0	832 111,4
AUTRES DEPOTS	53 923,4	62 255,9	90 853,7
AUTRES POSTES NETS	-59 658,2	-52 588,4	-6 086,9
TOTAL PASSIF	2 380 215,2	2 818 353,8	3 475 578,1

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	72 082,4	135 546,1	176 571,1
Avoirs extérieurs bruts	88 297,4	155 756,0	200 264,5
Engagements extérieurs	16 215,0	20 209,9	23 693,4
CREANCES SUR L' ETAT	15 177,1	17 918,7	21 146,5
CREANCES SUR LES BANQUES	13 000,0	14 400,0	15 000,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	100 259,5	167 864,8	212 717,6
CIRCULATION FIDUCIAIRE	90 956,4	151 855,5	194 470,7
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	161,5	5 872,6	5 870,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	10 906,0	12 392,9	11 996,7
AUTRES DEPOTS	227,4	139,9	383,1
AUTRES POSTES NETS	-1 991,8	-2 396,1	-3,1
TOTAL PASSIF	100 259,5	167 864,8	212 717,6

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	481 530,5	321 906,3	214 735,8
Avoirs extérieurs bruts	619 125,0	474 786,8	376 990,8
Engagements extérieurs	137 594,5	152 880,5	162 255,0
CREANCES SUR L' ETAT	110 918,4	106 502,0	101 774,7
CREANCES SUR LES BANQUES	261 044,0	458 800,0	578 598,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	853 492,9	887 208,3	895 108,5
CIRCULATION FIDUCIAIRE	510 033,4	443 459,7	407 219,7
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	110 931,5	172 163,7	144 526,0
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	232 146,7	271 311,5	343 245,0
AUTRES DEPOTS	304,4	273,4	827,9
AUTRES POSTES NETS	76,9	0,0	-710,1
TOTAL PASSIF	853 492,9	887 208,3	895 108,5

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	466 046,2	578 703,9	475 072,2
Avoirs extérieurs bruts	553 532,8	696 868,6	626 688,2
Engagements extérieurs	87 486,6	118 164,7	151 616,0
CREANCES SUR L' ETAT	89 795,5	102 496,2	121 503,9
CREANCES SUR LES BANQUES	51 275,0	114 500,0	152 421,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	607 116,7	795 700,1	748 997,1
CIRCULATION FIDUCIAIRE	398 112,9	504 316,1	535 306,6
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	117 080,8	142 288,5	92 249,3
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	91 356,1	147 487,6	118 433,0
AUTRES DEPOTS	382,0	1 607,9	2 404,7
AUTRES POSTES NETS	184,9	0,0	603,5
TOTAL PASSIF	607 116,7	795 700,1	748 997,1

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	764 254,6	864 713,6	963 267,6
Avoirs extérieurs bruts	1 067 836,0	1 109 515,0	1 214 099,7
Engagements extérieurs	303 581,4	244 801,4	250 832,1
CREANCES SUR L' ETAT	200 680,7	176 887,5	144 569,0
CREANCES SUR LES BANQUES	276 367,0	343 392,6	437 855,3
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	1 241 302,3	1 384 993,7	1 545 691,9
CIRCULATION FIDUCIAIRE	619 902,6	685 065,8	806 786,6
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	179 256,5	251 778,1	98 520,9
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	440 164,5	445 922,8	621 770,1
AUTRES DEPOTS	1 799,8	2 227,1	17 255,7
AUTRES POSTES NETS	178,9	0,0	1 358,6
TOTAL PASSIF	1 241 302,3	1 384 993,7	1 545 691,9

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	98 383,2	34 775,3	154 105,4
Avoirs extérieurs bruts	239 428,9	277 988,2	346 718,8
Engagements extérieurs	141 045,7	243 212,9	192 613,4
CREANCES SUR L' ETAT	105 167,6	93 899,0	79 678,4
CREANCES SUR LES BANQUES	137 830,0	184 495,0	172 300,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	341 380,8	313 169,3	406 083,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	161 652,0	146 368,4	240 493,1
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	70 080,2	57 666,6	27 759,4
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	108 185,9	107 490,4	134 692,9
AUTRES DEPOTS	1 333,3	1 643,9	2 416,6
AUTRES POSTES NETS	129,4	0,0	721,8
TOTAL PASSIF	341 380,8	313 169,3	406 083,8

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	-120 229,1	-367 837,0	-705 856,0
Avoirs extérieurs bruts	750 881,0	764 633,0	659 118,0
Engagements extérieurs	871 110,1	1 132 470,0	1 364 974,0
RESERVES	1 695 089,6	2 029 799,8	2 439 494,1
CREANCES SUR LES ETATS	4 453 832,8	5 983 715,0	7 460 695,6
CREDITS A L'ECONOMIE	10 257 946,4	11 674 241,0	13 491 259,3
Crédits a court terme	5 985 683,4	6 724 238,0	7 619 179,2
Crédits de campagne	263 375,0	416 898,0	486 008,0
Crédits ordinaires	5 722 308,4	6 307 340,0	7 133 171,2
Crédit a moyen terme	3 938 878,0	4 531 567,0	5 417 671,1
Crédits a long terme	333 385,0	418 436,0	454 409,0
TOTAL ACTIF	16 286 639,7	19 319 918,8	22 685 593,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	11 755 522,9	13 642 200,0	15 844 197,0
Sociétés d'Etat et Epic	920 565,3	924 975,0	940 214,0
- à vue	442 613,3	413 414,0	400 176,0
- à terme	477 952,0	511 561,0	540 038,0
Part. & entreprises privées	10 834 957,6	12 717 225,0	14 903 983,0
- à vue	5 708 871,6	6 653 492,0	8 035 207,2
- à terme	5 126 086,0	6 063 733,0	6 868 775,8
DEPOTS DES ETATS	1 654 921,2	1 870 625,0	2 379 939,9
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	1 700 431,0	2 493 724,0	3 265 516,0
Autres postes nets	1 175 764,6	1 313 369,8	1 195 940,1
Fonds propres	1 969 501,0	2 103 813,0	2 373 807,0
Pertes	28 892,0	46 723,0	30 098,0
TOTAL PASSIF	16 286 639,7	19 319 918,8	22 685 593,0

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	670 486,0	798 964,0	841 454,0
Avoirs extérieurs bruts	939 081,0	1 140 502,0	1 378 358,0
Engagements extérieurs	268 595,0	341 538,0	536 904,0
RESERVES	204 905,0	236 327,0	241 116,0
CREANCES SUR LES ETATS	225 898,0	279 650,0	413 054,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 022 582,0	1 084 250,0	1 064 487,0
Crédits a court terme	504 376,0	587 248,0	553 561,0
Crédits de campagne	33 493,0	77 120,0	35 474,0
Crédits ordinaires	470 883,0	510 128,0	518 087,0
Crédit a moyen terme	492 170,0	460 156,0	464 042,0
Crédits a long terme	26 036,0	36 846,0	46 884,0
TOTAL ACTIF	2 123 871,0	2 399 191,0	2 560 111,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 206 742,0	1 388 806,0	1 554 827,0
Sociétés d'Etat et Epic	128 038,0	150 026,0	143 902,0
- à vue	31 758,0	38 899,0	34 608,0
- à terme	96 280,0	111 127,0	109 294,0
Part. & entreprises privées	1 078 704,0	1 238 780,0	1 410 925,0
- à vue	536 802,0	588 331,0	656 402,0
- à terme	541 902,0	650 449,0	754 523,0
DEPOTS DES ETATS	390 721,0	404 067,0	462 456,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	378 614,0	515 500,0	510 290,0
Autres postes nets	147 794,0	90 818,0	32 538,0
Fonds propres	232 091,0	242 662,0	269 405,0
Pertes	17 260,0	522,0	6 719,0
TOTAL PASSIF	2 123 871,0	2 399 191,0	2 560 111,0

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	489 739,0	504 928,0	796 190,0
Avoirs extérieurs bruts	743 707,0	832 186,0	1 128 711,0
Engagements extérieurs	253 968,0	327 258,0	332 521,0
RESERVES	147 287,0	157 087,0	186 344,0
CREANCES SUR LES ETATS	169 649,0	260 129,0	273 316,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 491 281,0	1 738 351,0	1 897 181,0
Crédits a court terme	894 448,0	1 023 939,0	1 013 546,0
Crédits de campagne	12 629,0	54 242,0	41 589,0
Crédits ordinaires	881 819,0	969 697,0	971 957,0
Crédit a moyen terme	572 952,0	679 669,0	830 036,0
Crédits a long terme	23 881,0	34 743,0	53 599,0
TOTAL ACTIF	2 297 956,0	2 660 495,0	3 153 031,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 628 222,0	1 771 853,0	2 103 237,0
Sociétés d'Etat et Epic	270 868,0	278 546,0	304 007,0
- à vue	101 038,0	93 085,0	84 933,0
- à terme	169 830,0	185 461,0	219 074,0
Part. & entreprises privées	1 357 354,0	1 493 307,0	1 799 230,0
- à vue	677 921,0	707 388,0	888 160,0
- à terme	679 433,0	785 919,0	911 070,0
DEPOTS DES ETATS	209 445,0	209 077,0	239 543,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	314 404,0	518 980,0	654 200,0
Autres postes nets	145 885,0	160 585,0	156 051,0
Fonds propres	222 069,0	240 540,0	264 872,0
Pertes	0,0	0,0	3 143,0
TOTAL PASSIF	2 297 956,0	2 660 495,0	3 153 031,0

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	258 787,0	225 766,0	198 312,0
Avoirs extérieurs bruts	646 805,0	783 274,0	868 069,0
Engagements extérieurs	388 018,0	557 508,0	669 757,0
RESERVES	500 777,0	664 328,0	830 396,0
CREANCES SUR LES ETATS	924 404,0	1 220 742,0	1 406 436,0
CREDITS A L'ECONOMIE	2 823 019,0	3 434 679,0	4 455 379,0
Crédits a court terme	1 843 494,0	2 156 116,0	2 741 722,0
Crédits de campagne	186 385,0	275 816,0	389 666,0
Crédits ordinaires	1 657 109,0	1 880 300,0	2 352 056,0
Crédit a moyen terme	889 978,0	1 199 285,0	1 610 302,0
Crédits a long terme	89 547,0	79 278,0	103 355,0
TOTAL ACTIF	4 506 987,0	5 545 515,0	6 890 523,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	3 679 358,0	4 424 040,0	5 333 410,0
Sociétés d'Etat et Epic	118 502,0	115 669,0	95 618,0
- à vue	72 667,0	79 102,0	57 445,0
- à terme	45 835,0	36 567,0	38 173,0
Part. & entreprises privées	3 560 856,0	4 308 371,0	5 237 792,0
- à vue	1 798 443,0	2 203 538,0	2 845 512,0
- à terme	1 762 413,0	2 104 833,0	2 392 280,0
DEPOTS DES ETATS	259 360,0	311 905,0	446 278,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	290 642,0	410 350,0	767 647,0
Autres postes nets	277 627,0	399 220,0	343 188,0
Fonds propres	577 422,0	573 024,0	635 985,0
Pertes	3 693,0	4 690,0	3 640,0
TOTAL PASSIF	4 506 987,0	5 545 515,0	6 890 523,0

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	22 790,0	25 167,0	19 814,0
Avoirs extérieurs bruts	29 673,0	36 558,0	43 332,0
Engagements extérieurs	6 883,0	11 391,0	23 518,0
RESERVES	12 543,0	18 080,0	14 113,0
CREANCES SUR LES ETATS	11 114,8	15 125,0	51 073,6
CREDITS A L'ECONOMIE	66 561,4	61 090,0	62 580,3
Crédits a court terme	35 673,4	24 430,0	29 211,2
Crédits de campagne	5 145,0	361,0	0,0
Crédits ordinaires	30 528,4	24 069,0	29 211,2
Crédit a moyen terme	30 184,0	35 493,0	32 723,1
Crédits a long terme	704,0	1 167,0	646,0
TOTAL ACTIF	113 009,2	119 462,0	147 580,9
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	95 740,3	92 309,0	114 897,2
Sociétés d'Etat et Epic	20 092,3	4 127,0	2 253,0
- à vue	16 957,3	2 655,0	874,0
- à terme	3 135,0	1 472,0	1 379,0
Part. & entreprises privées	75 648,0	88 182,0	112 644,2
- à vue	48 795,0	57 459,0	78 298,2
- à terme	26 853,0	30 723,0	34 346,0
DEPOTS DES ETATS	4 411,9	1 765,0	4 527,7
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	13 000,0	7 720,0	2 700,0
Autres postes nets	-143,0	17 668,0	25 456,0
Fonds propres	22 258,0	22 530,0	22 050,0
Pertes	344,0	343,0	0,0
TOTAL PASSIF	113 009,2	119 462,0	147 580,9

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	284 329,0	300 741,0	320 822,0
Avoirs extérieurs bruts	563 120,0	729 179,0	790 252,0
Engagements extérieurs	278 791,0	428 438,0	469 430,0
RESERVES	210 633,0	255 609,0	317 677,0
CREANCES SUR LES ETATS	171 870,0	328 961,0	432 780,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 232 166,0	1 458 018,0	1 747 458,0
Crédits a court terme	806 499,0	951 774,0	1 100 300,0
Crédits de campagne	4 340,0	0,0	1 000,0
Crédits ordinaires	802 159,0	951 774,0	1 099 300,0
Crédit a moyen terme	389 062,0	468 557,0	601 540,0
Crédits a long terme	36 605,0	37 687,0	45 618,0
TOTAL ACTIF	1 898 998,0	2 343 329,0	2 818 737,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 310 049,0	1 533 077,0	1 829 097,0
Sociétés d'Etat et Epic	138 201,0	103 876,0	84 112,0
- à vue	83 005,0	69 618,0	56 160,0
- à terme	55 196,0	34 258,0	27 952,0
Part. & entreprises privées	1 171 848,0	1 429 201,0	1 744 985,0
- à vue	727 891,0	904 548,0	1 081 046,0
- à terme	443 957,0	524 653,0	663 939,0
DEPOTS DES ETATS	276 749,0	349 380,0	445 249,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	238 299,0	398 805,0	566 603,0
Autres postes nets	73 901,0	62 067,0	-22 212,0
Fonds propres	216 133,0	242 635,0	302 846,0
Pertes	3 913,0	1 221,0	0,0
TOTAL PASSIF	1 898 998,0	2 343 329,0	2 818 737,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	67 746,0	136 492,0	103 942,5
Avoirs extérieurs bruts	252 985,0	292 705,0	277 961,5
Engagements extérieurs	185 239,0	156 213,0	174 019,0
RESERVES	91 365,0	143 644,0	108 566,0
CREANCES SUR LES ETATS	40 651,0	81 553,0	136 500,5
CREDITS A L'ECONOMIE	519 768,0	573 597,0	649 075,0
Crédits a court terme	256 247,0	299 966,0	349 046,0
Crédits de campagne	997,0	157,0	721,0
Crédits ordinaires	255 250,0	299 809,0	348 325,0
Crédit a moyen terme	251 838,0	255 558,0	275 669,0
Crédits a long terme	11 683,0	18 073,0	24 360,0
TOTAL ACTIF	719 530,0	935 286,0	998 084,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	485 049,0	604 806,0	613 551,0
Sociétés d'Etat et Epic	45 147,0	42 440,0	71 041,0
- à vue	26 594,0	24 081,0	45 718,0
- à terme	18 553,0	18 359,0	25 323,0
Part. & entreprises privées	439 902,0	562 366,0	542 510,0
- à vue	281 865,0	367 673,0	326 402,0
- à terme	158 037,0	194 693,0	216 108,0
DEPOTS DES ETATS	102 062,0	118 692,0	126 805,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	51 275,0	114 500,0	152 421,0
Autres postes nets	81 144,0	97 288,0	105 307,0
Fonds propres	128 477,0	147 696,0	159 795,0
Pertes	2 412,0	2 974,0	1 247,0
TOTAL PASSIF	719 530,0	935 286,0	998 084,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	94 210,9	213 260,0	269 655,0
Avoirs extérieurs bruts	466 493,0	638 818,0	803 664,0
Engagements extérieurs	372 282,1	425 558,0	534 009,0
RESERVES	440 164,6	445 922,8	621 770,1
CREANCES SUR LES ETATS	349 224,0	424 207,0	577 399,0
CREDITS A L'ECONOMIE	2 412 391,0	2 562 111,0	2 729 470,0
Crédits a court terme	1 262 117,0	1 290 723,0	1 414 238,0
Crédits de campagne	17 960,0	9 151,0	17 458,0
Crédits ordinaires	1 244 157,0	1 281 572,0	1 396 780,0
Crédit a moyen terme	1 017 707,0	1 078 140,0	1 163 294,0
Crédits a long terme	132 567,0	193 248,0	151 938,0
TOTAL ACTIF	3 295 990,5	3 645 500,8	4 198 294,1
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	2 497 540,6	2 789 389,0	3 121 138,8
Sociétés d'Etat et Epic	111 502,0	126 378,0	118 205,0
- à vue	75 501,0	68 076,0	82 171,0
- à terme	36 001,0	58 302,0	36 034,0
Part. & entreprises privées	2 386 038,6	2 663 011,0	3 002 933,8
- à vue	1 282 170,6	1 361 657,0	1 655 297,0
- à terme	1 103 868,0	1 301 354,0	1 347 636,8
DEPOTS DES ETATS	225 589,3	281 758,0	428 126,2
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	276 367,0	343 393,0	437 855,0
Autres postes nets	296 493,6	230 960,8	211 174,1
Fonds propres	445 988,0	509 806,0	567 080,0
Pertes	354,0	35 549,0	12 116,0
TOTAL PASSIF	3 295 990,5	3 645 500,8	4 198 294,1

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	209 253,0	204 093,0	199 758,0
Avoirs extérieurs bruts	403 025,0	422 217,0	517 612,0
Engagements extérieurs	193 772,0	218 124,0	317 854,0
RESERVES	87 415,0	108 802,0	119 512,0
CREANCES SUR LES ETATS	176 526,0	255 230,0	237 766,0
CREDITS A L'ECONOMIE	690 178,0	762 145,0	885 629,0
Crédits a court terme	382 829,0	390 042,0	417 555,0
Crédits de campagne	2 426,0	51,0	100,0
Crédits ordinaires	380 403,0	389 991,0	417 455,0
Crédit a moyen terme	294 987,0	354 709,0	440 065,0
Crédits a long terme	12 362,0	17 394,0	28 009,0
TOTAL ACTIF	1 163 372,0	1 330 270,0	1 442 665,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	800 912,0	934 820,0	1 059 742,0
Sociétés d'Etat et Epic	88 215,0	103 913,0	121 076,0
- à vue	35 093,0	37 898,0	38 267,0
- à terme	53 122,0	66 015,0	82 809,0
Part. & entreprises privées	712 697,0	830 907,0	938 666,0
- à vue	303 074,0	359 798,0	389 793,0
- à terme	409 623,0	471 109,0	548 873,0
DEPOTS DES ETATS	144 906,0	181 294,0	197 344,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	137 830,0	184 476,0	173 800,0
Autres postes nets	79 724,0	29 680,0	11 779,0
Fonds propres	125 063,0	124 920,0	151 774,0
Pertes	916,0	1 424,0	3 233,0
TOTAL PASSIF	1 163 372,0	1 330 270,0	1 442 665,0

Source : BCEAO.

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Créances sur la Banque Centrale	842 476,6	1 116 015,3	1 064 718,2
Billets et monnaies	32 882,6	26 323,7	26 183,3
Dépôts à la Banque Centrale	809 594,0	1 089 691,6	1 038 534,9
Dépôts dans les banques	1 654 921,2	1 870 625,0	2 379 939,9
Dépôts	1 654 921,2	1 870 625,0	2 379 939,9
Autres			
Obligations cautionnées	8 386,3	15 288,3	15 438,1
TOTAL DES CREANCES	2 505 784,1	3 001 928,6	3 460 096,2
Concours de la Banque Centrale	1 514 064,1	1 545 199,9	1 580 674,5
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	185 585,4	183 029,4	223 840,5
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	426 817,0	363 415,4	296 019,9
Concours du FMI	901 661,7	998 755,1	1 060 814,1
Concours des banques	4 453 832,8	5 983 715,0	7 460 695,6
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	41 136,7	37 376,0	42 698,0
Dépôts en CNE	85 296,3	128 753,6	153 051,0
Autres concours	25 626,0	22 434,2	21 119,4
TOTAL DES DETTES	6 119 955,9	7 717 478,7	9 258 238,5
POSITION NETTE	3 614 171,8	4 715 550,1	5 798 142,3

Source : BCEAO.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	81 361,2	92 232,1	128 723,5
Billets et monnaies	7 963,3	4 693,3	4 519,2
Dépôts à la Banque Centrale	73 397,9	87 538,8	124 204,3
Dépôts dans les banques	390 721,0	404 067,0	462 456,0
Dépôts	390 721,0	404 067,0	462 456,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	472 082,2	496 299,1	591 179,5
Concours de la Banque Centrale	95 417,9	95 129,4	85 864,8
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	30 243,6	25 550,5	20 616,5
Concours du FMI	65 174,3	69 578,9	65 248,3
Concours des banques	225 898,0	279 650,0	413 054,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	8 629,6	8 501,9	10 498,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	329 945,5	383 281,3	509 417,7
POSITION NETTE	-142 136,7	-113 017,8	-81 761,8

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	140 367,5	138 105,7	145 886,4
Billets et monnaies	6 270,9	5 669,5	6 284,7
Dépôts à la Banque Centrale	134 096,6	132 436,2	139 601,7
Dépôts dans les banques	209 445,0	209 077,0	239 543,0
Dépôts	209 445,0	209 077,0	239 543,0
Autres			
Obligations cautionnées	194,5	78,5	329,4
TOTAL DES CREANCES	350 007,0	347 261,2	385 758,8
Concours de la Banque Centrale	134 347,8	128 307,7	132 082,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	29 181,7	24 705,0	19 926,8
Concours du FMI	105 166,1	103 602,7	112 155,8
Concours des banques	169 649,0	260 129,0	273 316,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	8 058,6	4 467,0	6 009,1
Dépôts en CNE	85 296,3	128 753,6	153 051,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	397 351,7	521 657,3	564 458,7
POSITION NETTE	47 344,7	174 396,1	178 699,9

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	143 237,4	255 908,1	421 182,5
Billets et monnaies	2 722,8	2 224,4	2 225,4
Dépôts à la Banque Centrale	140 514,6	253 683,7	418 957,1
Dépôts dans les banques	259 360,0	311 905,0	446 278,0
Dépôts	259 360,0	311 905,0	446 278,0
Autres			
Obligations cautionnées	5 882,6	9 151,3	9 152,3
TOTAL DES CREANCES	408 480,0	576 964,4	876 612,8
Concours de la Banque Centrale	788 185,1	846 493,6	915 174,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	164 095,3	164 095,3	207 432,6
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	166 848,8	141 990,6	114 971,3
Concours du FMI	457 241,0	540 407,7	592 770,1
Concours des banques	924 404,0	1 220 742,0	1 406 436,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	1 712 589,1	2 067 235,6	2 321 610,0
POSITION NETTE	1 304 109,1	1 490 271,2	1 444 997,2

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	161,5	5 872,6	5 870,2
Billets et monnaies	38,3	523,1	2,3
Dépôts à la Banque Centrale	123,2	5 349,5	5 867,9
Dépôts dans les banques	4 411,9	1 765,0	4 527,7
Dépôts	4 411,9	1 765,0	4 527,7
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	4 573,4	7 637,6	10 397,9
Concours de la Banque Centrale	15 177,1	17 918,7	21 146,5
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	1 105,2	1 105,2	1 212,7
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	8 602,4	8 602,3	9 341,2
Concours du FMI	5 469,5	8 211,2	10 592,6
Concours des banques	11 114,8	15 125,0	51 073,6
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	26 291,9	33 043,7	72 220,1
POSITION NETTE	21 718,5	25 406,1	61 822,2

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	110 931,5	172 163,7	144 526,0
Billets et monnaies	7 429,5	7 528,6	7 942,6
Dépôts à la Banque Centrale	103 502,0	164 635,1	136 583,4
Dépôts dans les banques	276 749,0	349 380,0	445 249,0
Dépôts	276 749,0	349 380,0	445 249,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	387 680,5	521 543,7	589 775,0
Concours de la Banque Centrale	110 918,4	106 502,0	101 774,7
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	44 364,2	37 481,9	30 190,7
Concours du FMI	66 554,2	69 020,1	71 584,0
Concours des banques	171 870,0	328 961,0	432 780,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	282 788,4	435 463,0	534 554,7
POSITION NETTE	-104 892,1	-86 080,7	-55 220,3

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	117 080,8	142 288,5	92 249,3
Billets et monnaies	5 311,2	2 064,0	1 748,7
Dépôts à la Banque Centrale	111 769,6	140 224,5	90 500,6
Dépôts dans les banques	102 062,0	118 692,0	126 805,0
Dépôts	102 062,0	118 692,0	126 805,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	219 142,8	260 980,5	219 054,3
Concours de la Banque Centrale	89 795,5	102 496,2	121 503,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	20 384,9	17 828,9	15 195,2
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	32 516,2	27 583,0	22 278,3
Concours du FMI	36 894,4	57 084,3	84 030,4
Concours des banques	40 651,0	81 553,0	136 500,5
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 247,1	1 843,9	1 877,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	132 693,6	185 893,1	259 882,3
POSITION NETTE	-86 449,2	-75 087,4	40 828,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	179 256,5	251 778,1	98 520,9
Billets et monnaies	2 170,8	2 408,0	2 408,0
Dépôts à la Banque Centrale	177 085,7	249 370,1	96 112,9
Dépôts dans les banques	225 589,3	281 758,0	428 126,2
Dépôts	225 589,3	281 758,0	428 126,2
Autres			
Obligations cautionnées	1 871,1	5 625,8	5 625,8
TOTAL DES CREANCES	406 716,9	539 161,8	532 272,9
Concours de la Banque Centrale	175 054,7	154 453,3	123 449,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	79 041,2	66 969,8	54 046,8
Concours du FMI	96 013,5	87 483,5	69 402,8
Concours des banques	349 224,0	424 207,0	577 399,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	25 626,0	22 434,2	21 119,4
TOTAL DES DETTES	557 820,5	609 010,3	729 883,8
POSITION NETTE	151 103,6	69 848,5	197 610,9

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	70 080,2	57 666,6	27 759,4
Billets et monnaies	975,8	1 212,9	1 052,4
Dépôts à la Banque Centrale	69 104,4	56 453,7	26 707,0
Dépôts dans les banques	144 906,0	181 294,0	197 344,0
Dépôts	144 906,0	181 294,0	197 344,0
Autres			
Obligations cautionnées	438,1	432,7	330,6
TOTAL DES CREANCES	215 424,3	239 393,3	225 434,0
Concours de la Banque Centrale	105 167,6	93 899,0	79 678,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	36 018,9	30 532,3	24 648,3
Concours du FMI	69 148,7	63 366,7	55 030,1
Concours des banques	176 526,0	255 230,0	237 766,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	14 285,6	14 647,4	16 396,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	295 979,2	363 776,4	333 840,7
POSITION NETTE	80 554,9	124 383,1	108 406,7

Source : BCEAO.

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	5 102 566,0	6 053 772,0	6 855 357,8
Dépôts à terme	2 718 670,0	3 319 500,0	3 804 611,8
Comptes à régime spécial	2 383 896,0	2 734 272,0	3 050 746,0
Comptes sur livret	2 093 060,7	2 400 690,8	2 678 555,0
Comptes d'épargne logement	188 327,8	216 007,5	241 008,9
Autres comptes d'épargne	102 507,5	117 573,7	131 182,1
Dépôts en caisse d'épargne	85 296,3	128 753,6	153 051,0
TOTAL	5 187 862,3	6 182 525,6	7 008 408,8
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,3	32,6	32,3

Source : BCEAO.

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	541 902,0	650 449,0	754 523,0
Dépôts à terme	332 952,0	398 090,0	469 595,0
Comptes à régime spécial	208 950,0	252 359,0	284 928,0
Comptes sur livret	183 458,1	221 571,2	250 166,8
Comptes d'épargne logement	16 507,1	19 936,4	22 509,3
Autres comptes d'épargne	8 984,9	10 851,4	12 251,9
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	541 902,0	650 449,0	754 523,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,5	32,1	34,7

Source : BCEAO.

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	679 433,0	785 919,0	911 070,0
Dépôts à terme	379 212,0	434 581,0	500 448,0
Comptes à régime spécial	300 221,0	351 338,0	410 622,0
Comptes sur livret	263 594,0	308 474,8	360 526,1
Comptes d'épargne logement	23 717,5	27 755,7	32 439,1
Autres comptes d'épargne	12 909,5	15 107,5	17 656,7
Dépôts en caisse d'épargne	85 296,3	128 753,6	153 051,0
TOTAL	764 729,3	914 672,6	1 064 121,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	39,7	42,7	41,5

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 754 413,0	2 104 733,0	2 392 280,0
Dépôts à terme	856 046,0	1 076 815,0	1 202 900,0
Comptes à régime spécial	898 367,0	1 027 918,0	1 189 380,0
Comptes sur livret	788 766,2	902 512,0	1 044 275,6
Comptes d'épargne logement	70 971,0	81 205,5	93 961,0
Autres comptes d'épargne	38 629,8	44 200,5	51 143,3
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 754 413,0	2 104 733,0	2 392 280,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	32,0	33,1	31,6

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	26 853,0	30 723,0	34 346,0
Dépôts à terme	20 533,0	21 134,0	21 552,0
Comptes à régime spécial	6 320,0	9 589,0	12 794,0
Comptes sur livret	5 549,0	8 419,1	11 233,1
Comptes d'épargne logement	499,3	757,5	1 010,7
Autres comptes d'épargne	271,8	412,3	550,1
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	26 853,0	30 723,0	34 346,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	14,4	12,6	11,1

Source : BCEAO.

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	441 985,0	521 589,0	660 347,0
Dépôts à terme	227 266,0	271 816,0	357 899,0
Comptes à régime spécial	214 719,0	249 773,0	302 448,0
Comptes sur livret	188 523,3	219 300,7	265 549,3
Comptes d'épargne logement	16 962,8	19 732,1	23 893,4
Autres comptes d'épargne	9 232,9	10 740,2	13 005,3
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	441 985,0	521 589,0	660 347,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	24,3	26,4	29,5

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	154 637,0	191 633,0	216 108,0
Dépôts à terme	64 590,0	80 217,0	93 692,0
Comptes à régime spécial	90 047,0	111 416,0	122 416,0
Comptes sur livret	79 061,3	97 823,2	107 481,2
Comptes d'épargne logement	7 113,7	8 801,9	9 670,9
Autres comptes d'épargne	3 872,0	4 790,9	5 263,9
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	154 637,0	191 633,0	216 108,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	17,5	17,2	18,7

Source : BCEAO.

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 103 868,0	1 300 454,0	1 340 836,8
Dépôts à terme	612 051,0	766 792,0	841 863,8
Comptes à régime spécial	491 817,0	533 662,0	498 973,0
Comptes sur livret	431 815,3	468 555,2	438 098,3
Comptes d'épargne logement	38 853,5	42 159,3	39 418,9
Autres comptes d'épargne	21 148,1	22 947,5	21 455,8
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 103 868,0	1 300 454,0	1 340 836,8
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	35,3	37,3	33,9

Source : BCEAO.

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	399 475,0	468 272,0	545 847,0
Dépôts à terme	226 020,0	270 055,0	316 662,0
Comptes à régime spécial	173 455,0	198 217,0	229 185,0
Comptes sur livret	152 293,5	174 034,5	201 224,4
Comptes d'épargne logement	13 702,9	15 659,1	18 105,6
Autres comptes d'épargne	7 458,6	8 523,3	9 855,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	399 475,0	468 272,0	545 847,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	40,8	42,7	41,4

Source : BCEAO.

UMOA - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	6 314 850,6	7 104 889,0	8 072 894,1
Circulation fiduciaire	4 234 969,7	4 666 469,6	5 226 741,0
Réserves des banques	1 628 705,1	1 954 949,7	2 423 140,0
Autres dépôts	451 175,8	483 469,7	423 013,1
Contrepartie de la base monétaire	6 314 850,6	7 104 889,0	8 072 894,1
Avoirs extérieurs nets	4 950 388,6	5 208 406,1	5 431 463,1
Position nette du gouvernement	697 213,5	451 618,8	537 075,7
Concours aux banques et établi. financiers	1 725 645,0	2 563 579,6	3 293 004,3
Autres postes nets	-1 058 396,5	-1 118 715,5	-1 188 649,0
Masse monétaire	16 568 101,4	18 958 268,9	21 689 700,1
Multiplieur	2,6	2,7	2,7
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,2
Dépôts en banque	0,7	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,3	0,2	0,2
Dépôts en CNE	0,5	0,7	0,7
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BENIN - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	606 988,8	780 253,8	769 871,2
Circulation fiduciaire	504 048,0	629 974,7	605 881,1
Réserves des banques	102 406,2	149 771,6	162 711,4
Autres dépôts	534,6	507,5	1 278,7
Contrepartie de la base monétaire	606 988,8	780 253,8	769 871,2
Avoirs extérieurs nets	214 479,2	261 856,5	302 222,5
Position nette du gouvernement	14 056,7	2 897,3	-42 858,7
Concours aux banques et établi. financiers	378 614,0	515 500,0	510 290,0
Autres postes nets	-161,1	0,0	217,4
Masse monétaire	1 719 954,2	2 027 790,1	2 172 485,7
Multiplicateur	2,8	2,6	2,8
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,5	0,4	0,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BURKINA - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	354 147,6	381 987,4	498 984,5
Circulation fiduciaire	203 152,4	227 927,2	299 065,8
Réserves des banques	147 939,1	145 296,9	198 179,5
Autres dépôts	3 056,1	8 763,3	1 739,2
Contrepartie de la base monétaire	354 147,6	381 987,4	498 984,5
Avoirs extérieurs nets	45 162,5	-127 794,6	-144 276,4
Position nette du gouvernement	-6 019,7	-9 798,0	-13 803,8
Concours aux banques et établi. financiers	315 242,0	519 580,0	656 800,0
Autres postes nets	-237,2	0,0	264,7
Masse monétaire	1 927 785,4	2 141 764,1	2 563 102,1
Multiplicateur	5,4	5,6	5,1
Circulation fiduciaire	0,1	0,1	0,1
Dépôts en banque	0,9	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,4	0,2	0,2
Dépôts en CNE	4,4	6,0	6,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	2 296 636,0	2 615 034,1	3 060 482,5
Circulation fiduciaire	1 747 112,0	1 877 502,2	2 137 517,4
Réserves des banques	495 600,6	675 276,0	832 111,4
Autres dépôts	53 923,4	62 255,9	90 853,7
Contrepartie de la base monétaire	2 296 636,0	2 615 034,1	3 060 482,5
Avoirs extérieurs nets	1 299 757,1	1 558 948,2	1 790 664,1
Position nette du gouvernement	644 947,7	590 585,5	493 991,5
Concours aux banques et établi. financiers	292 273,0	412 912,0	769 740,0
Autres postes nets	59 658,2	52 588,4	6 086,9
Masse monétaire	5 480 393,4	6 363 798,1	7 561 781,1
Multiplicateur	2,4	2,4	2,5
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	102 089,8	164 388,3	206 850,5
Circulation fiduciaire	90 956,4	151 855,5	194 470,7
Réserves des banques	10 906,0	12 392,9	11 996,7
Autres dépôts	227,4	139,9	383,1
Contrepartie de la base monétaire	102 089,8	164 388,3	206 850,5
Avoirs extérieurs nets	72 082,4	135 546,1	176 571,1
Position nette du gouvernement	15 015,6	12 046,1	15 276,3
Concours aux banques et établi. financiers	13 000,0	14 400,0	15 000,0
Autres postes nets	1 991,8	2 396,1	3,1
Masse monétaire	186 924,1	244 304,4	309 751,0
Multiplicateur	1,8	1,5	1,5
Circulation fiduciaire	0,5	0,6	0,6
Dépôts en banque	0,5	0,4	0,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

MALI - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	742 484,5	715 044,6	751 292,6
Circulation fiduciaire	510 033,4	443 459,7	407 219,7
Réserves des banques	232 146,7	271 311,5	343 245,0
Autres dépôts	304,4	273,4	827,9
Contrepartie de la base monétaire	742 484,5	715 044,6	751 292,6
Avoirs extérieurs nets	481 530,5	321 906,3	214 735,8
Position nette du gouvernement	-13,1	-65 661,7	-42 751,3
Concours aux banques et établi. financiers	261 044,0	458 800,0	578 598,0
Autres postes nets	-76,9	0,0	710,1
Masse monétaire	1 820 386,8	1 976 810,1	2 237 144,6
Multiplicateur	2,5	2,8	3,0
Circulation fiduciaire	0,3	0,2	0,2
Dépôts en banque	0,7	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

NIGER - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	489 851,0	653 411,6	656 144,3
Circulation fiduciaire	398 112,9	504 316,1	535 306,6
Réserves des banques	91 356,1	147 487,6	118 433,0
Autres dépôts	382,0	1 607,9	2 404,7
Contrepartie de la base monétaire	489 851,0	653 411,6	656 144,3
Avoirs extérieurs nets	466 046,2	578 703,9	475 072,2
Position nette du gouvernement	-27 285,3	-39 792,3	29 254,6
Concours aux banques et établi. financiers	51 275,0	114 500,0	152 421,0
Autres postes nets	-184,9	0,0	-603,5
Masse monétaire	885 791,0	1 112 573,9	1 153 140,2
Multiplicateur	1,8	1,7	1,8
Circulation fiduciaire	0,5	0,5	0,5
Dépôts en banque	0,6	0,6	0,5
Dépôts en CCP	0,3	0,2	0,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

SENEGAL - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	1 061 866,9	1 133 215,7	1 445 812,4
Circulation fiduciaire	619 902,6	685 065,8	806 786,6
Réserves des banques	440 164,5	445 922,8	621 770,1
Autres dépôts	1 799,8	2 227,1	17 255,7
Contrepartie de la base monétaire	1 061 866,9	1 133 215,7	1 445 812,4
Avoirs extérieurs nets	764 254,6	864 713,6	963 267,6
Position nette du gouvernement	21 424,2	-74 890,6	46 048,1
Concours aux banques et établi. financiers	276 367,0	343 392,6	437 855,3
Autres postes nets	-178,9	0,0	-1 358,6
Masse monétaire	3 127 158,8	3 484 597,7	3 953 096,9
Multiplicateur	2,9	3,1	2,7
Circulation fiduciaire	0,2	0,2	0,2
Dépôts en banque	0,8	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,3	0,2	0,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

TOGO - BASE MONETAIRE

	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	271 171,2	255 502,7	377 602,6
Circulation fiduciaire	161 652,0	146 368,4	240 493,1
Réserves des banques	108 185,9	107 490,4	134 692,9
Autres dépôts	1 333,3	1 643,9	2 416,6
Contrepartie de la base monétaire	271 171,2	255 502,7	377 602,6
Avoirs extérieurs nets	98 383,2	34 775,3	154 105,4
Position nette du gouvernement	35 087,4	36 232,4	51 919,0
Concours aux banques et établi. financiers	137 830,0	184 495,0	172 300,0
Autres postes nets	-129,4	0,0	-721,8
Masse monétaire	978 182,9	1 097 479,7	1 319 048,0
Multiplicateur	3,6	4,3	3,5
Circulation fiduciaire	0,2	0,1	0,2
Dépôts en banque	0,8	0,9	0,8
Dépôts en CCP	1,5	1,3	1,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	198 430	208 807	255 680
- Agriculture, chasse	163 765	180 423	220 848
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	34 665	28 384	34 832
Industries extractives	82 704	107 261	128 007
- Pétrole brut et gaz naturel	43 576	48 173	53 300
- Autres	39 128	59 088	74 707
Industries manufacturières	932 850	1 190 332	1 394 990
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	359 772	428 975	522 860
- Textiles, habillement, cuir	44 413	147 922	161 741
- Industries chimiques	219 636	287 759	328 298
- Autres	309 029	313 815	395 653
Electricité, gaz, eau	137 520	209 875	238 111
Bâtiment, travaux publics	457 599	573 836	704 611
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 037 545	2 263 010	2 746 204
- Commerce de gros	1 674 967	1 877 597	2 285 732
- Commerce de détail	337 717	351 174	404 112
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	24 862	34 239	56 360
Transports, entrepôts et communications	497 194	488 891	601 545
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	319 020	365 732	422 219
- Etablissements financiers, assurances	83 687	72 430	93 803
- Affaires immobilières, services aux entreprises	235 333	293 302	328 416
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	536 937	688 159	764 242
- Services divers fournis à la collectivité	61 609	70 617	93 994
- Prêts aux particuliers	165 776	218 422	257 932
- Autres	309 553	399 121	412 316
TOTAL	5 199 800	6 095 903	7 255 609

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	34 954	73 788	87 984
- Agriculture, chasse	31 970	52 003	59 888
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 984	21 785	28 096
Industries extractives	63 693	94 491	86 750
- Pétrole brut et gaz naturel	11 595	24 318	37 822
- Autres	52 098	71 572	48 928
Industries manufacturières	357 637	420 945	444 244
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	118 669	112 155	134 403
- Textiles, habillement, cuir	13 740	17 242	17 376
- Industries chimiques	86 324	109 726	85 768
- Autres	138 904	181 822	206 697
Electricité, gaz, eau	104 009	140 944	158 401
Bâtiment, travaux publics	97 577	204 742	265 468
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	457 303	474 633	653 191
- Commerce de gros	320 801	338 276	490 872
- Commerce de détail	82 140	75 006	88 511
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	54 362	61 351	73 808
Transports, entrepôts et communications	295 666	389 480	421 593
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	135 670	218 590	251 866
- Etablissements financiers, assurances	43 484	60 989	67 058
- Affaires immobilières, services aux entreprises	92 186	157 601	184 808
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	676 610	843 657	923 431
- Services divers fournis à la collectivité	50 822	96 184	56 692
- Prêts aux particuliers	462 253	583 226	703 319
- Autres	163 535	164 247	163 420
TOTAL	2 223 120	2 861 270	3 292 929

Source : BCEAO.

BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	15 202	16 379	33 059
- Agriculture, chasse	14 324	16 379	32 798
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	878		261
Industries extractives	8 341	10 209	11 483
- Pétrole brut et gaz naturel	6 720	5 201	7 486
- Autres	1 621	5 008	3 997
Industries manufacturières	60 741	72 354	83 344
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	21 119	24 885	25 996
- Textiles, habillement, cuir	1 005	2 452	2 312
- Industries chimiques	5 837	4 366	7 594
- Autres	32 780	40 651	47 442
Electricité, gaz, eau	9 643	8 971	10 131
Bâtiment, travaux publics	74 322	93 156	118 741
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	248 016	263 001	244 413
- Commerce de gros	169 277	199 155	183 388
- Commerce de détail	69 995	49 195	46 458
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 744	14 651	14 567
Transports, entrepôts et communications	44 125	39 255	34 718
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	35 314	38 918	36 439
- Etablissements financiers, assurances	16 672	19 764	11 692
- Affaires immobilières, services aux entreprises	18 642	19 154	24 747
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	78 002	133 557	114 133
- Services divers fournis à la collectivité	6 204	4 733	3 816
- Prêts aux particuliers	26 827	47 994	39 206
- Autres	44 971	80 830	71 111
TOTAL	573 706	675 800	686 461

Source : BCEAO.

BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 659	1 921	1 733
- Agriculture, chasse	2 659	1 903	1 733
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	18	0
Industries extractives	7 163	9 547	11 330
- Pétrole brut et gaz naturel	955	1 652	7 807
- Autres	6 208	7 895	3 523
Industries manufacturières	39 535	59 270	53 210
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 704	4 292	3 003
- Textiles, habillement, cuir	29	786	795
- Industries chimiques	3 208	9 183	5 509
- Autres	31 594	45 009	43 903
Electricité, gaz, eau	20 316	19 412	11 310
Bâtiment, travaux publics	9 900	42 728	43 626
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	83 843	125 192	81 698
- Commerce de gros	56 490	92 808	54 710
- Commerce de détail	18 524	16 592	8 596
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 829	15 792	18 392
Transports, entrepôts et communications	42 142	45 686	30 326
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	11 228	24 402	17 309
- Etablissements financiers, assurances	7 816	11 810	9 318
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 412	12 592	7 991
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	108 775	124 195	134 121
- Services divers fournis à la collectivité	12 850	7 635	8 874
- Prêts aux particuliers	62 055	65 103	90 354
- Autres	33 870	51 457	34 893
TOTAL	325 561	452 353	384 663

Source : BCEAO.

BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	32 943	28 546	22 421
- Agriculture, chasse	32 407	28 000	21 834
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	536	546	587
Industries extractives	8 873	12 573	18 972
- Pétrole brut et gaz naturel	7 729	5 789	247
- Autres	1 144	6 784	18 725
Industries manufacturières	119 973	213 828	223 291
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	47 897	26 918	22 466
- Textiles, habillement, cuir	14 408	117 672	125 655
- Industries chimiques	19 050	0	8 234
- Autres	38 618	69 238	66 936
Electricité, gaz, eau	9 554	10 175	6 009
Bâtiment, travaux publics	150 490	149 508	213 970
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	339 008	351 145	395 836
- Commerce de gros	317 762	329 808	367 041
- Commerce de détail	18 794	18 966	24 919
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 452	2 371	3 876
Transports, entrepôts et communications	78 152	65 730	70 515
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	34 002	34 308	34 403
- Etablissements financiers, assurances	2 952	4 840	3 061
- Affaires immobilières, services aux entreprises	31 050	29 468	31 342
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	80 419	118 345	112 464
- Services divers fournis à la collectivité	7 324	11 244	8 936
- Prêts aux particuliers	33 134	61 717	64 420
- Autres	39 961	45 384	39 108
TOTAL	853 414	984 158	1 097 881

Source : BCEAO.

BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	7 666	15 629	12 115
- Agriculture, chasse	7 638	15 519	12 058
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	28	110	57
Industries extractives	4 884	16 308	22 031
- Pétrole brut et gaz naturel	730	1 175	575
- Autres	4 154	15 133	21 456
Industries manufacturières	62 577	41 647	49 755
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	35 031	15 392	16 458
- Textiles, habillement, cuir	3 974	4 010	389
- Industries chimiques	13 044	8 765	7 157
- Autres	10 528	13 480	25 751
Electricité, gaz, eau	6 795	10 083	11 256
Bâtiment, travaux publics	40 661	65 986	84 636
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	96 567	61 056	107 780
- Commerce de gros	80 997	49 272	94 138
- Commerce de détail	8 662	6 059	4 229
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	6 908	5 725	9 413
Transports, entrepôts et communications	74 103	85 662	81 483
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	9 834	23 218	19 018
- Etablissements financiers, assurances	2 124	8 554	9 253
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 710	14 664	9 765
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	149 507	279 580	302 543
- Services divers fournis à la collectivité	5 855	56 162	13 174
- Prêts aux particuliers	107 878	200 289	245 623
- Autres	35 774	23 129	43 746
TOTAL	452 594	599 169	690 617

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	61 681	76 256	98 626
- Agriculture, chasse	35 636	55 757	72 115
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	26 045	20 499	26 510
Industries extractives	28 234	35 970	46 523
- Pétrole brut et gaz naturel	26 474	34 267	44 320
- Autres	1 760	1 703	2 203
Industries manufacturières	338 819	448 006	579 443
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	172 625	221 078	285 938
- Textiles, habillement, cuir	16 904	13 447	17 392
- Industries chimiques	87 468	147 624	190 934
- Autres	61 822	65 857	85 178
Electricité, gaz, eau	61 792	69 594	90 012
Bâtiment, travaux publics	55 384	66 873	86 492
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	563 811	665 016	860 120
- Commerce de gros	497 078	585 488	757 260
- Commerce de détail	63 281	76 456	98 887
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 452	3 072	3 973
Transports, entrepôts et communications	162 622	153 559	198 611
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	107 242	140 240	181 384
- Etablissements financiers, assurances	15 970	14 342	18 550
- Affaires immobilières, services aux entreprises	91 272	125 898	162 834
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	60 179	65 464	84 709
- Services divers fournis à la collectivité	26 721	30 649	39 641
- Prêts aux particuliers	19 696	14 482	18 731
- Autres	13 762	20 333	26 337
TOTAL	1 439 764	1 720 978	2 225 920

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	17 405	48 301	62 472
- Agriculture, chasse	15 389	28 081	36 319
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 016	20 220	26 152
Industries extractives	6 041	43 948	28 421
- Pétrole brut et gaz naturel	4 957	21 363	27 631
- Autres	1 084	22 585	790
Industries manufacturières	61 602	104 232	134 812
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	27 733	33 216	42 961
- Textiles, habillement, cuir	3 914	10 843	14 024
- Industries chimiques	15 242	16 829	21 766
- Autres	14 713	43 344	56 060
Electricité, gaz, eau	26 008	34 717	44 902
Bâtiment, travaux publics	4 740	4 848	6 270
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	76 110	104 404	135 034
- Commerce de gros	64 724	84 412	109 177
- Commerce de détail	7 768	17 133	22 160
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 618	2 859	3 698
Transports, entrepôts et communications	57 578	73 530	95 102
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	46 862	80 063	103 552
- Etablissements financiers, assurances	15 982	11 014	14 245
- Affaires immobilières, services aux entreprises	30 880	69 049	89 307
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	52 490	49 839	64 461
- Services divers fournis à la collectivité	7 194	6 084	7 869
- Prêts aux particuliers	37 456	35 345	45 715
- Autres	7 840	8 410	10 877
TOTAL	348 836	543 882	675 027

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 424	5	29
- Agriculture, chasse	1 416	5	14
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	0	15
Industries extractives	0	0	0
- Pétrole brut et gaz naturel	0		0
- Autres	0		0
Industries manufacturières	3 752	4 771	591
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	68		572
- Textiles, habillement, cuir	1 180	259	0
- Industries chimiques	0		0
- Autres	2 504	4 512	19
Electricité, gaz, eau	75	19	1 412
Bâtiment, travaux publics	520	63	3 289
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	7 523	1 319	6 123
- Commerce de gros	6 886	1 309	5 774
- Commerce de détail	539		171
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	99	10	178
Transports, entrepôts et communications	15	0	16
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	101	3	375
- Etablissements financiers, assurances	17	3	17
- Affaires immobilières, service aux entreprises	84		358
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 256	3 011	2 193
- Services divers fournis à la collectivité	13	1	256
- Prêts aux particuliers	1 327	2 629	1 821
- Autres	917	382	116
TOTAL	15 666	9 191	14 027

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2 013	2 014	2 015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	14	0	14
- Agriculture, chasse	14		14
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0		0
Industries extractives	0	0	0
- Pétrole brut et gaz naturel	0		0
- Autres	0		0
Industries manufacturières	67	0	5
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	0	0	5
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	67		0
Electricité, gaz, eau	1 500		0
Bâtiment, travaux publics	131	15	3 199
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 221	224	1 225
- Commerce de gros	1 165	224	1 011
- Commerce de détail	56		108
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	0	0	106
Transports, entrepôts et communications	0	0	0
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	0	0	44
- Etablissements financiers, assurances	0	0	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	0	0	44
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 064	1 413	1 385
- Services divers fournis à la collectivité	0	8	0
- Prêts aux particuliers	2 064	934	1 372
- Autres	0	471	14
TOTAL	4 998	1 652	5 873

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	61 027	44 432	52 841
- Agriculture, chasse	61 027	44 432	52 695
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche			146
Industries extractives	8 160	20 701	26 787
- Pétrole brut et gaz naturel			
- Autres	8 160	20 701	26 787
Industries manufacturières	34 448	71 962	113 005
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 181	32 153	55 606
- Textiles, habillement, cuir	2 450	4 394	5 873
- Industries chimiques	8 584	23 638	18 982
- Autres	17 233	11 777	32 544
Electricité, gaz, eau	28 317	76 400	80 435
Bâtiment, travaux publics	15 569	34 711	77 161
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	226 204	277 034	460 338
- Commerce de gros	201 992	249 083	419 886
- Commerce de détail	24 049	27 608	31 728
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	163	343	8 724
Transports, entrepôts et communications	26 338	60 172	67 658
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	30 113	30 969	43 459
- Etablissements financiers, assurances	10 144	7 140	11 532
- Affaires immobilières, services aux entreprises	19 969	23 829	31 927
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	13 409	16 724	27 659
- Services divers fournis à la collectivité	4 387	4 639	13 855
- Prêts aux particuliers	8 227	7 969	10 865
- Autres	795	4 116	2 939
TOTAL	443 585	633 105	949 343

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 137	71	410
- Agriculture, chasse	1 137	71	99
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0		311
Industries extractives	13 390	6 488	5 975
- Pétrole brut et gaz naturel	2 458	0	0
- Autres	10 932	6 488	5 975
Industries manufacturières	20 019	30 714	37 762
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 816	10 022	18 382
- Textiles, habillement, cuir	10	0	0
- Industries chimiques	602	5 452	6 844
- Autres	15 591	15 240	12 536
Electricité, gaz, eau	8 261	20 364	39 386
Bâtiment, travaux publics	12 620	5 342	9 693
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 405	54 390	104 370
- Commerce de gros	20 076	47 294	92 389
- Commerce de détail	4 570	4 449	5 668
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 759	2 647	6 313
Transports, entrepôts et communications	5 642	22 039	41 184
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	16 673	24 966	34 415
- Etablissements financiers, assurances	678	2 670	2 769
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 995	22 296	31 646
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	19 706	13 867	20 505
- Services divers fournis à la collectivité	5 289	2 108	3 706
- Prêts aux particuliers	14 376	11 734	16 501
- Autres	41	25	298
TOTAL	124 853	178 241	293 700

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	3 047	5 010	2 332
- Agriculture, chasse	3 040	5 004	2 308
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7	6	24
Industries extractives	13 849	15 433	13 396
- Pétrole brut et gaz naturel	53	180	53
- Autres	13 796	15 253	13 343
Industries manufacturières	13 973	13 474	18 700
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 185	3 840	3 461
- Textiles, habillement, cuir	596	2 410	2 495
- Industries chimiques	152	627	4 152
- Autres	8 040	6 597	8 592
Electricité, gaz, eau	11 973	16 102	21 665
Bâtiment, travaux publics	41 640	53 352	65 827
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	151 874	163 062	185 014
- Commerce de gros	127 561	138 494	162 607
- Commerce de détail	23 513	23 401	21 225
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	800	1 167	1 182
Transports, entrepôts et communications	39 395	53 291	59 251
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	10 476	19 412	18 157
- Etablissements financiers, assurances	3 162	7 345	6 697
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 314	12 067	11 460
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	28 867	39 073	71 002
- Services divers fournis à la collectivité	5 018	5 047	7 020
- Prêts aux particuliers	14 663	17 240	30 563
- Autres	9 186	16 786	33 419
TOTAL	315 094	378 209	455 344

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	324	524	398
- Agriculture, chasse	324	524	398
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0		0
Industries extractives	23 710	9 705	7 281
- Pétrole brut et gaz naturel	236	126	61
- Autres	23 474	9 579	7 220
Industries manufacturières	9 747	17 515	19 714
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 596	3 146	3 184
- Textiles, habillement, cuir	870	331	201
- Industries chimiques	7	187	1 364
- Autres	7 274	13 851	14 965
Electricité, gaz, eau	3 249	17 278	15 473
Bâtiment, travaux publics	3 972	8 690	9 280
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	34 954	26 156	42 935
- Commerce de gros	28 634	18 835	37 100
- Commerce de détail	3 700	4 789	3 257
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 620	2 532	2 578
Transports, entrepôts et communications	51 747	57 663	58 652
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	7 311	9 342	16 181
- Etablissements financiers, assurances	3 323	6 134	8 805
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 988	3 208	7 376
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	48 744	61 369	72 577
- Services divers fournis à la collectivité	3 110	3 648	3 944
- Prêts aux particuliers	40 473	45 272	56 386
- Autres	5 161	12 449	12 247
TOTAL	183 758	208 242	242 491

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	21 541	36 466	44 662
- Agriculture, chasse	14 444	29 280	37 408
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 097	7 186	7 254
Industries extractives	7 288	9 428	7 672
- Pétrole brut et gaz naturel	1 012	2 736	1 194
- Autres	6 276	6 692	6 478
Industries manufacturières	296 139	319 756	303 732
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	103 070	115 377	115 553
- Textiles, habillement, cuir	7 673	7 091	7 817
- Industries chimiques	80 860	83 022	67 912
- Autres	104 535	114 266	112 449
Electricité, gaz, eau	5 575	12 742	9 103
Bâtiment, travaux publics	81 217	121 273	63 618
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	347 742	379 265	417 284
- Commerce de gros	230 613	247 581	252 694
- Commerce de détail	109 647	121 962	143 310
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 482	9 722	21 279
Transports, entrepôts et communications	113 222	84 807	125 697
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	79 299	91 823	94 334
- Etablissements financiers, assurances	19 518	18 763	39 764
- Affaires immobilières, services aux entreprises	59 781	73 060	54 570
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	265 760	300 756	339 114
- Services divers fournis à la collectivité	9 644	10 643	17 307
- Prêts aux particuliers	56 219	58 823	83 634
- Autres	199 897	231 290	238 172
TOTAL	1 217 783	1 356 316	1 405 216

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	5 271	7 149	10 639
- Agriculture, chasse	4 331	5 712	9 063
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	940	1 437	1 576
Industries extractives	8 505	8 495	9 183
- Pétrole brut et gaz naturel	2 259	2	744
- Autres	6 246	8 493	8 439
Industries manufacturières	149 165	142 837	136 198
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	43 525	41 119	46 339
- Textiles, habillement, cuir	4 943	1 272	1 967
- Industries chimiques	45 073	49 548	36 881
- Autres	55 624	50 898	51 011
Electricité, gaz, eau	30 053	27 836	27 626
Bâtiment, travaux publics	17 301	21 476	15 652
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	99 442	103 211	108 519
- Commerce de gros	42 343	45 431	47 820
- Commerce de détail	32 083	25 984	35 508
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	25 016	31 796	25 191
Transports, entrepôts et communications	33 213	63 374	77 148
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	30 475	47 073	53 287
- Etablissements financiers, assurances	8 318	16 297	19 627
- Affaires immobilières, services aux entreprises	22 157	30 776	33 660
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	256 791	247 944	242 487
- Services divers fournis à la collectivité	11 552	10 881	13 444
- Prêts aux particuliers	164 399	168 757	171 545
- Autres	80 840	68 306	57 497
TOTAL	630 216	669 395	680 739

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 565	1 713	1 710
- Agriculture, chasse	1 471	1 566	1 675
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	94	147	35
Industries extractives	7 959	2 947	3 174
- Pétrole brut et gaz naturel	1 588		0
- Autres	6 371	2 947	3 174
Industries manufacturières	65 006	46 181	72 883
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 627	4 724	13 267
- Textiles, habillement, cuir	197	197	197
- Industries chimiques	17 685	40 343	16 927
- Autres	43 497	917	42 492
Electricité, gaz, eau	10 591	15 872	19 344
Bâtiment, travaux publics	38 457	54 900	75 513
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	153 367	163 168	177 077
- Commerce de gros	123 798	126 679	137 082
- Commerce de détail	27 899	33 586	37 414
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 670	2 903	2 581
Transports, entrepôts et communications	33 325	32 077	45 080
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	22 473	10 059	13 668
- Etablissements financiers, assurances	15 252	233	2 490
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 221	9 826	11 178
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 045	11 229	12 969
- Services divers fournis à la collectivité	2 298	3 661	3 163
- Prêts aux particuliers	5 683	7 568	8 692
- Autres	64		1 114
TOTAL	340 788	338 146	421 418

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2013	2014	2015
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	478	193	203
- Agriculture, chasse	478	193	203
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0		0
Industries extractives	0		2 529
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	1 004
- Autres	0	1 399	1 525
Industries manufacturières	14 925	24 730	12 788
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 264	4 968	4 071
- Textiles, habillement, cuir	0		0
- Industries chimiques	9 148	19 762	6 247
- Autres	3 513	0	2 470
Electricité, gaz, eau	7 827	11 254	8 448
Bâtiment, travaux publics	8 252	55 657	93 111
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 761	0	71 630
- Commerce de gros	26 372		54 526
- Commerce de détail	6 777		8 986
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 612		8 118
Transports, entrepôts et communications	31 241	41 526	37 698
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	13 287	9 526	8 060
- Etablissements financiers, assurances	5 243	4 510	3 041
- Affaires immobilières, services aux entreprises	8 044	5 016	5 019
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	38 533	65 450	85 352
- Services divers fournis à la collectivité	4 972	9 658	5 681
- Prêts aux particuliers	33 552	55 792	75 823
- Autres	9		3 848
TOTAL	152 304	208 336	319 819

Source : BCEAO.

UMOA – MOUVEMENTS DE BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 2013									
Agences de retrait	Agences d'émission								Total des entrées
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
	<i>Millions de francs CFA</i>								
Bénin	0	83 219	236 027	0	51 434	121 326	13 000	236 315	741 321
Burkina	17 590	0	147 861	310	79 682	42 756	7 820	34 365	330 384
Côte d'Ivoire	15 579	55 630	0	822	40 755	10 370	22 847	12 292	158 293
Guinée-Bissau	241	0	950	0	1 226	445	19 953	136	22 951
Mali	19 291	73 075	170 058	6 203	0	16 418	108 341	6 130	399 516
Niger	23 962	16 964	12 719	0	7 598	0	2 185	10 463	74 127
Sénégal	3 279	2 167	16 401	24 819	47 349	2 672	0	1 852	98 537
Togo	103 027	129 609	120 434	0	13 220	13 270	5 895	0	385 455
Total des sorties	182 968	360 662	704 449	32 391	241 264	207 256	180 040	301 553	2 210 582

Source : BCEAO.

Exercice 2014									
Agences de retrait	Agences d'émission								Total des entrées
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
	<i>Millions de francs CFA</i>								
Bénin	0	60 615	112 780	1 150	16 136	71 787	4 522	105 746	372 734
Burkina	4 326	0	98 590	0	32 602	17 250	2 174	8 590	163 532
Côte d'Ivoire	16 570	50 214	0	1 643	61 719	11 789	15 637	14 986	172 557
Guinée-Bissau	115	0	0	0	440	0	25 736	0	26 291
Mali	10 509	36 245	104 895	2 217	0	14 728	68 338	2 973	239 904
Niger	35 060	22 328	34 141	306	11 905	0	3 072	8 439	115 252
Sénégal	4 426	6 211	20 488	24 853	48 870	2 557	0	400	107 805
Togo	219 900	166 987	171 804	450	24 966	28 570	5 164	0	617 842
Total des sorties	290 905	342 599	542 698	30 619	196 638	146 681	124 643	141 133	1 815 917

Source : BCEAO.

Exercice 2015									
Agences de retrait	Agences d'émission								Total des entrées
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
	<i>Millions de francs CFA</i>								
Bénin	0	70 273	97 691	813	22 096	95 625	12 590	212 965	512 053
Burkina	8 182	0	128 605	0	27 320	25 077	1 541	65 912	256 637
Côte d'Ivoire	13 872	50 042	0	512	31 293	14 870	13 139	72 080	195 807
Guinée-Bissau	395	451	341	0	1 475	235	21 119	1 657	25 674
Mali	2 284	29 725	40 515	202	0	7 994	16 228	8 825	105 772
Niger	34 726	10 815	15 215	125	5 857	0	2 892	18 194	87 823
Sénégal	1 656	3 223	10 145	24 982	15 188	1 801	0	809	57 802
Togo	219 481	105 664	148 939	335	9 899	36 436	3 639	0	524 394
Total des sorties	280 595	270 191	441 451	26 968	113 127	182 038	71 149	380 442	1 765 961

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/14	31/12/15	31/12/14	31/12/15
<i>Milliers de signes monétaires</i>				
Billets	2 158 657	2 385 774	2 072 694	2 295 301
10 000	1 148 559	1 231 817	1 113 863	1 186 562
5 000	424 960	560 275	405 039	530 547
2 500	0	0	0	0
2 000	165 475	174 626	161 593	174 418
1 000	215 738	216 329	210 049	210 063
500	203 925	202 727	182 150	193 710
Pièces	141 789	126 271	16 094	12 411
5 000	0,602	1	0	0
500	21	12	10 919	7 312
250	125	62	598	746
200	4 675	2 641	1 304	1 322
100	36 859	45 553	1 980	1 859
50	37 309	38 151	507	516
25	22 143	14 939	333	339
10	26 417	12 245	389	260
5	14 086	12 548	30	23
1	154	119	34	34
Total	2 300 446	2 512 044	2 088 788	2 307 712
<i>Millions de francs CFA</i>				
Billets	14 259 041	15 786 492	13 788 134	15 174 111
10 000	11 485 590	12 318 175	11 138 629	11 865 621
5 000	2 124 800	2 801 373	2 025 195	2 652 735
2 500	0	0	0	0
2 000	330 950	349 251	323 186	348 836
1 000	215 738	216 329	210 049	210 063
500	101 963	101 363	91 075	96 855
Pièces	7 419	7 577	6 106	4 330
5 000	3	6	0	0
500	10	6	5 460	3 656
250	31	15	149	186
200	935	528	261	264
100	3 686	4 555	198	186
50	1 865	1 908	25	26
25	554	373	8	8
10	264	122	4	3
5	70	63	0	0
1	0	0	0	0
Total	14 266 460	15 794 069	13 794 239	15 178 440

Source : BCEAO.

PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTEES PAR LA BCEAO EN 2015

Au cours de l'exercice sous revue, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre (4) réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 4 mars, 3 juin, 9 septembre et 2 décembre au Siège de la BCEAO à Dakar.

Mars 2015

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 4 mars 2015, sa première réunion ordinaire au titre de l'année 2015 dans les locaux du Siège de l'Institution à Dakar.

Le Comité a analysé la conjoncture économique, monétaire et financière récente, tant au plan international qu'à l'échelle de l'UMOA, et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de l'Union à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique.

Au plan international, le Comité a noté la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et le ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents. Le Comité a également relevé la tendance baissière des cours mondiaux de la plupart des matières premières, y compris celles exportées par les pays de l'Union.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a noté le maintien d'une activité économique soutenue au quatrième trimestre 2014. Sur l'ensemble de l'année 2014, le produit intérieur brut de l'Union progresserait de 6,6% contre 5,9% en 2013. Cette performance économique est imputable au raffermissement de la production agricole, à la bonne tenue du secteur industriel et des services marchands, grâce notamment au dynamisme de la branche « Bâtiments et Travaux Publics ».

L'Union a enregistré un taux d'inflation de 0,1% en glissement annuel à fin décembre 2014. Cette évolution est liée au renchérissement des services de distribution d'eau et d'électricité dans certains pays de l'Union, atténué par le repli des prix des produits alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,7%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

En ce qui concerne les conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré s'est établi à 3,35% au quatrième trimestre après avoir atteint 3,43% au troisième trimestre 2014.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Juin 2015

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 3 juin 2015, sa deuxième réunion ordinaire au titre de l'année 2015 dans les locaux du Siège de l'Institution à Dakar.

Analysant la conjoncture économique, monétaire et financière récente, le Comité a noté, au plan international, que la consolidation de la reprise économique s'est poursuivie au premier trimestre 2015 à un rythme modéré, sous l'effet contrasté de la bonne tenue de l'activité dans certains pays avancés et du ralentissement de la croissance des principaux pays émergents. Selon les récentes projections du Fonds Monétaire International, les perspectives économiques mondiales de l'année 2015 sont attendues à 3,5% contre 3,4% en 2014. Le Comité a également relevé que la tendance baissière des cours mondiaux de certaines matières premières s'est estompée à partir de janvier 2015. En revanche, les cours mondiaux du pétrole, affectés par l'abondance de l'offre, ont fléchi au premier trimestre 2015.

Examinant la situation économique de l'Union, les membres du Comité ont relevé la progression du produit intérieur brut au premier trimestre 2015, à un rythme de 6,2%, soutenu notamment par la vigueur du secteur tertiaire. Les perspectives laissent entrevoir un renforcement de cette tendance. Ainsi, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union est projeté à 6,7% pour l'année 2015, contre 6,5% en 2014, à la faveur d'une bonne tenue de l'activité dans le secteur industriel et dans les services marchands.

S'agissant des prix, le Comité a constaté une légère hausse du rythme de leur évolution. Le Comité a noté que les conditions monétaires se sont légèrement assouplies dans l'Union au cours du premier trimestre 2015, suite à la dépréciation du taux de change effectif réel atténuée par l'appréciation du taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire.

Le Comité a en outre noté le maintien des déficits publics à des niveaux élevés, en liaison avec l'importance des investissements dans les infrastructures en cours dans la plupart des Etats. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, recommandé un rééquilibrage des finances publiques à moyen terme, en conformité avec les dispositions du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité adopté dans l'Union en janvier 2015.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Septembre 2015

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 9 septembre 2015, sa troisième réunion ordinaire au titre de l'année 2015 dans les locaux du Siège de l'Institution à Dakar.

Analysant la conjoncture économique, monétaire et financière au deuxième trimestre 2015, le Comité a relevé, au plan international, que l'économie mondiale demeure marquée par la faiblesse de la reprise de l'activité dans les pays avancés et une poursuite du ralentissement de la croissance des principaux pays émergents.

Examinant la situation économique de l'Union, les membres du Comité ont relevé la progression du PIB au deuxième trimestre 2015, à un rythme de 6,9%, après 6,0% au premier trimestre 2015, soutenue notamment par la vigueur du secteur secondaire et une bonne tenue des activités dans les secteurs primaire et tertiaire. Les perspectives pour le reste de

l'année 2015 laissent entrevoir un renforcement de cette tendance. Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB de l'Union est attendu à 6,7% en 2015 après 6,5% en 2014.

En ce qui concerne les prix à la consommation, le Comité a constaté une légère hausse du rythme de leur évolution. En glissement annuel, le taux d'inflation de l'Union est passé de 0,5% à fin mars à 1,5% à fin juin 2015, en raison notamment du renchérissement des produits alimentaires, consécutif à un recul de la production céréalière de la campagne 2014/2015 dans certains pays de l'Union. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 2,1%.

Le Comité a noté que les conditions sur le marché monétaire sont demeurées quasi inchangées d'un trimestre à l'autre, avec un taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités ressorti à 2,56% à fin juin 2015. En revanche, le taux interbancaire à une semaine s'est inscrit en hausse pour s'établir à 4,08% au deuxième trimestre 2015 contre 3,53% le trimestre précédent.

Examinant la situation des finances publiques, le Comité a noté une détérioration du solde budgétaire base engagements, dons compris, des Etats membres de l'Union par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année 2014. Les membres du Comité de Politique Monétaire ont, à cet égard, recommandé aux Etats de poursuivre les efforts d'amélioration des recettes publiques et de rationalisation des dépenses.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Décembre 2015

Le Comité de Politique Monétaire BCEAO a tenu, le 2 décembre 2015, sa quatrième réunion ordinaire au titre de l'année 2015 dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar.

Analysant la conjoncture économique, monétaire et financière récente, le Comité a relevé, au plan international, la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite du ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents. Il a noté que cette perspective continuerait de peser sur les cours mondiaux de la plupart des matières premières exportées par les pays de l'Union dont les cours mondiaux ont poursuivi, durant le troisième trimestre 2015, leur tendance baissière à l'exception du cacao et de la noix de cajou.

Examinant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé le maintien d'une activité économique soutenue au troisième trimestre 2015, en rapport avec la vigueur du secteur secondaire et la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux de croissance s'est situé à 7,0% après 7,1% enregistré au deuxième trimestre 2015. Sur l'ensemble de l'année 2015, la progression du produit intérieur brut de l'Union ressortirait à 6,6% en 2015, identique à celle observée en 2014.

Concernant la situation des finances publiques des Etats membres de l'Union, le Comité a noté une détérioration du solde budgétaire, base engagements, dons compris, par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année 2014. Le Comité a, à cet égard,

encouragé les Etats à amplifier les efforts d'amélioration des recettes publiques et de rationalisation des dépenses afin de ramener le déficit budgétaire à un niveau en dessous de 3,0% à l'horizon 2019, conformément aux nouvelles normes du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

En ce qui concerne les prix à la consommation, l'Union a enregistré un taux d'inflation de 1,5% en glissement annuel à fin septembre 2015. Cette évolution est essentiellement imprimée par la progression des prix des produits alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 2,0%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

S'agissant des conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré s'est établi à 4,35% au troisième trimestre 2015, après avoir atteint 4,63% au trimestre précédent. Le taux moyen pondéré des opérations hebdomadaires d'injection de liquidités s'est également replié à 2,55% au troisième trimestre 2015, en baisse de 0,9 point de base d'un trimestre à l'autre.

A l'issue de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

PUBLICATIONS PERIODIQUES

Publications annuelles

- 1 - Annuaire des banques et établissements financiers (à partir de 1967).
- 2 - Annuaire statistique (à partir de 2004).
- 3 - Balance des paiements et position extérieure globale des Etats membres de l'UMOA (à partir de 2005).
- 4 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (à partir de 1967).
 - Bilans des banques et établissements financiers (1967 à 2003).
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (à partir de 2004).
- 5 - Conditions de banque (à partir de 2015).
- 6 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (à partir de 1994).
 - Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés (1994 à 2000).
 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (2001 à 2011).
- 7 - Organisation du système bancaire et financier (à partir de 2012).
- 8 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (à partir de 2006).
- 9 - Rapport annuel de la BCEAO (à partir de 1962).
- 10 - Rapport annuel sur l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA et perspectives (à partir de 2008).
- 11 - Rapport annuel sur les services financiers via la téléphonie mobile dans l'UEMOA (à partir de 2014).
- 12 - Rapport annuel sur les systèmes de paiement de la BCEAO (à partir de 2012).
- 13 - Rapport sur le commerce extérieur de l'UEMOA (à partir de 2006).
- 14 - Rapport sur la compétitivité des économies de l'UEMOA (2011, 2012).
- 15 - Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA (à partir de 2006).
- 16 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008).
- 17 - Situation du paysage bancaire (à partir de 2015).
- 18 - Situation du secteur de la microfinance (à partir de 2014).

Publication semestrielle

19 - Revue Economique et Monétaire (à partir de juin 2007).

Publications trimestrielles

20 - Bulletin trimestriel de statistiques (à partir de septembre 2014).

21 - Indicateurs des SFD de l'UMOA (à partir de 2010).

22 - Notes d'Information et Statistiques (1962 à 2004).

23 - Note d'information (à partir de mars 2005).

24 - Note trimestrielle de conjoncture (juin 2010 à décembre 2013).

25 - Rapport sur la Politique Monétaire (à partir de décembre 2010).

Publications mensuelles

26 - Bulletin mensuel de conjoncture (2005 à 2013).

27 - Bulletin mensuel de statistiques économiques de l'UEMOA (à partir de janvier 2014).

28 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières (à partir de janvier 2005).

OUVRAGES

29 - Billets et pièces de monnaie dans la Zone UMOA (des origines à 2012). BCEAO, Dakar, 2012.

30 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais). Georges Israël Editeur, Paris, 2000.

31 - Intégration monétaire et mutations du système financier international : défis et perspectives. BCEAO, L'Harmattan, Dakar, 2014.

32 - Méthodologie d'analyse financière. BCEAO, Dakar, 2004.

33 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes). BCEAO, Dakar, 1994.

34 - Quel secteur bancaire pour le financement des économies de l'UEMOA. Editions BCEAO, L'Harmattan, Dakar, 2011.

35 - Recueil des textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire et financière dans l'UMOA. BCEAO, 1^{ère} édition 2003, 2^e édition 2016.

36 - Recueil des textes législatifs et réglementaires applicables aux systèmes financiers décentralisés dans l'UMOA. BCEAO, 2013.

37 - Référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'UMOA. BCEAO, 2009.

38 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes).

- Plan comptable général des entreprises. Edition Foucher, Paris, 1996.
- Guide d'application. Edition Foucher, Paris, 1997.
- Système minimal de trésorerie. Edition Foucher, Paris, 1997.
- Tableaux de passage. Edition Foucher, Paris, 1997.

39 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Liste intégrale des comptes et états financiers – BCEAO, Dakar, 2005.

40 - Livre d'or du 40^e anniversaire de la BCEAO. Georges Israël Editeur, Paris, 2004.

41 - Collection des œuvres d'art contemporain de la BCEAO. Georges Israël Editeur, Paris, 2005.

Achevé d'imprimer sur les Presses
de l'Imprimerie de la BCEAO
Juin 2016



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int